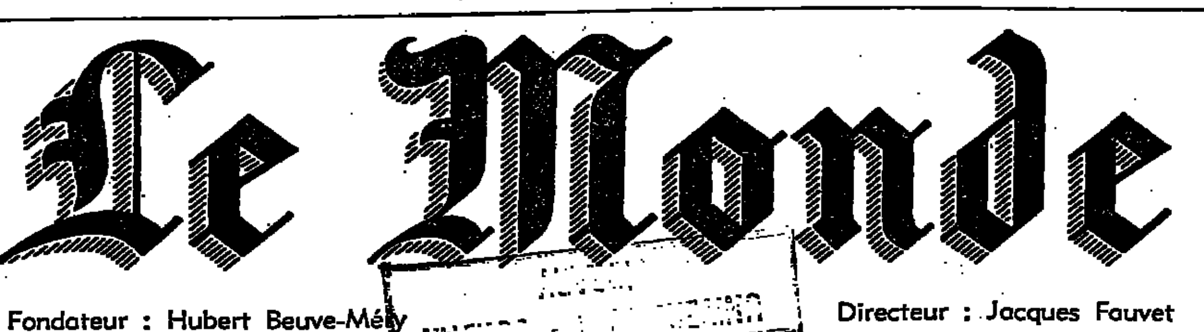
TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 789 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 7 - LUNDI 8 OCTOBRE 1979

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

LE PRÉSIDENT EANES A PARIS

M. Ramalho Eanes, président de la République portugaise, arrive à Paris, le lundi 8 octobre, pour une visite officielle de trois jours. L'année dernière, c'était M. Valéry Giscard d'Estaing qui s'était rendu à Lisbonne, répondant, avec plus de trois ans de retard, au voyage qu'avait effectué en France l'ancien président Costa Gomes.

« Sympathie et soutien » à une « jeune démocratie »; volonté d'« aider le Portugal à rejoindre, lorsque les conditions seront réunies, la Communauté européenne » ; « amitié, solidarité et reconnaissance » exprimées à la « colonie portugaise en France » ; accent mis sur « l'estime et la sympathie » que le président français porte à son homologue : l'Elysée, à la veille de cette visite, n'a pas ménagé les propos flatteurs. Ils font davantage regretter certains atermoiements de Paris qui ont permis à d'autres pays, la République fédérale d'Allemagne en particulier, d'avoir aujourd'hui à Lisbonne une place éminente que la France aurait dû et pu occuper.

Le Portugal ne s'est pas encore complètement remis de la tourmente révolutionnaire de 1974-1975. Mais certains progrès économiques récents, une diplomatie intelligente et l'habileté avec laquelle le président Eanes conduit sa barque, en font aujourd'hui un partenaire considéré.

Politiquement, la faiblesse du Portugal tient à son incapacité à se doter d'une majorité gouvernementale stable. Les élections législatives du 2 décembre ne résoudront pas nécessairement le problème : même si la coalition de droite, comme il est possible, l'emporte, le pays connaîtra une nouvelle année d'incertitude, avec, à l'horizon 1980, de nouvelles législatives, un scrutin présidentiel et une révision constitutionnelle.

Au plan économique, l'inflation demeure voisine de 25 % l'an, et le chômage est une donnée structurelle que seule peut alléger l'émigration : la France à elle seule abrite plus de 8 % de la population portugaise, avec tous les problèmes (scolarisation d'environ deux cent mille enfants notamment) afférents à une telle situation. Mais le pays a opéré depuis un an et demi un spectaculaire redressement de sa balance commerciale. Cette amélioration fait envisager avec un optimisme renouvelé l'étape transitoire, de huit à dix ans, qui doit faire de Lisbonne un partenaire à part entière de la Communauté européenne.

La France est sans doute le pays qui insiste le plus sur les obstacles que Lisbonne doit encore franchir avant de pouvoir rejoindre les Neuf. Mais le président français est d'autre part trop conscient de l'importance de l'enjeu africain pour minimiser la contribution que le Portugal peut apporter à la stabilité d'un continent où ce pays demeure estimé malgré une décolonisation tardive. Les relations de Lisbonne avec l'Angola sont bonnes, et celles avec le Mozambique deviennent meilleures. Ce sont là des atouts dont M. Eanes pourra à l'évidence se prévaloir pour améliorer encore, tant sur la question des émigrés qu'à propos de l'Europe, les dispositions de la France.

LES PORTUGAIS EN FRANCE

Lire pages 5 à 10 notre supplément

Le pouvoir et la concertation

• M. Giscard d'Estaing souhaite de nouveaux rapports entre l'État et les collectivités locales

• M. Barre achève lundi ses entretiens sociaux en recevant le patronat

● M. Valéry Giscard d'Estaing a terminé, samedi 6 octobre, son voyage dans le Sud-Ouest en se rendant à Bordeaux, où il s'est rendu à l'Ecole nationale de la magistrature avant d'être accueilli à l'hôtel de ville par le maire, M. Jacques Chaban-Delmas. Le président de la République y a notamment souligné l'importance qu'il attache à la réforme des collectivités locales. « *Si le Parlement retient les propositions du gouvernement, l'année 1980 sera marquée par l'un des événements politiques les plus importants depuis le vote de la Constitution de la Ve République : la refonte des rapports entre les collectivités locales et l'État. C'est le préalable nécessaire à la décentralisation proprement dite qui donnera lieu à un prochain texte* », a-t-il déclaré. Le chef de l'Etat devait prononcer une dernière allocution, l'après-midi, devant le congrès national de la Fédération des associations de veuves chefs de famille.

Au cours de ses étapes précédentes — et en particulier à Pau, où il avait été reçu par le maire socialiste, M. André Labarrère, — M. Giscard d'Estaing avait réaffirmé sa volonté de rassembler les Français et de renforcer l'unité nationale.

● M. Barre, après une rencontre négative avec la C.G.T. et des contacts plus positifs, mais ambigus, avec la C.F.T.C., F.O., la C.G.C. et la C.F.D.T., devait recevoir lundi les représentants des P.M.E. et du C.N.P.F. avant de faire connaître ses conclusions sur la concertation qu'il entend relancer, au moment même où le climat social s'assombrit, avec ici et là des violences que dénonce le patronat.

Voyage aux frontières

Au cours de la vingtaine de mois qui reste avant l'élection présidentielle de 1981, on ne cessera sans doute plus d'interpréter les initiatives de M. Valéry Giscard d'Estaing, quelles qu'elles soient, comme autant d'actes à finalité électorale. Et l'on aura sans doute raison, tant il serait saugrenu de penser qu'une échéance aussi capitale, aussi proche, puisse ne pas commander l'essentiel des prises de position publiques du principal intéressé et donner une orientation constante à son action.

Si la méthode de M. Giscard d'Estaing — qui est sans doute la seule qui vaille — consiste à ne pas aborder directement la question, elle n'en est pas moins à la fois cohérente et efficace. Cohérente, parce que l'objectif électoral du chef de l'Etat et la philosophie même de son action présidentielle vont de pair.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 11.)

Les pièges du dialogue

Le président de la République et le premier ministre vont-ils gagner leur pari qui consiste à désamorcer les bombes posées par plusieurs syndicats prédisant une montée des luttes sociales ?

Après l'annonce de « *grandes grèves* » par M. Edmond Maire, d'« *embouteillage des administrations et voies publiques* » par la C.G.C., les dirigeants de ces deux syndicats se sont montrés, chacun à leur façon, sensibles aux promesses du premier ministre d'engager des études sur les bas salaires et l'emploi des cadres.

Même si la C.F.D.T. garde « deux fers au feu » en préconisant aussi des actions immédiates avec la C.G.T., les confédérations qui se veulent réalistes et admettant les limites qu'impose la crise ne peuvent rejeter les promesses officielles, aussi vagues soient-elles, lorsqu'elles portent sur des revendications jugées prioritaires.

Il est de bon ton d'ironiser sur la création de nouveaux groupes de travail ou l'annonce d'examens approfondis de sujets amplement connus. Mais on doit souligner qu'un parti d'opposition — le P.S. — a adopté la même attitude en acceptant, lors de rencontres avec la C.F.D.T. et l'UNAF, la constitution d'autres groupes de travail.

Cette nouvelle épidémie de « groupes de réflexion » masque mal l'embarras des divers partenaires dans la période actuelle. Celui de la gauche, qui patauge dans ses dénonciations et ses contre-projets. Celui des syndicats, écartelés entre des minorités mécontentes et agressives et une masse de salariés désorientés. Celui enfin d'un gouvernement dont les objectifs sociaux, affichés avec générosité, couvrent mal la volonté de gagner du temps.

Si l'un des participants semble, pour l'instant, tirer les marrons du feu, c'est bien le premier ministre, qui réussit à « piéger » les syndicats dans le labyrinthe de la concertation.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 17.)

L'exploitation des fonds marins

D'importants gisements de nodules polymétalliques ont été découverts au large de la Réunion

Au cours d'une campagne scientifique de cinq mois dans l'océan Indien, le « Marion-Dufresne », navire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), a découvert au large des côtes de la Réunion (à l'intérieur des deux cents milles marins sous contrôle français) d'importants gisements de nodules polymétalliques (cobalt, nickel et cuivre).

Plus que la teneur en métaux (entre 0,5 et 1 %) de ces nodules, c'est leur densité — jusqu'à 100 kilogrammes au mètre carré, contre 1 à 10 seulement dans les gisements connus du Pacifique — qui en fait l'intérêt : cette richesse exceptionnelle pourrait conduire les spécialistes à reconsidérer la notion de gisement exploitable.

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Depuis de nombreuses années, les gouvernements, les organismes scientifiques et certains industriels s'intéressent aux nodules polymétalliques et surtout au nickel, au cobalt et au cuivre qu'ils contiennent. Mais ces richesses ne sont pas encore exploitables : les matériels d'extraction et de traitement des nodules sont en phase de développement et l'industrie paraît moins pressée d'aboutir que par le passé.

Jusqu'à ce jour, les gisements du Pacifique, avec une teneur cumulée en cuivre, en nickel et en cobalt de 2,5 % étaient considérés comme les plus riches, si l'on fait exception d'un ou de plusieurs gisements analogues de l'océan Indien, au sud de l'Equateur, entre 5 et 15 degrés de latitude sud. Une équipe de scientifiques anglais s'apprête à en mesurer de manière précise la densité.

Au cours de ces dernières années, les équipes françaises ont mis en évidence à plusieurs reprises la présence de nodules dans l'océan Indien. Mais, cette fois, une équipe dirigée par M. Lucien Leclaire (1), embarquée à bord du *Marion-Dufresne*, a découvert des nodules à moins de 200 milles des côtes de la Réunion.

Si ces gisements sont moins riches que ceux du Pacifique — leur teneur cumulée est comprise entre 0,5 et 1 %, — ils sont, en revanche, très denses — jusqu'à 100 kilogrammes de matière par mètre carré, contre un à dix dans le Pacifique. De telles caractéristiques pourraient conduire les spécialistes à reconsidérer la notion de gisement exploitable.

Au cours de ses travaux, l'équipe du *Marion-Dufresne* a vérifié le bien-fondé du sondage par ultrasons pour localiser les sites de nodules. Cette technique, si elle permet de détecter les nodules reposant sur des sédiments mous, semble en revanche moins bien adaptée à leur recherche dans les zones des dorsales médico-océaniques, ces chaînes de montagne sousmarines où l'on trouverait des dépôts polymétalliques épais de 30 à 40 centimètres.

Des phénomènes de formation complexes

Le *Marion-Dufresne* a pu arracher des blocs d'une tonne et il apparaît que le volume des prélèvements dépend plus de la puissance des engins mis en œuvre, que de la richesse des sites. Les scientifiques ont, d'autre part, étudié les mécanismes de formation des nodules et analysé les caractéristiques des environnements favorables à la concentration des métaux. Les plus fortes densités ont été découvertes entre 4 000 et 4 600 mètres de fond.

Le ou les processus de formation des nodules restent encore énigmatiques. De nombreux chercheurs ont jusqu'à présent attribué un rôle prépondérant aux phénomènes associés au volcanisme des chaînes de montagne sous-marines (hydrothermalisme). L'étude des gisements explorés par le *Marion-Dufresne* a conduit l'équipe dirigée par M. Leclaire à prendre en considération d'autres phénomènes, comme le cycle bio-géochimique du carbonate de calcium de l'eau de mer. Ainsi, le plancton, et particulièrement le plancton à squelette calcaire, pourrait jouer un rôle non négligeable dans l'extraction, la concentration et la précipitation des oxydes polymétalliques dans les grands fonds.

HUBERT BRUYÈRE.

(1) Du laboratoire de géologie du Muséum d'histoire naturelle.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Dérision

C'est l'automne. Le pape accomplit une tournée triomphale aux Etats-Unis. Sur son passage, les foules américaines crient : « I love you, Jean-Paul ! » *La cote de M. Giscard d'Estaing remonte. Celle de M. Barre aussi. Les footballeurs français s'améliorent. La nouvelle droite continue d'être à la mode. Nous allons à nos travaux, à nos plaisirs. C'est notre vie.*

Pendant ce temps, on annonce qu'il n'y a plus au Cambodge d'enfants de moins de cinq ans. C'est notre monde.

FRANÇOIS BOTT.

L'heure du désenchantement en Ouganda

Six mois après la chute du maréchal Amin, l'Ouganda demeure au bord du chaos. Les conflits idéologiques, personnels et ethniques qui avaient conduit l'Ouganda à la dictature ont resurgi de plus belle. L'insécurité permanente qui règne à Kampala n'a pas que des origines crapuleuses. Un certain nombre de clans au pouvoir utilisent des tueurs à gages pour régler leurs conflits. L'armée, qui aurait pu être le symbole de l'unité nationale, n'est qu'une juxtaposition d'« armées privées » au service d'intérêts particuliers.

Les Tanzaniens, devant l'anarchie montante, ont été contraints de dépêcher un millier de leurs agents pour former et encadrer la police ougandaise. Les intellectuels n'hésitent pas à manifester leur désenchantement.

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE LANGELLIER

Kampala. — « *Mon oncle a été arrêté en fin d'après-midi. La police a fouillé son bureau de fond en comble. En vain. Puis il a été conduit au commissariat central. On s'est inquiété de son sort. Les gardiens nous ont demandé de revenir plus tard en lui apportant un matelas. A notre retour, il avait déjà été transféré à la prison de Luzira. Nous ignorons ce qu'on lui reproche. Maintenant toute ma famille a peur.* » Le jeune homme qui nous rapporte ce témoignage appartient à la riche bourgeoisie de Kampala. Son oncle, M. Walusimbi Mpanga, possède un gros garage et fut maire de la capitale entre 1974 et juin dernier.

Ce notable enrichi, incarnation du *mafuta mingi* (« très gras »), a rejoint en prison des détenus politiques d'un autre genre : M. Sam Njuba, président de l'association des avocats, auquel le gouvernement reproche d'avoir affirmé dans une interview — dont la véracité reste à prouver — que des dizaines de milliers d'Ougandais avaient été tués depuis la libération du pays en avril ; M. Robert Sebunya, ministre adjoint de l'information de l'ancien président Lule et MM. Luke Kasinja et Simon Mwebe, tous deux journalistes.

Chantre des droits de l'homme dans les grandes tribunes internationales, le président ougandais, M. Godfrey Binaisa, cède à son tour aux réflexes répressifs qu'il a tant stigmatisés chez deux de ses prédécesseurs, M. Milton Obote et le maréchal Amin Dada. La détention préventive, introduite en 1967, demeure en vigueur. Elle permet d'emprisonner sans jugement un opposant pendant cinq ans. En indiquant, il y a quelques jours, qu'« *il n'hésiterait pas à arrêter quiconque, même haut placé, contribuerait à créer un état d'illégalité* », le chef de l'Etat a, en fait, instauré l'état d'urgence sans le dire.

Le régime ougandais classe ses ennemis en quatre catégories : les membres du défunt « *State Research Bureau* », la police politique du maréchal Amin, les débris de l'armée du dictateur déchu, les criminels de droit commun et les « *mauvais éléments influencés par des individus ambitieux* ». Il n'est pas douteux que des centaines d'anciens agents du maréchal Amin continuent d'infester la capitale. Les autorités, qui en possèdent la liste, leur donnent la chasse. Plusieurs dizaines d'entre eux, qui s'étaient infiltrés parmi le personnel de l'hôtel International, viennent d'être démasqués.

(Lire la suite page 3.)

«SCIENCE ET CONSCIENCE» A CORDOUE

Einstein et l'ange

Cordoue peut-être a fait un songe. Elle a pu rêver — qui sait ? — que du 1er au 5 octobre se jouait dans les salles du palais de la Merced, où fut tramée jadis l'aventure de Christophe Colomb, une étrange cérémonie. Là, une quarantaine de savants, de professeurs et d'analystes, venus d'une dizaine de pays, parlent et, par moments, s'animent d'étrange façon. Ils cherchent à renouer, croit-on comprendre, les fils d'un rêve cultivé puis brisé dans la même ville au temps de sa splendeur, il y a plus de sept siècles : l'unité ou, à tout le moins, la cohabitation pacifique de la recherche rationnelle et de la quête mystique.

Pourtant ce n'est pas un rêve. Chacun a bien entendu, au début de ce colloque, M. Yves Jaigu, directeur de France-Culture, qui l'organisait, ancrer les propos à venir dans le récit du divorce auquel tant de physiciens, d'analystes et de psychologues, de philosophes et de physiologues semblaient disposés à mettre fin en s'asseyant autour d'une table et de trois mots : « Science et conscience ». Par sa bouche, le mystique visionnaire Ibn Arabi, cité et étudié par le spécialiste de la philosophie islamique que fut Henry Corbin, l'a racontée.

MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 16.)

A NOS ABONNÉS

A partir de cette semaine, notre supplément « le Monde Dimanche », est expédié dès le vendredi à nos abonnés, afin qu'il soit reçu le vendredi après-midi à Paris et le samedi matin en banlieue et en province.

Le numéro du quotidien daté dimanche-lundi est, comme à l'accoutumée, remis aux postes le samedi en début d'après-midi.

Le tarif actuel des abonnements est maintenu.

étranger

GRANDE-BRETAGNE

Londres et Dublin sont décidés à développer leur coopération pour lutter contre le terrorisme

De notre correspondant

Londres. — Les gouvernements de Londres et de Dublin sont arrivés vendredi 5 octobre à un accord sur le renforcement des mesures de sécurité des deux côtés de la frontière. A l'issue de la réunion, à laquelle participaient MM. Atkins, ministre chargé des affaires de l'Irlande du Nord, et O'Kennedy, ministre des affaires étrangères d'Irlande, ainsi que des *représentants des autorités* judiciaires et policières des deux pays, un communiqué indique que les mesures *« ont pour objectif de lutter contre les terroristes de part et d'autre de la frontière et de les priver de la possibilité de commettre des crimes ou d'échapper à l'arrestation ».*

Pour des raisons de sécurité, le détail des mesures prises n'a pas été révélé, mais il est acquis *que les deux gouvernements* coordonneront leurs efforts tant dans le domaine policier (renforcement des patrouilles des deux côtés de la frontière, amélioration des liaisons entre les polices de l'Irlande du Nord — la RUC — et de la République) que juridique. Il a été décidé d'appliquer plus *fréquemment* et avec plus d'efficacité la *législation* permettant à chaque pays de juger les terroristes pour des crimes commis de l'autre côté de la frontière.

La coopération des deux gouvernements est allée aussi loin que possible dans les limites imposées par les réalités politiques et juridiques. Apparemment, le gouvernement de Londres n'a pas obtenu toutes les concessions souhaitées par les chefs *militaires britanniques, comme* le droit de poursuivre les suspects en territoire irlandais. D'autre part, la suggestion de modifier la loi irlandaise sur l'extradition, ce qui aurait exigé un amendement constitutionnel, a été définitivement abandonnée.

Le commandement britannique aurait souhaité également que les détectives du RUC puissent assister à l'interrogatoire des suspects sur le territoire de la République. Les Irlandais auraient rejeté cette demande, mais ils auraient décidé de permettre aux hélicoptères de l'armée britannique de survoler sur une largeur de 10 kilomètres le territoire de la République pour rechercher les terroristes. Ces hélicoptères *ne pourraient* pas atterrir en territoire irlandais et devraient se contenter de communiquer les informations aux polices des deux pays.

Les ministres anglais et irlandais n'ont fait qu'effleurer le problème politique. Le communiqué fait état seulement des entretiens actuellement engagés par M. Atkins avec *diverses* personnalités et formations politiques de l'Ulster et exprime l'espoir *que les Britanniques seront* bientôt en mesure de présenter des propositions positives.

Pendant ce temps, à Brighton, le congrès travailliste repoussait, presque à l'unanimité, deux motions qui recommandaient le retrait immédiat des troupes britanniques de l'Ulster. Ainsi, après les libéraux, les travaillistes aboutissent, à quelques nuances près, aux mêmes conclusions que les conservateurs dans cette affaire. Cette attitude renforce la position du gouvernement Thatcher, qui pourra faire état d'un point *de vue national*.

HENRI PIERRE.

BELGIQUE

Le gouvernement va engager au Parlement un débat de politique générale

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — M. Martens, premier ministre belge, fera au Parlement, le 17 octobre, une déclaration générale sur l'ensemble de la politique gouvernementale. Ainsi en a décidé le conseil des ministres le vendredi 5 octobre. Cette déclaration devrait préciser les intentions du cabinet sur les grands dossiers en cours, qu'il *s'agisse de la poursuite de la* régionalisation, de la politique économique (et notamment énergétique), de la recherche d'une solution aux conflits sociaux, etc.

Rien n'oblige le gouvernement à *engager sa responsabilité sur* une telle communication au Parlement. Mais il est probable que les représentants de l'opposition saisiront l'occasion pour déposer une motion de censure, à laquelle l'arithmétique parlementaire laisse peu de chances d'être adoptée. Le gouvernement dispose en principe, à la Chambre, *d'une confortable majorité*, qui comprend les chrétiens-sociaux et les socialistes des deux communautés, ainsi que le Front démocratique des francophones (Bruxellois).

La classe politique a d'abord marqué un certain étonnement en prenant connaissance de la nouvelle. On *pense* généralement qu'il est à la fois bien tôt et bien tard pour procéder à ce genre de mise au point.

Bien tôt, s'il s'agit d'un premier bilan, à la lumière *duquel la* politique gouvernementale pourrait éventuellement être *orientée* ou complétée, puisque le cabinet n'a reçu l'investiture des Chambres *que voici cinq mois. Même* s'il n'a pas perdu de temps depuis lors, cette démarche peut *paraître pour le moins prématurée.*

Bien tard, si M. Martens entend simplement définir la politique de son gouvernement et en informer le Parlement. Son programme était jusqu'à présent entouré — vaste coalition oblige — d'un certain *flou*, s'agissant du moins de ce domaine essentiel qu'est la mise en œuvre *de la réforme* régionale.

« Des fauteurs de crise »

Mais, en renonçant aux commodités *de l'imprécision, M. Martens* entend probablement, du même coup, obliger ses partisans et ses *adversaires à renoncer à celles du* « oui, mais » ou du « non, mais ». Le chef du gouvernement belge *n'ignore pas qu'il va, dans* les mois qui viennent, devoir mener des négociations difficiles, dans le domaine communautaire comme en matière économique et sociale.

En posant, fût-ce implicitement, la question de confiance aux parlementaires sur un texte précis, il a quelques chances de renforcer sa position, alors que des échéances *délicates l'attendent*. Il risque peu de voir fondre ses troupes à cette occasion, d'au*tant plus que l'opinion est fatiguée* des crises gouvernementales qui ponctuent depuis des lustres la *vie politique* belge. En s'opposant au nouveau gouvernement avant de lui avoir laissé le temps de *faire ses preuves*, ses adversaires prendraient le risque d'apparaître comme des « fauteurs de crise ». Tel semble bien être en tout cas le pari de M. Martens.

B. B.

TCHÉCOSLOVAQUIE

REFOULÉ A LA FRONTIÈRE

Le dramaturge Pavel Kohout attend des explications du gouvernement de Prague

De notre correspondant

Vienne. — L'écrivain tchécoslovaque Pavel Kohout a été refoulé, dans la *soirée du jeudi 4 octobre*, à l'entrée de son pays par les autorités frontalières. Celles-ci *lui ont indiqué que « son retour en Tchécoslovaquie n'était pas souhaité »* par le gouvernement de Prague et lui ont fait quitter de force, ainsi que sa femme, le poste-frontière de Nova Bystrice, où le couple avait passé huit heures dans la journée de jeudi.

Ancien membre du P.C. tchécoslovaque (exclu en 1969 en raison de son *soutien* actif au Printemps de Prague), signataire de la Charte 77, Pavel Kohout est l'un des écrivains contemporains célèbres en Tchécoslovaquie. En octobre 1978, il avait obtenu des autorités de son pays la délivrance d'un visa de sortie d'un an. Pendant son séjour en Occident, il avait bénéficié d'une bourse de travail au Burg Thea*ter de Vienne, où il avait monté* la pièce de Gogol *le Revizor*.

Lors de son arrivée en Autriche, le 28 octobre 1978, Pavel Kohout avait expliqué qu'il essayait d'expérimenter si une troisième voie était possible entre *l'isolement* humain dans lequel vit un contestataire en Tchécoslovaquie et *l'émigration, situations qu'il qualifiait* toutes les deux de « *non naturelles* ». Il avait aussi affirmé *qu'il ne ferait, pendant son séjour* à l'étranger, aucune déclaration politique, et il s'était tenu strictement à cette position de principe. La seule intervention publique qu'il fit fut le discours de remerciement qu'il prononça à Vienne, peu après son arrivée, *lors de la remise* du prix d'Etat autrichien de littérature européenne.

Lorsque l'écrivain se présenta jeudi vers 14 heures avec sa femme et une amie, Mme Margarethe *Schell (la mère des* acteurs Maria et Maximilian Shell), au poste-frontière de *Grametten* (Basse - Autriche) - Nova-Bystrice, les autorités de police tchécoslovaques s'opposèrent à la poursuite de son voyage. Pavel Kohout *demanda qu'on lui* indique les motifs de ce refus. On lui répondit que son visa d'un an n'avait pas encore expiré et d'autre part qu'il ne possédait pas d'autorisation d'entrée en Tchécoslovaquie. On lui fit savoir aussi qu'une lettre lui étant destinée se trouvait à l'ambassade tchécoslovaque à *Vienne et qu'il* y trouverait les explications qu'il souhaitait.

Vendredi, Pavel Kohout n'avait toujours pas pu avoir communication de cette lettre qui devrait lui être remise lundi par un diplomate de l'ambassade. D'ici là l'écrivain s'est refusé à toute dé*claration à la presse.*

Cette affaire intervient au moment où les autorités de Prague paraissent accentuer leur pression sur les milieux contestataires de la Charte 77 et du *Comité de défense des personnes injustement* poursuivies (VONS). Cependant, M. Rudolf Battek, mem*bre du VONS, interpellé lundi* 1er octobre *(le Monde* du 6 octobre), a *été* relâché le vendredi 5 octobre. Il lui a *été* signifié qu'il faisait, comme les autres membres du VONS, l'objet d'une enquête selon le paragraphe 98, premeir alinéa, du code pénal, qui sanctionne la création d'organisations illégales. — M. L.

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION EN IRAN

Washington reprend ses livraisons de matériels militaires

Les relations entre l'Iran et les Etats-Unis paraissent en voie de normalisation. Après l'accord conclu entre les deux pays concernant la désignation d'un nouvel ambassadeur américain à Téhéran, le porte-parole du département d'Etat a confirmé, le vendredi 5 octobre, que Washington a repris ses livraisons à l'Iran *de pièces détachées destinées aux équipements* militaires d'origine américaine. Ces livraisons portent sur un total d'environ 300 millions de dollars et non de 4 milliards de dollars, comme certains journaux l'avaient annoncé, a indiqué le porte-parole.

Une bombe à retardement a explosé vendredi au marché de Khoramchahr, dans la province pétrolière du Khouzistan, faisant un mort et trente-cinq blessés et causant des dégâts très importants. Toutes les forces de l'ordre ont été mises en état d'alerte dans cette ville située à une dizaine de kilomètres de la raffinerie d'Abadan. Attentats et escarmouches avec les forces de l'ordre se poursuivent également au Kurdistan, où les peshmergas (guérilleros) *kurdes paraissent être repassés à l'offensive.* On lira ci-dessous le témoignage d'un universitaire français, M. Jean Pradier, spécialiste notamment des affaires kurdes, qui avait effectué une tournée au Kurdistan quelques jours avant le début des hostilités. Il s'est entretenu en particulier avec M. Abdoul Rahman Ghassemlou, le secrétaire général du parti démocrate kurde d'Iran.

Nous avons assez d'armes pour cinq années de guérilla

déclare le chef du parti démocrate kurde

Mahabad (Kurdistan). — Contrairement à ce qui a été parfois écrit, Mahabad n'a jamais été un « bastion » ni une « place forte », *encore moins Sanandaj — à peuplement* composite et dotée d'une forte garnison, — ni Saqez à la tradition *bourgeoise. La ville, à la veille des* hostilités, avait des allures de campement : peu d'hommes en armes, *à l'exception des policiers et des* groupes de protection du siège du parti démocrate kurde d'Iran, P.D.K.I., peu de mouvements guerriers.

C'est le politique qui domine à Mahabad, non le militaire : dès le printemps, l'appareil martial du P.D.K.I., comme ceux des autres formations politiques, s'était disséminé aux alentours des quelque sept mille cinq cents villages que compte le Kurdistan.

« Nous ne referons pas l'erreur de Barzani (le dirigeant kurde irakien) *en menant une guerre de position,* nous déclare M. Abdoul Rahmen Ghassemlou, le secrétaire général du P.D.K.I. *Nous avons de l'armement léger et des munitions pour cinq ans au moins de guérilla : rien que le matériel récupéré dans la base militaire de Mahabad est considérable. Déjà, nous l'avons éparpillé dans des caches. Si le gouvernement veut la guerre, il l'aura, mais pas comme il l'espère. Au début, les pertes seront sévères ; les Kurdes iraniens n'ont pas l'expérience de la guerre. Ils apprendront. Nous ne défendrons jamais les villes : elles ne nous intéressent pas. Ce sont des pièges »*

Il est vrai que chaque Kurde mâle est armé, ou se doit de l'être. Aux prises de guerre plus ou moins rassemblées par les formations politiques se sont ajoutées des cargaisons d'armes et de munitions de contrebande. De Turquie, du golfe Persique, d'Irak ont afflué des centaines de pistolets mitrailleurs, de fusils de guerre, de revolvers, qui *ont alimenté des marchés en plein* air — *« tiengué bazari »*, — produisant un effondrement des cours.

« La situation nous échappe parfois : les paysans brûlent de se venger, de prendre leur liberté, d'en finir avec les féodaux. Ils s'imaginent que tout est possible », reconnaissait un cadre du parti. A l'attitude prudente du P.D.K.I. s'est parfois opposé le spontanéisme révolutionnaire de certaines associations marxistes - léninistes. Ecloses dans le Kurdistan pendant la « drôle de révolution », ces associations parfois concurrentes seraient au nombre d'une vingtaine. Groupuscules locaux rassemblés autour de jeunes gens, elles ont attiré essentiellement des lycéens et des enseignants qui reprochent au P.D.K.I. d'être le parti des féodaux et des bourgeois libéraux :

« Ils préfèrent, disent ces jeunes gens, *la concertation des forces patriotes, à la dictature du prolétariat. La plupart de leurs cadres ont vécu en exil, loin de l'Iran. Enfin, le P.D.K.I. entretient des dispositions favorables à l'égard de l'Union soviétique ou du Baas irakien, tout en adoptant une position de compromis vis-à-vis de l'ancien parti de Barzani... Ils retiennent les paysans, sous le prétexte de ne pas donner d'alibi au gouvernement ; nous, nous incitons les paysans à prendre les armes. »*

Querelle de générations ? Il est certain que le P.D.K.I. est la formation politique la plus solidement implantée dans le Kurdistan. Son passé comme la qualité de ses cadres lui confèrent une autorité et un prestige que lui envie le Toudeh, et que lui envient aussi ces *« ... jeunes gens qui préfèrent être le premier dans leur village qu'un parmi d'autres dans un grand parti »*, selon les termes de M. Abdoul Rahman Ghassemlou, qui ajoute : *« Leur chef de file est un ancien étudiant — Salah Mokhtaghi — dont le père est un grand propriétaire foncier de Bokan. Ils ne sont guère réalistes : la guerre se chargera d'atténuer les divergences et les rivalités. »*

Incontestablement, le P.D.K.I. domine dans le Khurdistan tant sur le plan politique que militaire. Les liaisons établies à Mahabad au cours de la trêve qui a précédé l'offensive gouvernementale indiquent que, si les désaccords idéologiques sont explicites au niveau des militants de base du P.D.K.I. et des associations marxistes léninistes, les formations révolutionnaires iraniennes considèrent que le Kurdistan et son principal parti — le P.D.K.I. — constituent la plate-forme géographique d'une action plus vaste. L'organisation des guérilleros fedayin du peuple, particulièrement bien implantée dans le pays, y compris les grandes villes et la région de Siakhal — à proximité de la mer Caspienne, — prévoyait l'ouverture des hostilités. Favorable à la création d'un second front qui permettrait de soulager le Kurdistan de la pression gouvernementale, elle pourrait porter le combat dans diverses zones dont la capitale. Cette attitude est partagée par les « Moudjahidin du peuple » (musulmans de gauche).

Alors que les Kurdes irakiens comptaient à leur tête une figure prestigieuse, mais hors du temps — le général Barzani, — *ce sont des* cadres formés à l'occidentale qui ont en main l'appareil du P.D.K.I. Ils doivent, pour la plupart, leur formation à l'exil auquel les a contraints le chah : ainsi Kerim Hessani est-il devenu traducteur de Gorki... D'autres ont trempé leur caractère dans l'épreuve : ainsi Ghani Balourian, tout juste libéré après vingt-cinq ans de prison.

JEAN PRADIER.

En échange d'une reconnaissance par les Etats-Unis

L'O.L.P. serait disposée à mettre un terme à toutes ses opérations militaires

De notre correspondant

Beyrouth. — La mission du pasteur noir américain Jackson *auprès de l'O.L.P. s'est achevée,* le vendredi 5 octobre, sur une note moins enthousiaste qu'à ses débuts. Les responsables palestiniens ne sont pas enchantés de la tournée qu'a entreprise M. Jackson, malgré leurs objections, au Caire, à Amman et à Damas. Pour les dirigeants de l'O.L.P., non seulement la visite au président Sadate était inopportune, mais aussi les rencontres avec le président Assad et le prince héritier de Jordanie Hassan ne leur paraissaient pas indispensables. Ils auraient souhaité que le pasteur *américain* limite son enquête à l'O.L.P., à la Cisjordanie et à Israël.

L'éloge des *accords* de Camp David par le Révérend Jackson, lors de son passage au Caire, n'a pas été particulièrement apprécié. Pas plus que le message verbal du président Sadate que M. Jackson a transmis à M. Arafat. Les dirigents de l'O.L.P. cherchent à établir un dialogue officiel avec les Etats-Unis, non à le rétablir avec *l'Egypte. Ils* ont donc opposé une fin de non-recevoir aux deux principales suggestions formulées *par le chef de l'Etat égyptien* : que le « feu vert » soit donné aux notables de Cisjordanie et de Gaza pour qu'ils participent aux *négociations* sur l'autonomie, et qu'une réconciliation égypto-palestinienne intervienne. L'O.L.P. demande, au contraire, au président Sadate de rompre les négociations sur l'autonomie.

En tout état de cause, l'entourage de M. Arafat est maintenant convaincu que Washington ne tardera pas à faire valoir auprès d'Israël que la reconnaissance de l'O.L.P. est inévitable. L'administration américaine ne serait donc pas *mécontente* des *pressions* qu'exercent sur elle les puissances européennes, dont certaines ont *l'intention de recevoir*, dans les prochains mois, M. Arafat.

La visite de M. Arafat en France, élément capital de la percée palestinienne en Europe, ne semble cependant pas devoir se produire dans un avenir proche. Les dirigeants palestiniens ont cru comprendre que la réserve actuelle de Paris ne signifie pas un recul politique de la France, mais est dictée par la conviction qu'une telle visite devrait constituer un tournant, et non une étape, dans l'affaire palestinienne. Paris souhaiterait *que l'O.L.P. puisse être en mesure* d'annoncer une concession qui rendrait possible un règlement *négocié. M. Arafat parait* avoir reconnu le bien-fondé de ce point de vue et, en conséquence, avoir *renoncé* pour le moment à répondre à l'invitation du parti communiste français.

En attendant qu'un dégel soit possible, l'O.L.P. a chargé M. Jackson de transmettre au président Carter un projet dont les grandes lignes seraient les suivantes :

- En échange d'un dialogue officiel impliquant la reconnaissance de l'O.L.P. par les Etats-Unis, la « centrale » des fedayin *mettrait un terme à toutes ses* opérations militaires, y compris à l'intérieur d'Israël ;
- Dans une phase ultérieure, Israël et l'O.L.P. procéderaient à une reconnaissance réciproque.

LUCIEN GEORGE.

L'ÉCONOMISTE ISRAÉLIEN ELI LOBEL EST MORT A PARIS

L'économiste israélien Eli Lobel est décédé à Paris le jeudi 4 octobre à l'âge de cinquante-trois ans. Il sera inhumé le lundi 8 octobre à 14 h 30 au cimetière de Bagneux.

Etabli en France, au début des années 1950, Eli Lobel a participé à la construction de la comptabilité nationale française au service des études économiques et financières. Lors de l'accession du Mali à l'indépendance, il occupa les fonctions de conseiller à la Banque centrale à Bamako, de 1960 à 1966. De retour en France, il contribua à la création des villes nouvelles dans la région parisienne tout en poursuivant des recherches économiques dans plusieurs domaines.

Les activités d'Eli Lobel étaient bien connues dans l'ensemble du Proche-Orient. Socialiste et militant antisioniste, il fut le premier israélien à tenir des meetings conjointement avec des Palestiniens pour revendiquer notamment le droit de ces derniers à un Etat. Il avait fondé en Europe successivement les revues Israc *et* Khamsin, *cette dernière étant rédigée par des militants en provenance de divers pays du Proche-Orient. Eli Lobel a collaboré encore à diverses publications européennes.*

ITALIE

DITES - LE AVEC DES DROGUES

(De notre correspondant.)

Rome. — *Non, le parti radical ne s'est pas rangé. Cette formation libertaire, qui, avec ses dix-huit députés, représente 3,4 % des Italiens, continue à se battre selon les meilleures règles de la provocation. Après les prises de position pour le divorce et l'avortement, après les campagnes contre le concordat, les délits d'opinion et la faim dans le monde, c'est la drogue, de nouveau, qui mobilise les amis de M. Marco Pannella. Leur thèse est simple : pour lutter contre les trafiquants d'héroïne, l'Etat doit commencer par « libéraliser » des substances légères comme le haschisch et la marijuana.*

Jeudi 4 octobre, un conseiller municipal radical de Rome, M. Angiolo Bandinella, est allé proposer un « joint » au maire communiste, M. Petroselli. Celui-ci l'a chassé de son bureau Le conseiller a fait alors les couloirs du Capitole, offrant de l' « herbe » aux adjoints, aux huissiers et même aux policiers qui n'allaient pas tarder à l'arrêter.

Le lendemain, le secrétaire du P.R., M. Jean Fabre, convoquait une conférence de presse. Après un exposé introductif, cet insoumis de nationalité française, âgé de trente-trois ans, fumait de la marijuana sous les flashes et en offrait gentiment à un commissaire de police venu écouter — avec vingt hommes — la péroraison. Il devait être aussitôt arrêté et conduit à la prison de Regina Coeli. Théoriquement, M. Fabre risque plusieurs années de prison. Mais il serait étonnant que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur alors que plusieurs partis politiques envisagent de la modifier: Déjà, il y a deux ans, on avait autorisé les citoyens à détenir une petite quantité de drogue pour leur usage personnel.

C'est la deuxième fois qu'un secrétaire du parti radical se retrouve derrière les barreaux : en janvier 1975, M. Spadaccia avait fait une expérience semblable pour s'être dénoncé lui-même à propos d'une clinique d'avortement. Quant à M. Marco Pannella, le dirigeant historique des radicaux, ses démêlés avec la justice ne se comptent plus.

ROBERT SOLÉ.

TURQUIE

La droite reproche à M. Ecevit de lutter insuffisamment contre le terrorisme

Une nouvelle épreuve frappe le gouvernement turc de M. Ecevit. Vivement attaqué au sujet d'une liaison qu'il aurait avec une chanteuse, M. Massan Fehmi Gunes, ministre de l'intérieur, a donné sa démission (il appartient au même parti que le président du conseil). C'est la sixième fois depuis le début de l'année qu'un ministre quitte le gouvernement.

Cette affaire éclate une semaine avant les élections sénatoriales partielles qui donnent lieu à une âpre bataille. M. Demirel, qui représente la droite, prône une politique musclée pour enrayer le terrorisme. Son adversaire, M. Ecevit, qui a besoin d'un appoint de la droite pour se maintenir au pouvoir, entend donner l'impression qu'il est capable de maîtriser la situation.

De notre correspondant

Ankara. — L'ex-président local du Parti du mouvement nationaliste tué ; un membre fondateur du parti *ouvrier de Turquie et président de* la branche locale assassiné ; le vice-président de l'université de Cukurova, *professeur de médecine* et *personnalité démocrate*, mortellement blessé en pleine *rue* ; six instituteurs et un homme de service *fusillés par* un *commando armé* dans leurs logements : telles sont, à titre d'exemple, et depuis le début de septembre, les principales victimes du *terrorisme à Adana*, important centre industriel du sud anatolien. Il y a eu près de trente morts.

Ailleurs, la situation est à peu près la même. A *Istanbul*, les locaux du journal *Hergun*, organe du Parti du mouvement nationaliste, ont été criblés de balles par des inconnus, attentat qui a fait un mort et deux blessés. La lutte contre l'anarchie demeure le problème numéro un, bien que l'état de siège demeure en vigueur dans dix-neuf départements depuis la fin décembre.

Il y aurait eu plus de huit cents tués depuis le début de l'année.

La recrudescence de la violence avant les élections sénatoriales partielles du 14 octobre ne semble pas due au hasard : il ne s'agit pas uniquement d'une simple poursuite de « vendettas idéologiques » entre militants, mais d'un défi ouvert à l'autorité de l'Etat et au régime démocratique.

Le gouvernement de M. Ecevit, pour sa part, ne peut se flatter que de menues victoires sur les terroristes. Au cours des derniers mois, plusieurs cellules d'organisations terroristes *d'extrême gauche* et *d'extrême droite ont été démantelées*. Les arrestations continuent, mais, dans beaucoup de cas, il s'agit de jeunes ayant moins de vingt ans. Les inspirateurs du terrorisme demeurent inconnus. La presse stigmatise l'inefficacité des forces de l'ordre dans l'identification des « patrons » de la contrebande d'armes, alors qu'un important arsenal d'armes et de munitions, dont la valeur s'élèverait à 2 milliards de livres turques (190 millions de francs français) a été saisi ces deux dernières années.

La stratégie de la crise

L'opposition de droite accuse M. Ecevit de *« protéger »* les militants d'extrême gauche, communistes et séparatistes. De son côté, la gauche unanime condamne la sévérité du gouvernement, notamment envers le Parti du mouvement nationaliste dont plusieurs membres de sections de jeunesse ou ceux de l'organisation annexe, l'Organisation de la jeunesse idéaliste (U.G.D.) ont récemment été arrêtés pour avoir commis des assassinats politiques. L'ancien colonel Turkes et ses amis du Parti du mouvement nationaliste nient, pour leur part, tout lien entre eux et les terroristes, et dénoncent *« les calomnies d'Ecevit le rouge »*.

Les élections sénatoriales seront accompagnées de scrutins partiels pour cinq sièges vacants de députés, la majorité fragile de M. Ecevit venant encore de s'affaiblir numériquement.

Le vice-premier ministre, M. Sukan, unique représentant du parti démocratique (droite) à l'Assemblée, a abandonné le cabinet Ecevit (*le Monde* du 22 septembre). En outre, un député et un sénateur du parti républicain sont morts récemment. M. Ecevit ne peut donc compter, outre ses deux cent huit élus, que sur douze « indépendants » et sur l'appoint hypothétique de deux autres députés, l'un membre du Parti du la justice, et l'autre du Parti du salut national, soit deux cent vingt-deux voix au maximum.

L'opposition dirigée par M. Demirel dispose, pour sa part, de deux cent vingt et une voix. Encore faudrait-il qu'elle réunisse les deux cent vingt-six voix constitutionnellement requises pour provoquer la chute du gouvernement au lendemain du 14 octobre. M. Demirel espère obtenir au moins trente-deux sièges sénatoriaux sur cinquante, et quatre sièges de députés au moins. Toutefois, le chef du Parti de la justice assure qu'il ne sera pas candidat à la direction du gouvernement. *Il veut, avant tout, provoquer une crise gouvernementale* afin que soient organisées des élections anticipées au printemps de 1980 qui, espère-t-il, lui assureraient la majorité absolue.

Or l'équilibre actuel entre majorité et opposition risque de se maintenir après la rentrée du Parlement en novembre. L'opinion, pour sa part, craint l'immobilisme du Parlement et l'impuissance du gouvernement Ecevit.

Déjà, des rumeurs circulent à droite sur la formule d'un régime de transition. Les champions de la manière forte persistent à dénaturer les récents avertissements du président de la République et du chef d'état-major de l'armée dans un sens conforme à leurs propres souhaits. Ils penseraient à un cabinet « au-dessus des partis », semblable à celui du 12 mars 1971, présidé par une personnalité « indépendante » soutenue de l'extérieur par les militaires.

L'hebdomadaire *Yanka*, proche du haut commandement, écrivait récemment : *« Les militaires jugent qu'il n'y a pas d'autre voie que celle de la démocratie »*, mais ajoutait prudemment qu'*« en cas d'un chaos et d'un vide d'autorité, il y aura un risque de débordement »*.

M. Ecevit mise sur la « conscience démocratique des masses » face au « danger fasciste ». Il accuse certains milieux — industriels en particulier — de ne pas se soucier de l'avenir du régime démocratique, et a estimé que la démission de son vice-premier ministre, M. Sukan, avait *été encouragée par ces mêmes milieux*.

La formation d'un gouvernement de droite ne serait pas aisée, mais *M. Ecevit prend ses précautions : il pourrait s'efforcer d'attirer plusieurs* élus de l'opposition au parti républicain du peuple. Il pourrait même se réserver de proposer au Parti du salut national de former une coalition que compléteraient les élus indépendants « sûrs ». Toutefois, une partie du groupe parlementaire du Parti du salut national est hostile à tout rapprochement avec le parti républicain et il menace de faire sécession si M. Erbakan s'allie avec M. Ecevit.

ARTUN UNSAL.

● *M. Yasser Arafat*, président de l'O.L.P., qui effectue une visite officielle en Turquie, s'est entretenu le vendredi 5 octobre, à Ankara, avec M. Ecevit, président du conseil, et M. Cetin, vice-premier ministre. Les dirigeants turcs ont assuré M. Arafat de leur soutien total dans *« la reconnaissance des droits légaux et historiques du peuple palestinien »*. M. Arafat a, en outre, inauguré les locaux de la représentation de l'O.L.P. à Ankara. — *(Corresp.)*

NORVÈGE

Le premier ministre travailliste fait entrer des syndicalistes dans son gouvernement

Le gouvernement minoritaire travailliste de M. Nordli a subi, le vendredi 5 octobre, un profond remaniement à la suite des piètres résultats obtenus par cette formation aux élections municipales et départementales du 16 septembre en Norvège (nos dernières éditions).

L'entrée au gouvernement du président du parti travailliste M. Reulf Steen, comme ministre du commerce et du transport maritime, vise, *affirme-t-on*, à améliorer la coordination entre le gouvernement et le parti ; en avril 1975, la pratique d'une direction unique du parti et du gouvernement avait *été* abandonnée et M. Steen, chargé de s'occuper du parti, avait laissé à *M. Nordli le soin de diriger le gouvernement*. Le calcul fait à l'époque équivalait à confier au chef du parti la mission de tenter de grignoter les voix sur sa *gauche* tout en demandant au chef du gouvernement d'essayer d'en gagner au centre. Il n'en a rien été.

Le numéro deux du parti, Mme Gro Harlem Bruntland, ministre dynamique de l'environnement, va quitter le gouvernement pour « se consacrer à ses obligations de parlementaire ». En fait, elle sera censée aider M. Bratteli (ancien chef du parti et ancien premier ministre) dans sa tâche de président du groupe parlementaire travailliste. Elle devra ainsi, indique notre correspondant, se préoccuper des affaires concernant l'organisation du parti. On estime donc que l'influence de M. Steen sur la politique du parti sera *réduite*.

Ce remaniement vise à la fois des objectifs immédiats et à plus long terme. D'abord, il s'agit d'apaiser les syndicats et les organisations de base du parti, peu satisfaits de la situation actuelle. Ce n'est sans doute pas sans arrière-pensées que l'impopulaire mais fort compétent ministre des finances, M. Per Kleppe, est remplacé par M. Ulf Sand, conseiller économique de la centrale syndicale, L.O., à un moment où il faudra corriger les effets de la fin du gel des prix et des salaires, à la fin de l'année. La nomination de M. Lars Skytoen, président du syndicat de la métallurgie, au ministère de l'industrie, vise sans doute le même objectif. M. Kleppe reste au gouvernement pour diriger le nouveau ministère de la planification à long terme. M. Nordli compte sur l'appui de ses ministres venus des syndicats pour pouvoir imposer, comme le prévoit le projet de budget, une politique contractuelle qui vise à restreindre les augmentations de salaires pour limiter l'inflation.

Le benjamin du gouvernement sera M. Einar Forde qui, à vingt-six ans, est chargé de l'enseignement. Il appartient à l'aile gauche du parti, *comme Mme Ronbeck nommée au* ministère de la consommation.

En revanche, le nouveau titulaire de la justice, M. Cappelen, n'est pas un nouveau venu, il a appartenu à plusieurs gouvernements dans les années 60 et a dirigé le ministère des affaires étrangères pendant les négociations sur la participation norvégienne à la Communauté européenne en 1972. Son prédécesseur, Mme Valle, contestée pour son projet très libéral de réforme du système pénitentiaire, gérera dorénavant les municipalités.

A plus long terme, il s'agit d'assurer au parti les moyens de remonter le courant avant les élections législatives de 1981 : la Constitution ne prévoit pas ici la possibilité d'élections anticipées.

La presse du parti ne cache pas que les travaillistes ne sauraient *« retrouver une âme »* que dans l'opposition et qu'il faudrait plutôt viser l'objectif plus éloigné de la consultation de 1985. Il est évident, en tout cas, que la pause marquée pour des raisons économiques dans la *« réformite »* va se prolonger. Les travaillistes ne peuvent plus rien grignoter sur leur gauche. Ils devront concentrer leurs efforts sur le centre, voire sur les mécontents qui ont changé de camp (ou choisi d'emblée, comme 40 % des nouveaux électeurs, de voter non socialiste). Il leur faudra peut-être même envisager, comme le préconise le président du Parlement, M. Hansen, de convaincre le parti du centre (en perte de vitesse et d'idéologie et qui paie cher son adhésion au bloc non socialiste) de coopérer avec eux. Ce remaniement ne changera en rien la politique étrangère de la Norvège : M. Knut Frydenlund reste à son poste.

LE NOUVEAU CABINET

— Premier ministre : M. Odvar Nordli (1) ;
— affaires étrangères : M. Knut Frydenlund (1) ;
— finances : M. Ulf Sand (2) ;
— pétrole et énergie : M. Bjartmar Gjerde (1) ;
— défense : M. Thorvald Stoltenberg, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (2) ;
— justice : M. Andreas Cappelen (2) ;
— enseignement : M. Einar Forde (2) ;
— industrie : M. Lars Skytoegen (2) ;
— commerce et navigation : M. Reiulf Steen (2) ;
— problèmes de consommation : Mme Sissel Ronbeck ;
— environnement : M. Rolf Hansen, ex-ministre de la défense.
— municipalités : Mme Inger Louise Valle, ex-ministre de la justice ;
— affaires sociales : M. Arne Nilsen (2) ;
— agriculture : M. Oscar Oksnes (1);
—pêche : M. Eivind Bolle (1) ;
— transports : M. Ronald Bye (2) ;
— pêche : M. Eivind Bolle (1) ;
M. Per Kleppe.

(1) Ne change pas de poste.
(2) Nouveau venu.

AFRIQUE

L'heure du désenchantement en Ouganda

(Suite de la première page.)

Il est pourtant malaisé d'évaluer leur part de responsabilité dans l'agitation criminelle qui règne depuis deux mois à Kampala.

Que reste-t-il aujourd'hui des anciens soldats du maréchal Amin ? Plusieurs milliers sont détenus. D'autres, opérant en bandes armées, terrorisent la population et pillent les troupeaux dans le Karamoja, province il est vrai traditionnellement rebelle à toute autorité centrale. Dans ces contrées proches de la frontière soudanaise et mal « nettoyées » par les forces tanzaniennes, ils occuperaient deux postes de police sur trois.

Mais, dans la région de Kampala, les fauteurs de troubles sont, pour une bonne part, des criminels de droit commun. Vingt mille ont profité, selon le gouvernement, de la confusion ayant accompagné le changement de régime pour s'enfuir des prisons. Tueurs à gages prêts à vendre leurs services pour quelques centaines de shillings, ils constituent une masse de manœuvre utilisée par certains clans au pouvoir. N'ayant eu aucun mal à se procurer armes et uniformes militaires, ils sont les nouveaux adeptes du *kondoism* (brigandage), ce vieux fléau de l'Ouganda.

Il n'empêche qu'aucun des crimes commis à Kampala, surtout depuis l'entrée en vigueur du couvre-feu le 1er septembre, ne peut raisonnablement s'expliquer sans la complaisance, voire la complicité, d'éléments appartenant à la police. Sinon, comment des groupes d'assassins pourraient-ils circuler librement dans la capitale, échapper à la surveillance des patrouilles et tuer impunément des familles entières ? Dans ces conditions, la population n'hésite pas à établir la comparaison sacrilège *« du temps d'Amin, au moins,* distingue une mère de famille, *on ne tuait pas les enfants...* ». Le fait que ces meurtres ne s'accompagnent d'aucun vol confirme, s'il en était besoin, leur caractère politique.

Dans les rues de Kampala, les escouades de militaires tanzaniens se sont nettement raréfiées. La plupart des vingt-cinq mille soldats encore stationnés en Ouganda — sur un total de quarante-cinq mille initialement engagés dans la guerre — restent cantonnés dans leurs casernes. Accompagnés le plus souvent de policiers ougandais, les autres sont censés participer au maintien de l'ordre public : patrouilles, surveillance des ministères, barrages routiers. Mais les critiques soulevées par leur comportement d'*« armée d'occupation »* les a incités, semble-t-il, à plus de discrétion.

Face à la multiplication des assassinats, notamment dans les faubourgs populeux de Kampala, les autorités s'efforcent de mettre en place un système d'autodéfense. Les habitants de chaque quartier sont invités à se regrouper sous la houlette d'un responsable, au sein d'un ensemble de dix cellules familiales. Bien que la campagne d'intimidation de la communauté étrangère ait fait long feu, le personnel de certaines missions diplomatiques se rassemble, chaque soir, dans quelques résidences gardées par des policiers venus en renfort. L'ambassade de France, par exemple, dispose de cinq membres d'une compagnie républicaine de sécurité.

L'opposition bougandaise

La faiblesse du régime tient autant à son isolement qu'à l'hétérogénéité de l'équipe au pouvoir. Les vieilles rivalités, qui conduisirent l'Ouganda à la dictature et à la ruine, n'ont pas tardé à resurgir. Autour d'elles, se cristallisent aujourd'hui de nouveaux conflits idéologiques, personnels et tribaux. En évinçant le président Lule, conservateur et pro-occidental, l'actuel noyau dirigeant, dominé par des adeptes du socialisme, s'est tout d'abord aliéné, pour une bonne part, l'influente ethnie des Bougandais — soit un Ougandais sur quatre environ — laquelle contrôle l'économie du pays et a toujours prétendu jouer un rôle politique de premier plan.

Les Bougandais suspectent l'équipe au pouvoir — quoique celle-ci s'en défende avec vigueur — de *« chauffer la place »* au profit de leur ennemi juré, l'ancien président Milton Obote, renversé en 1971 par le futur maréchal Amin, et qui vit depuis lors à Dar-Es-Salaam. Ils lui tiennent une solide rancune d'avoir aboli, en 1966, leur monarchie cinq fois centenaire et contraint le *kabaka* (roi) à l'exil. La présence d'un des leurs à la tête de l'Etat suffit d'autant moins à désarmer leur hostilité que M. Godfrey Binaisa fut naguère ministre de la justice dans le gouvernement Obote — dont il s'est par la suite désolidarisé — et qu'il n'apparaît pas comme l'un des « hommes forts » du régime en place.

Dans l'esprit du président Binaisa, c'est parmi les Bougandais proches de M. Lule que se recrutent nombre de *« mauvais éléments influencés par des individus ambitieux »*. Bien que M. Lule ait condamné publiquement le recours à la violence, certains de ses partisans sont mêlés, selon toute vraisemblance, à l'agitation en cours. En entretenant délibérément la hausse des prix et le marché noir — notamment par le refus de livrer aux autorités le café, principale ressource d'exportation — les commerçants de Kampala accroissent les difficultés du gouvernement. *« Ne fournissez aucune aide à Binaisa »* : tel est le conseil que s'entendent donner bien des diplomates.

Le second clivage, de plus en plus sensible, oppose les exilés, revenus au pays dans les fourgons de l'armée tanzanienne, à tous les autres. Les premiers peuplent, en grande majorité, le gouvernement et les deux organes dirigeants — et provisoires — créés lors de la conférence de Moshi, qui, en mars dernier, a donné le jour au Front national de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.) : le Conseil national exécutif et le Conseil national consultatif (N.C.C.). Cet antagonisme est au cœur de la *« bataille pour l'élargissement »* du N.C.C., échéance prévue dès l'origine par les vingt-quatre mouvements d'opposition regroupés à Moshi. Faisant office de Parlement jusqu'à la tenue d'élections générales — promises pour juin 1981 — le N.C.C. passera dans les prochains jours de vingt-neuf à cent un membres. Le nouvel organisme devrait être inauguré le 9 octobre. Combien de sièges reviendront à des Ougandais demeurés sur place sous le régime Amin, et qui estiment, non sans raison, avoir plus souffert que les personnalités exilées ?

A cette première inconnue s'en ajoute une autre, qui tient à la composition politique du « N.C.C. élargi ». Beaucoup d'Ougandais, parmi les plus modérés, accusent les éléments « radicaux » de vouloir « *noyauter* » la future Assemblée par l'entremise du Front. La procédure retenue, qu'ils jugent *« antidémocratique »*, donne un certain crédit à leurs allégations. En effet, dans chacun des trente-trois conseils de district (unités administratives de base), vingt-quatre candidats, en moyenne, se sont présentés. Mais cette apparente diversité est trompeuse. D'abord parce que tous les postulants ont dû souscrire par écrit aux *« objectifs généraux du Front »*. Ensuite, parce que le conseil exécutif du Front s'est arrogé le droit de paser au crible les candidatures.

Cet « écrémage » obéira-t-il au seul souci, officiellement proclamé, d'éliminer à ce stade les éventuels partisans du maréchal Amin ? Beaucoup en doutent et soupçonnent l'équipe au pouvoir de chercher à se ménager une majorité docile au sein du « N.C.C. élargi ». D'autant que le Front, qui intensifie son implantation, en multipliant les sections locales, a placé ses hommes dans les conseils de districts, lesquels auront, en se transformant pour l'occasion en collèges électoraux, le dernier mot dans la procédure en cours.

En fait, une course au pouvoir est bel et bien engagée entre le Front et ses opposants modérés. En retardant les élections générales, au demeurant difficiles à organiser actuellement, tant pour des raisons techniques — absence de recensement, désordre administratif — que politiques — sécurité précaire, — le Front cherche à gagner du temps afin de pouvoir s'enraciner dans tout le pays. Ses adversaires dénoncent ce monopole de fait et y voient le prélude à l'instauration d'un régime à parti unique. Au-delà de cette bataille procédurale, c'est donc l'avenir politique de l'Ouganda qui est en jeu.

Des « armées privées »

L'armée nationale, facteur éventuel d'unité, n'est que la juxtaposition de plusieurs « armées privées » à la dévotion des « hommes forts » du régime, dont les deux principales obéissent à M. Yoweri Museweni, ministre de la défense, et au lieutenant-colonel David Oyite Ojok, chef d'état-major. Le premier est un ancien dirigeant étudiant d'obédience marxiste, tandis que le second est un officier demeuré loyal au président Obote lors du coup d'Etat de 1971. Tous deux ont recruté le gros de leurs partisans dans leurs régions d'origine, à mesure que l'armée tanzanienne progressait vers la victoire au printemps dernier.

Ainsi, des témoins dignes de foi ont pu voir les soldats de M. Museweni, anciens paysans pratiquant le maniement d'armes avec de faux fusils en bois, se transformer, au fil des semaines, en militaires réguliers, bientôt vêtus d'uniformes neufs et munis de fusils mitrailleurs fournis par Dar-Es-Salaam. Peut-on attendre de ces mini-armées, fondées sur des allégeances tribales et personnelles, qu'elles manifestent rapidement une conscience nationale ? M. Museweni avait déclaré que le recrutement de l'armée obéirait à certaines règles. Les officiers devraient, par exemple, être issus de l'Université. Ces recommandations n'ont pas, jusqu'à présent, été suivies d'effet ; en revanche, trois cent vingt jeunes officiers viennent d'être envoyés en Tanzanie, où ils recevront un entraînement de neuf mois.

Le régime ne peut guère compter sur l'appui des intellectuels et apparemment ne s'en soucie guère. A l'université de Makerere, les étudiants ruminent leur amertume. Nous avons retrouvé quelques-uns d'entre eux, rencontrés il y a cinq mois alors qu'ils étaient pleins d'espoir et d'entrain. *« Bien sûr*, soupirent-ils, *nous attendions trop des nouveaux dirigeants. Mais tout de même, le gouvernement comprend trop d'exilés. Il méconnaît la réalité ougandaise et ne cherche pas à prendre contact avec la jeunesse. L'Université avait demandé d'avoir un délégué au sein du nouveau conseil consultatif. Cela lui a été refusé. L'esprit de Moshi, dont on fait grand cas en haut lieu, est bien mort. Binaisa est un président-sandwich qui tente de se concilier les diverses factions au pouvoir.* » Moins de six mois après la chute du maréchal Amin, la majorité des Ougandais souscrivent sans doute au diagnostic désenchanté des étudiants de Makarere, qui prédisent pour leur pays une *« nouvelle et longue période d'instabilité »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Togo

● UN OPPOSANT AU GOUVERNEMENT TOGOLAIS, M. Beni Lawson, aurait été enlevé, mardi 2 octobre, par des agents de Lomé, alors qu'il se trouvait en visite au Niger. M. Beni Lawson, de nationalité française, est le frère du colonel Lawson, condamné à mort par contumace au Togo, le 23 août, lors du « procès des mercenaires » (*le Monde* des 26 et 27 août).

EUROPE

« L'autre Allemagne », trente ans après

III. — Une plus large assise internationale

Dans ses deux premiers articles (« le Monde » des 5 et 6 octobre), Manuel Lucbert a analysé les résultats obtenus par la R.D.A. et les obstacles économiques et politiques qui empêchent son épanouissement véritable. Il a montré aussi pourquoi, face à l'Allemagne de l'Ouest, celle de l'Est reste sur la défensive.

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Berlin-Est. — M. Honecker, le chef du parti communiste est-allemand (SED), voyage peu. Jusqu'au début de cette année, on ne l'avait vu s'aventurer qu'une fois hors du continent européen, en décembre 1977, lors d'une tournée en Asie, qui l'avait mené au Vietnam, en Corée du Nord et aux Philippines. En Europe, la seule capitale non communiste qu'il avait visitée était Helsinki, à l'occasion de la Conférence sur la sécurité européenne, en 1975.

Les séjours faits coup sur coup, d'abord en Inde, au mois de janvier, puis sur le continent africain, en février, par le secrétaire général du SED, n'en ont que plus retenu l'attention. La visite à New-Delhi, si elle représentait une première, ne manquait pas d'innovation dans la politique étrangère de Berlin-Est. Elle confirmait plutôt les bonnes relations que les deux pays entretiennent depuis longtemps, l'Inde ayant reconnu la R.D.A. avant la grande vague de 1972-1973.

En se rendant en Libye, en Angola, en Zambie et au Mozambique, M. Honecker manifestait en revanche avec éclat l'influence acquise depuis seulement trois ou quatre ans par son pays en Afrique. Au ministère des affaires étrangères, à Berlin-Est, on fait remarquer à ce sujet, en guise de défense, que « *la R.D.A. n'appartient pas à la catégorie de ces pays qui font et défont les empereurs* ». Il n'empêche que, depuis l'écroulement du système colonial portugais, l'indépendance de l'Angola et du Mozambique et les bouleversements en Ethiopie, la présence est-allemande est devenue une réalité sur le continent africain, à tel point que certains en sont venus à parler de l' « *Africa-Korps* » de Berlin-Est.

Des visées extra-politiques

L'accession au pouvoir presque simultanément de mouvements de libération tels que le M.P.L.A. ou le FRELIMO, qu'elle soutenait activement depuis leur création, a brusquement allongé le rayon d'action de la R.D.A., la faisant apparaître pour la première fois comme un facteur non négligeable sur la scène internationale. Les visées des dirigeants ne sont pas seulement politiques. En établissant des liens suivis d'amitié et en apportant une assistance multiple aux jeunes Etats d' « orientation socialiste », ils s'assurent aussi des sources d'approvisionnement en matières premières précieuses. M. Beil, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, l'admettait sans fard à la dixième session du comité central, en avril.

« *La R.D.A.*, déclarait-il, *a livré jusqu'à maintenant et installé dans les pays en voie de développement plus de cinq cents usines complètes, équipements, ateliers et centres de formation. De la sorte, nous créons les conditions pour un approvisionnement stable et à long terme en matières premières importantes et autres produits provenant de ces pays.* » A titre d'exemple, la R.D.A. importe d'Angola 20 % de ses besoins en café.

Berlin-Est entretient des relations diplomatiques avec quarante-quatre pays africains. Avec vingt d'entre eux, des accords de coopération scientifique et technique ont été signés. Les échanges avec les Etats situés au sud du Sahara représentaient, en 1978, déjà 16 % du commerce extérieur de la R.D.A. (1). Les points forts de l'aide au développement fournie par Berlin-Est se situent dans les domaines de l'éducation, de la santé, des transports (Angola), des mines (Mozambique), et, d'une façon générale, dans celui de la formation de cadres économiques et politiques. Le volet militaire de cette présence n'est pas négligeable, et certains dirigeants des pays concernés savent le reconnaître. Ainsi, M. Mengistu Haïlé Mariam déclarait-il en mai, à une délégation de l'armée nationale populaire : « *Lors que la situation fut la plus critique pour nous, c'est la R.D.A. qui, la première, nous apporta son aide : cela, nous ne l'oublierons jamais.* »

Il est difficile d'évaluer le nombre d'experts militaires est-allemands sur le terrain. Il semble cependant raisonnable d'avancer le chiffre de deux mille cinq cents à trois mille hommes pour l'ensemble de l'Afrique (2), le gros de ce contingent étant stationné en Angola, en Ethiopie et au Mozambique. Ce dernier pays est, au demeurant, le seul avec lequel existe, depuis la visite de M. Honecker en février, un traité comprenant une clause de coopération militaire « *dans l'intérêt du renforcement de la capacité de défense des parties contractantes.* » L'importance politico-militaire de cette assistance a été soulignée par deux tournées faites l'an dernier et cette année, sur le continent noir par le général Hoffmann, ministre est-allemand de la défense et membre du bureau politique du S.E.D.

Après l'Afrique l'Amérique latine ?

Après *l'Afrique, l'Amérique latine* ? A peine les sandinistes avaient-ils pris le pouvoir au Nicaragua que Berlin-Est annonçait, le 2 août, l'établissement de relations diplomatiques avec Managua et l'envoi de secours. Il est significatif aussi que M. Oskar Fischer, le ministre des affaires étrangères de la R.D.A., ait été, fin septembre, le premier chef de la diplomatie d'un pays d'Europe de l'Est à s'entretenir, sur place, avec la direction sandiniste. Cette attitude de soutien très actif aux mouvements de libération dans le monde, conséquence d'une position de principe bien connue, n'est certes pas propre à la R.D.A. Dans son cas, cependant, elle n'a pu se manifester sur une grande échelle que lorsque l'Etat communiste allemand, sorti du Ghetto diplomatique dans lequel il était enfermé depuis sa fondation, en 1949, abandonna progressivement, depuis une dizaine d'années, ses complexes d'infériorité.

En même temps, la politique de solidarité avec le tiers-monde, à laquelle la population est appelée à contribuer par une cotisation mensuelle *obligatoire*, permet à la R.D.A. d'élargir son assise internationale. Enfin, il ne faudrait pas oublier qu'elle représente aussi un facteur important dans la compétition qui oppose, un peu partout dans le monde, les deux Etats allemands. Ainsi, par cette action sur des théâtres d'opérations extérieurs et lointains, les dirigeants de Berlin-Est parviennent-ils à donner forme et expression à un intérêt « *national* » qui, en Europe, se confond, de gré ou de force, avec ceux, plus globaux du pacte de Varsovie.

Cette volonté d'intégration, surtout militaire, dans le camp soviétique a longtemps desservi, sur le plan international, la R.D.A. *L'intégration fut* et *reste* une nécesité étant donnés les faiblesses de la situation intérieure, le *rapport de force défavorable sur* les plans politique, économique et militaire avec la République fédérale *et l'intérêt stratégique de* l'Union soviétique (présence de vingt divisions, soit environ quatre cent *mille hommes* de troupe). Aujourd'hui que la R.D.A. est devenue au sein du Pacte de Varsovie un partenaire égal aux autres, voire supérieur en certains domaines, la situation s'est sensiblement madifiée. Théoriquement, les dirigeants *est-allemands* pourraient, s'ils le voulaient, montrer plus de hardiesse et d'originalité dans leur politique européenne.

Encore faudrait-il que les interlocuteurs éventuels en Europe occidentale manifestent à leur tour leur intérêt. Or, si, de ce côté-là, le front est resté souvent gelé, un certain mouvement depuis peu est en train de se produire. La visite de M. François-Poncet, en juillet, en a été un signe. Prolongé par l'accord économique prometteur conclu entre les deux pays en septembre, ce geste diplomatique représente une évolution notable de la part d'un des trois alliés occidentaux assumant des responsabilités en Allemagne. La France pourrait être aussi le premier pays ouest-européen à signer avec la R.D.A. un accord culturel.

Les ministres des affaires étrangères belge et néerlandais ont, eux aussi, séjourné récemment à Berlin-Est. D'autre part, à New-York, la R.D.A. a posé, pour la première fois, sa candidature à l'un des sièges non permanents au Conseil de sécurité. Trente ans après sa naissance, l'Allemagne communiste n'est sans doute pas complètement assurée de son avenir. Mais peut-être a-t-elle su déjà réunir en ses mains suffisamment d'atouts pour se rendre indispensable à la fois à ses alliés et à ses adversaires.

FIN

(1) M. Klaus Willerding, vice-ministre des affaires étrangères de la R.D.A., *Zur Afrikapolitik der D.D.R.*, *Deutsche Aussenpolitik*, N° 8-1979.

(2) *Frankfurter Allgemeine*, 14-8-1979.

ASIE

LA CRISE INDOCHINOISE ET SES PROLONGEMENTS

Cambodge

LA POURSUITE DE L'« OPÉRATION SURVIE »

Le C.I.C.R. et l'UNICEF ont exposé l'étendue du désastre sanitaire et économique

A la suite de la publication dans le « *Washington Post* » d'un appel *lancé par* le prince Sihanouk après la création à Pyongyang d'un Front national représentant différentes tendances de Cambodgiens réfugiés à l'étranger (« le Monde » du 6 octobre), le *département* d'Etat a indiqué, vendredi 5 octobre, que le prince avait « *un rôle à jouer au Cambodge* » mais que les Etats-Unis ne lui accorderaient aucune aide militaire.

Pendant que le prince tente de constituer une opposition cohérente au régime *de Phnom-Penh*, la *situation dramatique* qui prévaut au Cambodge mobilise de plus *en plus la Croix-Rouge internationale et* l'UNICEF, bien que le gouvernement de M. Heng Samrin formule toujours des objections de principe quant à leur intervention dans les zones tenues par les Khmers *rouges*.

De notre correspondante

Genève. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et l'UNICEF ayant, après de dures négociations entreprises dès janvier, obtenu, le 26 septembre, le feu vert de la part des autorités de Phnom-Penh, entendent poursuivre, selon les plans prévus, « l'opération survie » du peuple cambodgien (*le Monde* du 29 septembre). La gravité de la situation est telle qu'il ne saurait être question pour les responsables des deux organismes de se laisser décourager par les *difficultés* d'ordre matériel et politique auxquelles ils font face.

Au cours d'une conférence de presse *organisée* vendredi 5 octobre, conjointement avec l'UNICEF, M. François Bugnon, *chef de la délégation* du C.I.C.R., de retour du Cambodge, a, pour décrire l'ampleur du désastre — *qui était pire que tout ce qu'il* avait appréhendé, — évoqué Buchenwald.

M. Bugnon s'est rendu trois fois au Cambodge depuis le 7 juillet et a pu avoir de nombreux contacts non seulement à Phnom-Penh, mais aussi dans des provinces situées dans un rayon d'environ 100 kilomètres autour de la capitale. Il a été particulièrement frappé par le très petit nombre de bébés qui ont pu survivre et par les jeunes dont l'espérance de vie est dramatiquement réduite, par la carence alimentaire dont souffrent 100 % des enfants d'âge scolaire. La famine a provoqué chez nombre d'entre eux la cécité. Un mal aussi bénin que la rougeole est devenu mortel.

La situation sur le plan agricole est désastreuse : la pénurie de légumes et de fruits est patente et le riz n'a pas été replanté. On ne trouve que 25 kilos de poisson par jour à Phnom-Penh parce que les filets des pêcheurs font défaut. Les personnes qui travaillent, y compris les fonctionnaires, ne mangent pas à leur faim. Ceux qui n'ont pas d'emploi et qui parviennent à toucher un kilo de riz par semaine l'utilisent souvent pour le troc, car la monnaie n'existe plus au Cambodge.

Le nombre de fausses couches est impressionnant. Les médicaments et le matériel sanitaire font défaut et, en outre, il reste en tout et pour tout cinquante-six médecins survivants dans ce pays de quatre millions d'habitants menacés du pire. Les médicaments de base acheminés par le premier avion de secours ont permis d'approvisionner provisoirement huit hôpitaux et quatorze dispensaires. D'autres envois de secours sanitaires d'urgence vont suivre. Le manque absolu d'infrastructures sur place ainsi que la pénurie constatée *dans tous les domaines* ne permettent pas d'effectuer dans l'immédiat le transport et la *distribution* d'autres *quantités de* secours à la mesure des besoins, lesquels sont immenses.

Selon les dernières évaluations, 100 millions de dollars sont indispensables pour mener à bien durant les six prochains mois l' « opération survie », au cours de laquelle 100 000 tonnes de vivres et de *matériel* devront être *distribuées*. Un appel de fonds sera lancé incessamment à tous les *gouvernements, mais il y a déjà* de nombreuses manifestations de solidarité. Ainsi, la Grande-Bretagne a offert un avion militaire Hercules C-130 spécialement équipé pour faciliter les déchargements. Cet appareil pourra être basé à l'aéroport de Bangkok et effectuer des transports quotidiens de vivres et de matériel. Des organisations non gouvernementales ont offert des Land Rover ; d'autres voitures tout terrain vont également être acheminées vers le Cambodge et des cargos ont été commandés. Un bâtiment *japonais* doit acheminer 3 500 tonnes de riz (offert par l'Australie) jusqu'au port de Kampon-Sam, qui est encore utilisable, mais dont toutes les grues sont endommagées.

La *proposition faite par* le mouvement Un bateau pour le Vietnam de transformer *l'Ile de Lumière* en « un bateau pour les Cambodgiens » a été très favorablement accueillie à Genève. Le C.I.C.R. comme l'UNICEF se félicitent de leur « *très bonne collaboration* » avec la Croix-Rouge cambodgienne. En outre, un dialogue permanent devra être maintenu avec les autorités de Phnom-Penh afin que les diverses phases de l' « opération survie » puissent être adaptées à l'évolution de la situation. Il a été rappelé enfin que l'assistance sera dispensée à toutes les victimes civiles sur l'ensemble du territoire cambodgien.

ISABELLE VICHNIAC.

PLUS DE ONZE MILLE PERSONNES ONT FUI LA PÉNINSULE EN SEPTEMBRE

Le gouvernement malaisien n'acceptera plus de « boat people » et ne supprimera pas le « *cordon de sécurité* » destiné à empêcher l'entrée en Malaisie des réfugiés, a *indiqué* vendredi 5 *octobre* un responsable du ministère malaisien des affaires étrangères. Ce responsable a précisé que ces mesures seront maintenues parce qu'« *aucun pays tiers n'a donné à la Malaisie de garanties suffisantes sur le reclassement des réfugiés* ».

La Malaisie souhaite que « *le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés* (H.C.R.) *et Hanoï appliquent les principes adoptés lors de la conférence de Genève sur un système de départs organisés pour les réfugiés du Vietnam* ».

De son côté, le H.C.R. indique, dans un communiqué publié vendredi à Genève, qu'11 315 personnes ont fui la péninsule indochinoise en *septembre*.

4 616 d'entre elles sont arrivées par voie de terre en Thaïlande, et 6 699 ont gagné en bateau Hong-kong, Singapour, les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie et le Japon.

Dans le même temps, 25 495 réfugiés ont quitté les pays de premier asile pour se réinstaller dans des pays tiers.

Le communiqué fait état d'un engagement du gouvernement américain à verser 14,5 millions de dollars pour l'aide aux réfugiés d'Indochine et 19 millions en vue *de l'aménagement d'un centre* spécial de transit en Asie du Sud-Est. — *(A.F.P.)*

Japo

Tokyo entend jouer un rôle actif dans le maintien de la stabilité régionale

De notre correspondant

Tokyo. — Au moment où le gouvernement japonais vient d'accorder une aide importante au Cambodge (*le Monde* du 5 octobre), le ministère des affaires étrangères a annoncé que l'aide au Vietnam sera une nouvelle fois différée en raison de l'offensive des forces de Hanoï au Cambodge. Cette aide (14 millions de yens), accordée en décembre, est, depuis, périodiquement remise en question. Elle le fut tout d'abord en janvier, au lendemain de l'invasion du Cambodge par le Vietnam, puis elle fut ajournée à plusieurs reprises. A la suite de la conférence de Genève sur les réfugiés indochinois, le Japon avait annoncé son intention de la rétablir en septembre.

Aujourd'hui, bien qu'on affirme aux affaires étrangères ne pas avoir l'intention de la supprimer, son versement est à nouveau reporté à la fin octobre, au plus tôt. Il semble en fait que les Japonais aient été mécontents de l'attitude de Hanoï concernant le secours au Cambodge, attitude qu'ils qualifient officieusement de « *tentative délibérée d'obstruction* ». Tokyo a surtout pris sa décision à la suite de la réunion à Manille des ambassadeurs du Japon en Asie du Sud-Est. Selon le correspondant de l'*Asahi* aux Philippines, ces derniers ont souligné l'effet regrettable que pourrait avoir dans les capitales des pays de l'Association des pays du Sud-Est asiatique (ASEAN) le versement d'une aide à Hanoï compte tenu de la situation au Cambodge.

A Tokyo, on observe que si les pays de l'ASEAN sont en train de *renforcer leur solidarité politique*. Ils demeurent extrêmement prudents en ce qui concerne la *possibilité d'un système de sécurité* collective. Le ministère des affaires étrangères japonais *dément notamment* une *récente* information, citant des sources gouvernementales à Tokyo, selon *laquelle les pays de l'ASEAN pourraient* entreprendre une action militaire commune si la *Thaïlande était attaquée par le* Vietnam. Certains spécialistes des affaires asiatiques n'écartent cependant pas la possibilité d'une évolution en ce sens, tout en constatant qu'elle remettrait en question les bases de l'Association, qui excluent une coopération militaire et privilégient au contraire une neutralisation de la région. Les pays concernés, estime-t-on à Tokyo, sont enclins à trouver un *modus vivendi* avec Hanoï, d'autant plus que l'existence, parmi leur population, de minorités chinoises ne les incline pas à se retrouver complètement du côté de Pékin.

C'est aussi la position adoptée par les Japonais, qui, semble-t-il, avec *l'accord des Américains*, ne veulent pas rompre les ponts avec Hanoï. D'où le jeu mené tant par *l'ASEAN que par Tokyo, qui* mêle les actions diplomatiques parfois vigoureuses et, en sous-main, les manœuvres pour renforcer le *statu quo*.

Le Japon est soumis à des pressions *assez fortes* des pays de l'ASEAN pour « *définir les priorités de sa politique asiatique* » ; en d'autres termes, pour appuyer plus ouvertement leurs actions.

Répondant en partie à cette attente, le Japon a publié le 2 octobre un *Livre blanc sur la diplomatie*, où il est affirmé qu'il entend avoir désormais un « *rôle positif* » dans le maintien de la stabilité régionale, c'est-à-dire, nous précise-t-on au ministère des affaires étrangères, « *un rôle politique* ».

Le maintien de la stabilité dans la région conduit surtout le Japon à renforcer, par son aide économique, les régimes en place. D'une manière symptomatique, il n'a jamais apporté un soutien « *franc et massif* » à la politique des droits de l'homme de Washington, ni aux Philippines par exemple, ni en Corée du Sud. Si, pour ce dernier pays, les Japonais semblent totalement confiants dans la capacité du régime Park de faire face à ses opposants, il semble beaucoup plus préoccupé par la situation aux Philippines après huit ans de loi martiale.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● RECTICATIF. — Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour nous signaler une erreur dans l'*article* d'*André Fontaine*, « Un second Cuba ? », (*le Monde* du 22 septembre) : le *tsar Nicolas Iᵉʳ était le frère* est non le fils de son prédécesseur Alexandre Iᵉʳ.

États-Unis

● M. CARTER FERA SAVOIR OFFICIELLEMENT LE 4 DÉCEMBRE S'IL BRIGUERA UN SECOND MANDAT PRÉSIDENTIEL, a annoncé le 5 octobre le porte-parole de la *Maison* Blanche, M. *Jody* Powell. Le lendemain il partira pour une tournée à travers les *Etats-Unis* qui le conduira dans onze villes et au cours de laquelle il espère *collecter* deux *millions* de dollars pour les besoins de sa campagne électorale. Il ne fait donc pas de doute qu'il se représentera. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● LE DOCTEUR RASETA, *grande figure du nationalisme* malgache, est décédé vendredi 5 octobre à Antananarivo à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Partisan dès 1922 de l'indépendance de son pays, Joseph Raseta avait été député à l'Assemblée nationale française (1945-1946), avant d'être condamné à mort en 1948 pour sa participation à l'insurrection malgache de 1947. Gracié en *1949*, il avait été fait mercredi 3 octobre « héros de la révolution » et élevé à la *dignité* de *grand officier* de l'ordre des Combattants de la révolution malgache. — *(A.F.P.)*

République Centrafricaine

● M. ANGE PATASSE, leader du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.), rentré jeudi 4 octobre à Bangui, a déclaré vendredi que « *le climat est favorable aux négociations* ». M. Patasse a également indiqué qu'il « *remerciait le gouvernement français* ». « *J'avais fait savoir*, a-t-il expliqué en substance, *que je ne voulais pas voir de soldats français à mon arrivée à l'aéroport, il en a été ainsi, et cela fait que le climat est maintenant propice aux négociations* » — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

Les Portugais en France

« Nous venons de tourner une page de notre histoire : celle de l'Empire. Notre patrie doit désormais poursuivre son existence dans les frontières primitives du Portugal. » Le président Ramalho Eanes, qui arrive le lundi 8 octobre à Paris pour une visite officielle de trois jours en France, faisait cette constatation le jour de son investiture, le 14 juillet 1976, à Lisbonne. Partis cinq siècles plus tôt à la conquête du monde, les Portugais se retrouvaient, à l'issue de leur « révolution des œillets », enserrés dans les limites territoriales que l'histoire leur avait imparties dès le douzième siècle.

Mais, 100 000 kilomètres carrés (pour arrondir), c'est, décidément, bien étroit pour une population de douze millions d'habitants, pour un pays qui — est-ce fascination devant le mythe de l'Empire ou atavisme de commerçants ? — n'a pas su construire une grande industrie, à l'instar d'autres pays européens. Aussi — pour échapper à la malédiction d'une terre peut-être moins pauvre que trop densément peuplée et insuffisamment mise en valeur, — trois millions de Portugais, selon des chiffres généralement admis, vivent hors des frontières nationales. En Amérique, en Afrique, en Europe...

Un million d'entre eux, le tiers de la diaspora, sont aujourd'hui en France — ouvriers souvent plus qualifiés qu'on ne le croit, épouses industrieuses s'activant à « faire des ménages », et leurs enfants, généralement plus nombreux, toutes choses égales par ailleurs, que dans les couples français.

Paris, deuxième ville du Portugal ! La visite du président Eanes en France est un peu une affaire de famille. Et les problèmes posés aux deux pays par ce phénomène massif de population, en particulier la scolarisation de près de deux cent mille enfants, seront, une fois encore, au centre des discussions franco-portugaises.

S'assimiler ou vivre en marge ? Tel est le dilemme de chaque Portugais résidant en France. Il est peu différent, admettons-le, de celui de tout exilé — avec cette circonstance favorable à l'assimilation que rien dans la pigmentation ou les coutumes ne crée de distance abyssale par rapport à la société d'accueil. On le voit bien avec les enfants, qui, dominant bien entendu la langue mieux que leurs parents, connaissent parfois de brillantes réussites — telle cette jeune Portugaise qui a obtenu le deuxième prix de français au Concours général en 1979.

La législation française est ambiguë. Elle tend à la fois à faciliter, pour des motifs économiques, le départ des immigrés et, sans doute pour des considérations d'ordre démographique, favorise l'intégration de ceux qui restent. Résultat : près de six mille Portugais ont pris la nationalité française en 1978.

Les autorités de Lisbonne n'ont pas de politique déterminée. Elles n'ont pas les moyens d'encourager le retour de leurs nationaux, faute d'emplois à leur offrir. Elles ne souhaitent cependant pas faciliter la rupture du cordon ombilical, qui tarirait les envois de devises...

L'attitude des migrants eux-mêmes reflète évidemment ces incertitudes. En pratique, l'assimilation est la ligne de plus grande pente. Elle permet, en tout cas, d'échapper à la tracasserie paperassière — hantise de tous les exilés. C'est la « politique » que choisit, le plus souvent, l'immigré portugais pour ses enfants. Mais cela n'empêche pas la part du rêve. Et le rêve, c'est, évidemment, le retour. Pour une minorité, il se concrétise sous la forme de la « petite affaire » que l'on monte peu à peu, avec les économies. Pour le plus grand nombre, la « terre promise » s'incarne dans la petite maison aux rives du Douro, ou dans les collines de Beira-Alta, dont on vient, chaque été, surveiller les progrès à l'occasion des vacances. En attendant une retraite bien méritée.

JEAN-PIERRE CLERC.

L'émigration au quotidien

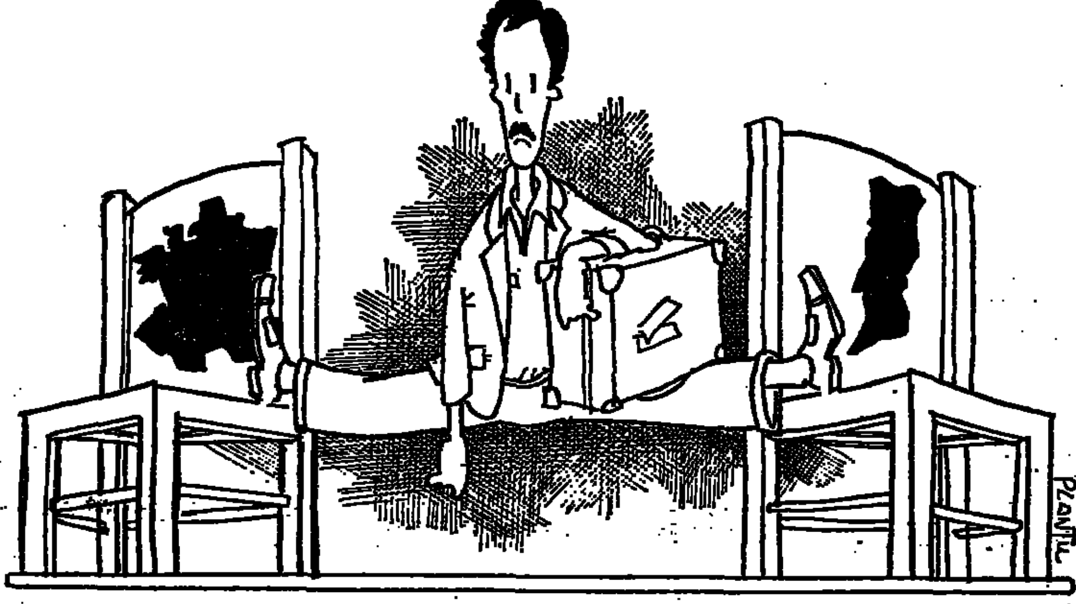
« LES choses n'allaient pas bien à la maison. On manquait d'argent. Alors, je suis parti... » Mario poursuit : « Ça fait déjà loin. Peut-être quinze ans. J'avais un parent à Clermont-Ferrand. Un jour, il était en vacances, on s'est retrouvé dans un café à Guimaraes. On a commencé à parler de la vie au Portugal et en France... Il m'a promis de me chercher un emploi dès son retour à Clermont. Quelque temps après, une lettre de lui me disait que c'était maintenant ou jamais. »

Mario travaille aujourd'hui comme plus de deux mille de ses compatriotes portugais chez Michelin à Clermont-Ferrand. Il se remémore les détails de son aventure. Il n'avait pas de passeport, mais on lui avait donné le nom de « quelqu'un » qui s'occuperait du voyage. Pour 4 000 escudos (1), somme qu'il a empruntée. « J'ai mis mon costume et une cravate. Pensez ! Aller en France ! »

Sa première étape a été Chaves, à quelques kilomètres de la frontière septentrionale du Portugal. Il devait entrer dans un restaurant et, surtout, n'y parler à personne. « Je me suis aperçu, se souvient Mario, qu'il y avait plusieurs hommes, silencieux comme moi. On s'est regardé. Et puis on a fini par se parler. On était tous des clandestins ! »

La nuit tombée, ils sont partis vers la frontière. Quelques kilomètres à pied et « Voilà, vous n'êtes plus au Portugal... » La traversée de l'Espagne fut sans encombre. A Hendaye, les policiers français leur ont remis des papiers. Ils avaient trois mois pour trouver du travail. Le voyage de Mario s'est poursuivi sans problème jusqu'à Clermont. « Tout était bien organisé », reconnaît-il. Notre interlocuteur évoque le cas de compatriotes moins favorisés qui ont dû traverser les Pyrénées à pied, par les sentiers de la montagne.

Supplément réalisé par JOSE REBELO et coordonné par JEAN-PIERRE CLERC



(Dessin de PLANTU.)

Mario s'est présenté au chef d'embauche de Michelin. Celui-ci a tiqué sur ses mains trop fines : à Guimaraes, Mario était manutentionnaire et ne s'était guère fait de cals ! Pourtant, comme les Portugais ont la réputation d'être de bons travailleurs, on lui a donné un emploi.

« Si on ne fait pas de bêtise... »

Balayeur ! Peu à peu, il est devenu ouvrier spécialisé. Sa famille l'a rejoint. Sa fille aînée s'est mariée à un Portugais — un émigré lui aussi. Le mariage a eu lieu au Portugal bien que, ni d'un côté ni de l'autre, il n'y eût de proches parents là-bas. Mais l'ancien patron de Mario, à Guimaraes, avait été le parrain de sa fille. Il a donc été, aussi, son témoin de mariage.

Mario ne se plaint pas de son salaire ni de son emploi. Son gendre s'apprête à entrer chez Michelin. Dans quelques années, son petit-fils sera probablement candidat...

Il a d'abord loué une petite maison dans la banlieue de Clermont, comme beaucoup de ses compatriotes : la ville de Volvic, par exemple, est au tiers portugaise ! A présent, Mario dispose d'un pavillon cédé par Michelin. « Tout se passe bien si on ne fait pas de bêtises », assure-t-il. Elu délégué syndical, il n'a pas cru bon de garder cette fonction. « Personne n'accepte de telles responsabilités, surtout à la C.G.T. ou à la C.F.D.T., car on risque de se faire expulser de l'usine », déclare-t-il.

Les locaux de la principale association de Portugais de la ville (2) ont été prêtés par Michelin. « Ici, la politique reste sur le pas de la porte », admet un des dirigeants de l'association. Cette organisation compte un groupe folklorique, une équipe de cyclisme et un club de football. Elle a aussi une bonne bibliothèque, « quoique la majorité des Portugais d'ici ne sachent pas lire », commente Mario.

Il a des amis Français. « Mais des Français de la ville, explique-t-il. Ceux qui viennent de la campagne sont souvent hostiles. Ils pensent que nous prenons leur travail. » En fait, l'intégration ne semble pas facile, surtout pour les jeunes, dans ce département du Puy-de-Dôme où vivent presque trente mille Portugais. Selon un professeur du C.E.S. de Volvic, les jeunes filles sont victimes des réflexes très conservateurs de leurs parents, qui les empêchent de fréquenter des amis.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 8.)

(1) Environ 350 francs d'aujourd'hui.

(2) Il y a presque cinq cents associations de Portugais en France.

Les intellectuels aussi...

LA grande migration qui, en quelques années, a conduit en France près d'un million de Portugais, est, par son ampleur, un phénomène entièrement nouveau. Mais cet exode continue une tradition plusieurs fois séculaire qu'il vaut la peine de rappeler : celle des Portugais qui, au cours des âges, ont quitté leur pays pour venir respirer de ce côté-ci des Pyrénées un air qu'ils trouvaient plus vivifiant.

Pour ces voyageurs intellectuels, l'Europe, en effet, commence aux Pyrénées. Ils ne s'arrêtent guère en Espagne. C'est que le Portugal entretient avec l'Espagne des rapports complexes et ambigus. Pendant deux siècles et demi (du milieu du quinzième à la fin du dix-septième), les Portugais cultivés ont tous été bilingues — pratiquant avec une égale aisance le castillan et leur langue maternelle. Pendant soixante ans — de 1580 à 1640, — le Portugal a été soumis à la couronne d'Espagne. Mais, malgré les tentations de l'unité péninsulaire, le peuple portugais a toujours obstinément refusé son intégration. Cette Espagne à la fois fascinante et rejetée n'est donc guère qu'un lieu de passage, qu'on traverse pour émerger à Hendaye.

Une culture européenne

De France on va dans le reste de l'Europe; mais c'est ici qu'on revient toujours. L'histoire de cette vieille émigration remplirait des volumes. Au seizième siècle déjà, les étudiants portugais étaient nombreux, non seulement à Paris, mais dans d'autres universités comme Montpellier, Toulouse ou Bordeaux. Le roi Jean III avait créé pour eux des bourses d'étude. Plusieurs devinrent, à leur tour, des maîtres, comme André de Gouveia, qui, après avoir succédé à son oncle Diogo comme principal du collège Sainte-Barbe à Paris, devint recteur du collège de Guyenne à Bordeaux. Les plus grands des humanistes portugais se formèrent ainsi au cours de longs séjours à l'étranger. Quand, en 1547, Jean III fonde à Coimbra le Collège des arts, il fait appel à plusieurs de ces clercs errants.

Cette tentative de modernisation fut sans lendemain. Ce premier humanisme, marqué par Erasme, fut éliminé. Mais ces intellectuels portugais nourris de culture « européenne » nous apparaissent aujourd'hui comme les précurseurs d'une longue tradition : celle des *estrangeirados* qui ne cessent d'entretenir, depuis lors, un dialogue permanent, et souvent dramatique, avec les partisans d'un Portugal replié sur ses traditions.

PAUL TEYSSIER.

(Lire la suite page 7.)

LE PORTUGAL EN 1979

Le commerce extérieur

Analyse globale

LES aspects les plus saillants qui relèvent de l'analyse des indicateurs globaux du commerce extérieur portugais concernant l'année *1978 (voir tableau I)*, lorsqu'on les compare avec ceux des années précédentes, sont :

— La décélération de la croissance du déficit de la balance du commerce : la croissance du déficit pour 1977-1978 a été de 6,7 % par opposition aux 49,1 % enregistrés pour 1976-1977.

— L'amélioration de 15 % du taux de couverture des importations par les exportations (40,7 % en 1977 par opposition à 47 % en *1978*).

— L'amélioration appréciable des *prix moyens* à l'exportation (34,5 % en plus que ceux de 1977) par opposition à une faible hausse des prix moyens à l'importation.

— Une différence saillante dans *les chiffres du commerce* extérieur (notamment en ce qui concerne l'exportation) lorsqu'on compare la croissance en valeur (escudos) et en quantité (tonnes).

Des facteurs économiques conjoncturels, autant intérieurs qu'extérieurs, *ont contribué* aux résultats enregistrés.

Parmi les *facteurs intérieurs* qui ont eu une plus grande influence sur le comportement de la balance du commerce en 1978, les plus significatifs sont :

— La politique de « dévalorisation glissante » de l'escudo, et la plus grande capacité de compétition de nos produits, qui en a été la conséquence.

— *La diminution* du rythme de croissance de l'activité économique, qui s'est reflétée dans les niveaux de l'importation de certaines matières premières et des biens d'équipement.

Parmi les *facteurs extérieurs*, il faut signaler :

— *Le* maintien durant l'année 1978 des prix du pétrole, un produit dont le poids est capital dans l'ensemble de nos importations.

— La dévalorisation du dollar, puisqu'elle a eu une influence positive sur les prix internationaux de nombreux *produits* essentiels.

— La stabilité, voire le décroissement, des cotations dans les marchés internationaux de certains produits agricoles.

— Une certaine amélioration, l'an dernier, de rythme de croissance des économies des pays membres de l'O.C.D.E.

De l'analyse de la répartition géographique du commerce extérieur, on peut dégager les aspects suivants :

— L'augmentation de sa concentration sur les pays de l'O.C.D.E. Les membres de cette organisation absorbent 81,6 % de nos exportations et *contribuent pour* 77 % à nos importations. N'oublions pas que c'est vers la C.E.E. que cette concentration est, de beaucoup, la plus importante : 55,5 % et 45,8 % pour les exportations et les importations, respectivement.

— *La décroissance de l'importance* des zones du Comecon, Afrique du Nord et Moyen-Orient, surtout en ce qui concerne nos exportations.

— La situation inaltérée quant aux marchés traditionnels de nos exportations et de ceux de nos importations ; principaux clients : le Royaume-Uni, la R.F.A., la France et les Etats-Unis ; principaux fournisseurs : la R.F.A., le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la France *(voir tableaux II et III)*.

Par secteurs, et par rapport aux exportations, le groupe des textiles, de la confection et des chaussures occupe la première position de nos exportations (27 % du total). Ceux qui le suivent, par ordre décroissant, sont le liège, les vins, les bois, la pâte à papier, les concentrés de tomate et les conserves de poisson.

Quant aux importations, et en dehors du pétrole (10 % du total), les plus grands chiffres reviennent aux machines autres que les biens d'équipement, aux matériaux de transport, aux matières premières, aux biens intermédiaires et aux céréales.

Le commerce avec la France

Bien que les rapports commerciaux entre le Portugal et la France accusent, depuis toujours, des soldes défavorables au Portugal, l'année 1978 a montré des caractéristiques *sui generis* : d'abord la valeur des marchandises exportées en France dépasse 1 milliard de francs, et ensuite, le taux de couverture atteint 50 %.

En poursuivant l'analyse sur la base du franc français, l'évolution des échanges commerciaux, lorsqu'on la compare avec celle de l'année 1977, se montre favorable au Portugal de 19,1 points, ce qui explique le taux de couverture atteint. En effet, alors que les ventes de la France ont augmenté de 6,5 %, ses achats au Portugal ont atteint 25,6 %.

En ce qui concerne le comportement des *principaux produits (voir tableau IV)*, il faut souligner que la croissance a été continue.

Le groupe des produits manufacturés dépasse les 52 % du total et celui des produits chimiques *tend*, lui aussi, à augmenter.

Pour les ventes françaises au Portugal, celles qui prévalent sont les machines, les appareils et l'équipement de transport (42 % du total), suivies des produits manufacturés (27 %) et les produits chimiques (14,3 %).

TABLEAU I. — Balance du commerce

	1977	1978	Variation
Exportations	77 685 327	107 203 406	+ 37,9 %
Importations	190 684 496	227 254 056	+ 19,5 %
Solde	112 999 169	120 650 680	—
Couverture	40,7	47	
Prix moyen des exportations (*)	20,4	27,4	+ 34,3 %
Prix moyen des importations (*)	12,6	13,5	+ 7,1 %

(*) Exprimés en milliers d'escudos/tonnes.

TABLEAU II. — Principaux clients du Portugal
(en milliers d'escudos)

	1977	1978	Variation
Royaume-Uni	14 173 782	19 388 955	+ 36,8 %
R.F.A.	9 177 774	13 983 729	+ 52,4 %
France	6 176 074	9 542 843	+ 54,7 %
Etats-Unis	5 211 029	7 464 415	+ 43,2 %

TABLEAU III. — Principaux fournisseurs du Portugal
(en milliers d'escudos)

	1977	1978	Variation
R.F.A.	23 689 269	31 546 879	+ 33,2 %
Etats-Unis	19 438 003	26 929 729	+ 38,5 %
Royaume-Uni	19 845 909	22 866 231	+ 15,2 %
France	15 400 463	20 478 102	+ 33 %
Italie	10 228 884	12 416 609	+ 21,4 %

TABLEAU IV. — Structures des exportations vers la France
(en pourcentage)

GROUPE	1973	1976	1977	1978
Produits alimentaires et boissons	26,3	18,6	19,6	18,4
Matières premières et combustibles	26,3	26,7	18,3	14
Produits chimiques	6,1	7	5,8	8,3
Machines, appareils, matériel électrique et de transport	4,6	6,2	8	6,8
Produit manufacturés	36,7	41,5	48,3	52,8

L'industrie lusitanienne

L'INDUSTRIE portugaise représente environ 38 % du *P.I.B.*, 32 % de l'emploi et 28 % de la F.B.C.F. (données de 1976). Elle joue un rôle significatif dans le cadre de la politique économique. En ce qui concerne l'industrie de transformation, sa structure résulte, en *grande partie, de* l'essor industriel qui a eu lieu dans les années 60, en rapport avec l'adhésion du Portugal à L'AELE (zone de libre-échange).

En *dépit du développement* de certaines industries modernes (chimie, pétrochimie, machines électriques, etc.), le groupe des industries traditionnelles (alimentaire, du textile, de l'habillement, des chaussures, du bois, du liège et des meubles) représente 44 % *de l'emploi* et 53 % de la valeur ajoutée du total de l'industrie de transformation.

La contribution de ce dernier groupe d'industries aux exportations de produits manufacturés, *les* textiles et l'habillement en tête, représente plus de la moitié du total des exportations de l'industrie nationale. Si l'on ajoute les exportations de la pâte à papier, on vérifie qu'environ les deux tiers des exportations se concentrent dans ce groupe d'industries. Il va sans dire qu'une telle structure est très vulnérable aux fluctuations de la conjoncture internationale.

La période 1974-1975 a été caractérisée par les changements sociaux et économiques, à la suite de la Révolution du 25 avril 1974. On a enregistré à cette occasion des diminutions sensibles de la production et de l'investissement.

En 1976-1977, une reprise de l'activité industrielle a été enregistrée. Depuis la fin 1977, on constate un certain ralentissement, en raison notamment, de la politique monétaire de stabilisation et de la chute du pouvoir d'achat de la *population*. L'industrie reste cependant un secteur dynamique.

La croissance de la production industrielle, pendant les deux dernières *années, a été fondamentalement* soutenue par le comportement favorable des industries orientées vers l'exportation, qui bénéficient d'une politique du taux de change menée *dans* le but *de conserver* une compétitivité extérieure aux exportations portugaises.

L'évolution la plus récente (janvier à mai 1979) confirme cette idée. En effet, les secteurs où la croissance a été la plus forte sont les *industries* du *bois et* du liège (+ 11 %), du textile (+ 11 %), de la pâte et du papier (+ 11 %), et des produits alimentaires (+ 7 %).

D'une façon générale, l'investissement étranger dans *l'industrie* de transformation n'est pas très important. *Les entreprises* à capitaux étrangers n'emploient au total qu'un peu plus de cent mille travailleurs pour une population active (dans l'industrie) d'environ huit cent mille travailleurs.

La publication en août 1977 d'un code des investissements étrangers a contribué, grâce à la clarification des règles du jeu et à l'établissement d'un ensemble d'incitations, à la création d'un environnement favo*rable à l'investissement étranger*.

En 1978, l'investissement dans l'industrie en provenance des pays de la C.E.E. représentait un tiers du total de l'investissement direct étranger (IDE). Dans le cas particulier de la France (qui détient 25 % de *l'IDE total de 1978) le secteur pré*féré a été celui des industries métallurgiques de base, suivi des industries minières.

Il faut aussi signaler les liens entre les entreprises portugaises et françaises en ce qui concerne les transferts de technologie. La France est le pays avec lequel ont été établis le plus grand nombre de contrats de ce type (suivie de la R.F.A. et du Royaume-Uni).

*A l'avenir, l'industrie nationale de*vra réduire le côté vulnérable de sa structure actuelle et bénéficier des avantages que le Portugal peut offrir, surtout en ce qui concerne les coûts *de production et la localisation* proche des marchés européens. La qualité de nos produits et de nos industries, la compétitivité de nos exportations, et le développement des *industries les plus adaptées* à l'économie portugaise et à l'évolution de la demande mondiale doivent constituer les fondements de la politique industrielle des prochaines années.

Les Portugais en France

LA plus grande communauté portugaise dans le monde se trouve en France, où habitent environ *neuf* cent mille Portugais. *Le flux* migratoire qui a donné lieu à une si grande concentration — survenue surtout entre 1960 et 1973 — a eu un caractère massif, parfois chaotique, avec le transfert en France d'un très grand pourcentage de la population de certaines régions. En effet, l'attraction provoquée par l'essor de développement que la France a connu à l'époque a permis aux émigrants *l'accès à des emplois qui, souvent* mal rémunérés, à cause du caractère clandestin de la plupart des entrées, faisaient de la France un espoir d'une vie meilleure pour des milliers de Portugais.

C'est d'ailleurs dans les années 60 qu'a surgi pour la première fois un courant migratoire du Portugal vers les pays européens, interrompant la traditionnelle migration transocéanique surtout dirigée vers le Brésil et les Etats-Unis, *et c'est jus*tement la France qui, depuis cette époque, reçoit, de loin, le plus grand nombre de Portugais.

La France est ainsi devenue le centre des attentions du secrétariat d'Etat à l'émigration, qui a lancé des *actions et mis en place des services*, afin d'aller à l'encontre des difficultés avec lesquelles les émigrants se débattent quotidiennement.

De nombreuses initiatives ont *été* prises dans le domaine socio-culturel, se traduisant par exemple par une *aide au développement des asso*ciations d'émigrants (il existe actuellement environ cinq cents associations ou groupes), par la réalisation de manifestations culturelles et sportives, par la *diffusion* de *moyens* d'information fournissant des ren*seignements sur des problèmes* concrets, etc.

Dans le domaine des services et du placement d'agents portugais, il est important de souligner qu'il existe en France dix-sept consulats portugais dont l'activité se développe sur*tout aux zones de plus forte concen*tration de nos émigrés. D'un autre côté, afin de conserver l'identité culturelle et linguistique de la communauté portugaise, le nombre de professeurs portugais en France n'a pas cessé d'augmenter, professeurs dont *le devoir est avant tout* d'assurer l'enseignement primaire.

Pour l'année *scolaire* 1979-1980, ils seront trois cent cinquante-neuf, nombre encore insuffisant pour satisfaire réellement les exigences naturelles de la communauté portugaise en *matière* d'enseignement. Néanmoins ces professeurs représentent une charge pour l'Etat portugais de 280 millions d'escudos (environ 24 millions de francs français), ce qui, vu l'austérité requise par la conjoncture, se traduit par un effort qui est *bien* la *preuve de la* reconnaissance des droits des émigrants.

D'autre part, l'enseignement du portugais à un niveau secondaire, bien qu'étant un domaine de la compétence des autorités françaises, constitue un *motif* de préoccupation et fait l'objet d'échanges d'impressions *entre* les autorités *des* deux pays.

L'intérêt *qu'une communauté de* cette dimension suscite au sein du gouvernement portugais se traduit par des initiatives conjointes de divers types avec le gouvernement français comme par exemple des activités de caractère culturel. Ces activités devront avoir comme objectif de faire connaître aux Français et aux Portugais la vie, les coutumes et les aspirations des deux communautés en présence, tout en essayant de *faciliter une compréhension mutuelle* et une bonne coexistence.

En outre, les *obligations des* deux gouvernements en ce qui concerne les exigences légitimes des émigrants dans le domaine social ont fait l'objet de préoccupations constantes lors des contacts entre les autorités compétentes portugaises et françaises. C'est ainsi qu'une concertation au niveau bilatéral a été considérée nécessaire, et des négociations ont eu lieu afin de permettre l'élaboration d'accords tels que la convention de *sécurité et les accords complémen*taires successifs, ainsi que l'accord de 1977 relatif à l'immigration, à la situation et à la promotion sociale des travailleurs portugais et de leurs *familles en France, cet accord* étant considéré comme un instrument de travail du plus grand intérêt.

C'est dans ce cadre que surgissent actuellement quelques mesures importantes du gouvernement français destinées à réglementer les conditions de séjour et de travail de la population étrangère émigrée, mesures au demeurant assez dures et déterminées par une situation de crise de l'emploi que le gouvernement français souhaite minimiser.

D'un côté, il faut considérer la discipline à adopter en ce qui concerne l'émigration clandestine. Or c'est justement une matière où le *secrétariat d'Etat à l'émigration* a toujours soutenu l'utilité d'établir des flux migratoires réguliers et officiellement encadrés, bien que celui-ci ait toujours considéré que, dans de nombreux cas, il existe des aspects humains qui ne peuvent être oubliés.

En ce qui concerne la nouvelle réglementation sur le séjour et le *travail* des étrangers (et en tenant compte des garanties données publiquement à diverses occasions par de hauts responsables français, que celle-ci *ne serait* pas applicable aux citoyens des pays en voie d'adhésion à la Communauté européenne), il est considéré comme important d'établir les moyens d'information afin de calmer les inquiétudes normales que l'annonce de la nouvelle réglementation ne manque pas de causer à la communauté portugaise établie en France.

Finalement, il faut signaler la nécessité d'une concertation chaque fois plus intime et élaborée entre les deux gouvernements dans tous les domaines qui concernent ou qui découlent de l'importante présence *portugaise en France* et de son retour éventuel au pays d'origine.

En effet, seule la prise de conscience et la coopération des gouvernements dans le cadre de leurs devoirs et intérêts communs pourra permettre un traitement juste et humain des migrations en France ou dans le monde.

Un pays de lumière

AUJOURD'HUI, dans toute l'Europe et dans le monde, on croit bien connaître le Portugal. Et pourtant, cette nation indépendante depuis bientôt mille ans, qui s'étend à l'extrême occident, qui *tient à la fois de l'Atlantique* et de la Méditerranée, réserve bien des surprises et cache quelques secrets.

Du nord au sud du pays, dans les bourgs et dans les villages, on découvre les filigranes de pierre des cathédrales, le charme et l'élégance *classique de ses palais*, *les murailles* de ses châteaux-forts et la sobriété de ses constructions civiles. L'art gothique se développa au Portugal dans un style qui lui est bien propre : le « manuelin », où les motifs d'origine maritime et naturelle sont la caractéristique prédominante.

Etant données ses dimensions, on pourrait penser que le paysage et la géographie du Portugal sont uniformes. Mais ses 90 000 km2 nous *offrent* une *surprenante succession* de contrastes, de couleurs, de reliefs et de végétation. Sur le littoral, les plages d'un sable doré et fin sont interrompues par de hautes et majestueuses falaises tandis que, à l'intérieur, les chaînes de montagnes dominent des vallées verdoyantes.

Les grandes plaines de l'Alentejo et du Ribatejo où paissent les manades de chevaux et de taureaux sauvages, nous mènent vers l'Algarve, région touristique de renommée mondiale.

En plein Atlantique, les archipels de Madeira et des Açores (actuellement des *régions* autonomes dans la République portugaise) constituent deux points de haut intérêt ethnographique et culturel. Madeira est depuis près de cent ans la perle de l'Atlantique pour le tourisme de repos. Et les neuf îles des Açores *forment une vraie réserve naturelle* dont le développement devra s'accompagner de la préservation de l'écologie et de ses paysages de rêve.

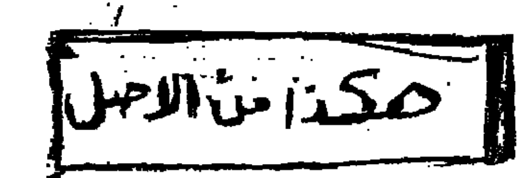
Parler du Portugal sans mentionner les pêcheurs de Nazare, les *joueurs de cornemuse et les* danseurs du Minho et du Tras-Os-Montes, sans énumérer les innombrables possibilités de pêche sportive à Sesimbra et Arrabida, les délicieuses lamproies du Minho ou les truites du Vouga, c'est oublier *les ingrédients les plus substantiels* de ce pays. Se régaler d'un *caldeirada* sur le Tage, déguster le « vin vert » dans le Haut-Minho, assister en Algarve à l'épanouissement des amandiers en fleur, goûter au pot-au-feu de Beira-Alta, flâner en automne *dans le merveilleux parc* national de Geres ou gravir les pentes de Sintra, voici quelques exemples de tout ce que le Portugal peut offrir à ses visiteurs.

La corrida portugaise est en elle-même inséparable du caractère national. Elle est plus un jeu d'adresse et de virilité que le spectacle — parfois peu accepté — de la corrida à pied. Les cavaliers portugais possèdent un art unique *dans le monde entier* qui leur *vient* d'une expérience ancestrale.

L'art populaire se manifeste joyeusement dans les dentelles et les broderies, dans la délicatesse des *filigranes, dans les formes* fantaisistes et hautes en couleurs de la céramique, dans les articles en osier et dans les fers forgés, dans le liège, le cuivre et l'étain, dans l'invention toujours renouvelée de ses meubles et de ses jouets en bois. Les danses folkloriques sont d'une grande variété et d'une grande richesse. Le *fado* est aujourd'hui partout connu et apprécié. Les chants graves et dramatiques de l'Alentejo trouvent leur source dans le chant grégorien.

L'homme portugais est, dans toutes les régions, affable mais réservé. Il aime rendre service, mais tou*jours avec dignité. Il est cordial* mais incapable d'abuser de son prochain. L'hospitalité portugaise n'est pas une formule vide de sens : elle est une réalité aussi tangible qu'une belle grappe de raisin cueillie sur les pentes de schiste de la vallée du Douro, berceau de ce produit exquis, bu et apprécié par le monde entier, le porto.





هكذا من الأصل

Pas seulement une langue d'immigrés

Le portugais est aujourd'hui la langue de cent cinquante millions d'hommes vivant sur trois continents. En dehors de l'Europe, il est en effet parlé en Afrique, dans plusieurs pays récemment indépendants, l'Angola, le Cap-Vert, la Guinée et le Mozambique ; en Amérique du Sud, où le Brésil représente à lui seul presque la moitié de la population du sud du continent. Nous pourrions enfin mentionner l'Asie, avec Macao et Timor.

Cette langue a fait son entrée, il y a plus de cinquante ans, dans l'université française. Son enseignement s'est surtout développé après 1940, et le nombre des étudiants a particulièrement augmenté après 1970. Aujourd'hui, trente et une universités dispensent un enseignement de portugais ; neuf d'entre elles offrent un cursus complet (initiation, DEUG, licence, maîtrise, doctorat) et sept préparent les étudiants aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire, le CAPES depuis 1971 (dix postes en 1979) et l'agrégation depuis 1974 (cinq postes en 1979).

La recherche, qu'elle soit littéraire, historique, sociologique ou linguistique, concerne les domaines portugais, brésilien et africain.

Le portugais a été introduit récemment dans un certain nombre de grandes écoles et d'instituts supérieurs (1), le plus souvent à vocation technique. On peut l'apprendre notamment à l'Ecole nationale d'administration.

La présence massive de travailleurs portugais dans certains secteurs de la vie professionnelle — hôpitaux, administrations, chantiers — a rendu nécessaire l'apprentissage de cette langue par des Français. Elle a suscité la création de nombreux cours de portugais dispensés dans le cadre de la formation continue. Un enseignement par correspondance a même été conçu à cet effet par l'université de Haute-Bretagne, à Rennes.

Si le portugais a droit de cité depuis longtemps à l'Université, il était presque inexistant dans le second degré avant 1973, puisqu'il n'était enseigné dans les lycées que dans quatre villes, Montpellier, Paris, Poitiers et Toulouse. Il ne s'adressait qu'à cent cinquante élèves français du second cycle. Aujourd'hui, sept mille élèves, français et portugais, du premier et du second cycle peuvent apprendre cette langue dans plus de deux cent cinquante collèges ou lycées. Ces établissements sont répartis sur toute la France avec, il est vrai, une plus grande concentration dans les académies de Créteil, Orléans et Versailles, où les enfants portugais sont plus nombreux.

Un enseignement par correspondance de portugais (comme langue maternelle ou étrangère) a été organisé, en 1976 et 1977, au Centre national de télé-enseignement de la sixième à la terminale.

Le ministère de l'éducation est conscient de l'intérêt que présente l'étude des langues maternelles dès la sixième, en première langue — donc, en particulier, du portugais pour les jeunes lusophones.

Ceux-ci peuvent, d'une part, rester en contact avec leur langue et leur culture d'origine, dont la connaissance est utile dans les communications familiales et en cas de retour dans le pays. Ils peuvent aussi trouver dans cet enseignement un soutien pédagogique et psychologique qui les aide à progresser même en français. L'effort scolaire que les élèves doivent fournir s'en trouve allégé, puisqu'ils n'étudient que deux langues, le français et leur langue maternelle, et non plus trois.

Des classes bilinges

Cet enseignement de la langue maternelle comme première langue vivante devrait être une suite à l'enseignement de portugais dispensé à l'école primaire par les instituteurs portugais dans le cadre des accords cultureis franco-portugais

Depuis 1978, des équivalences automatiques sont accordées au Portugal, après examen du bulletin scolaire français, aux élèves de sixième et de cinquième qui ont étudié le portugais comme première langue étrangère.

Les élèves portugais, particulièrement ceux qui ont étudié leur langue maternelle dès la sixième, commencent à entrer en plus grand nombre dans le second cycle. Dans de meilleures conditions aussi : au concours général de 1979, les élèves portugais ne se sont pas seulement illustrés dans l'épreuve de portugais, créée en 1977, mais aussi dans d'autres disciplines — telles que le français, où le deuxième prix a été décerné à une élève d'origine portugaise.

En vue de développer l'enseignement du portugais dans les lycées d'enseignement professionnel (enseignement technique court), où l'on compte de nombreux enfants portugais, une expérience a été entreprise en 1979-1980 par le lycée Pothier d'Orléans, l'un des premiers à avoir accueilli l'enseignement du portugais en France, et le premier à l'offrir sans distinction dès la sixième aux élèves français et portugais : les élèves des établissements techniques de la ville sont admis à suivre certains cours de portugais donnés dans le lycée.

En 1979-1980, le portugais fait partie des sept langues maternelles pour les expériences sur l'enseignement des langues entreprises à l'initiative du secrétariat d'Etat auprès du ministère de l'éducation en 6e, en 4e et en seconde.

Des classes bilingues sont ouvertes, au nombre de quatre, dans des régions à forte immigration. Le portugais y est enseigné à raison de sept à huit heures — cinq heures d'enseignement de la langue, et deux ou trois heures d'enseignement d'une discipline d'éveil dans la langue.

La fin d'un double malentendu

Le développement du portugais semble avoir été freiné, au début, par un double malentendu : celui des parents portugais ne comprenant pas l'intérêt de perfectionner leurs enfants dans une langue dont ils ne connaissent que les rudiments; celui des parents français, qui associaient cette langue exclusivement à l'immigration.

Ce malentendu semble aujourd'hui dépassé. C'est, en particulier, le cas dans les établissements et les villes où la langue portugaise est présentée dans sa dimension internationale, et où ont été menées des activités culturelles sur le Portugal, le Brésil ou les pays d'Afrique d'expression portugaise, permettant de mieux connaître ces pays.

Des expositions, faites avec la participation des élèves, ont été présentées soit dans les établissements où la langue est enseignée, soit dans des locaux municipaux ouverts à tous les publics. C'est ainsi que l'exposition sur le Portugal, conçue par le Musée d'art moderne et présentée de mars à novembre 1978 à Paris, a circulé, en 1979, dans des villes de province.

Certains enseignants ont organisé des voyages au Portugal, souvent avec l'aides des ministères de l'éducation français et portugais. Des élèves portugais ont ainsi découvert leur pays ; des français le pays de leurs camarades. Il y a même eu un véritable échange de classes en cours d'année scolaire entre les élèves du lycée Raymond-Naves à Toulouse et ceux de Figueira-da-Foz.

Il existe, enfin, un mouvement d'assistants entre la France et le Portugal : 11 Portugais et 2 Brésiliens se trouvent cette année dans des établissements secondaires. Les universités, pour leur part, échangent des lecteurs.

L'enseignement de cette langue, conçu sans préjugés et dans sa véritable dimension internationale, devrait donc permettre aux élèves lusophones de mieux réussir dans le secondaire tout en conservant leur langue maternelle. Il devrait, en outre, offrir aux élèves français un véhicule de communication utile notamment dans la perspective de la prochaine adhésion du Portugal au Marché commun et une clé d'accès à plusieurs grands pays en voie de développement.

SOLANGE PARVAUX,

chargée d'inspection générale pour le portugais.

(1) La liste des universités et de ces écoles figure dans le Vademecum publié en 1978 par l'Association pour le développement des études portugaise, brésilienne et africaine (ADEPBA, 117, rue de Rennes, 75006 Paris).

Les intellectuels aussi

(Suite de la page 5.)

Ces *estrangeirados* constituent, au dix-neuvième siècle, le noyau dur des tenants de l'idéologie libérale. L'occupation napoléonienne les détourne un temps de la France, et c'est en Angleterre qu'ils se rendent. Mais, dès le rétablissement de la paix en Europe, on les voit revenir. Les deux plus grands maîtres à penser de l'époque romantique, Almeida Garrett et Alexandre Herculano, se sont ainsi exilés en Angleterre puis en France. Mais le plus caractéristique de ces Portugais « européanisés » fut sans nul doute Eça de Queiros (1845-1900), qui passa la plus grande partie de sa vie à l'étranger comme consul de son pays, d'abord à Cuba puis en Angleterre et enfin à Paris. Toute l'œuvre d'Eça fut un long effort pour faire sortir le Portugal de ce qui était à ses yeux un provincialisme rétrograde et pour l'ouvrir aux idées modernes.

Arrêtons là cette énumération. De quelque côté que l'on se tourne, l'histoire intellectuelle du Portugal montre, à chaque génération, l'importance d'un courant migratoire qui poussait vers l'« Europe » une part considérable des meilleurs esprits du pays. Certes, on pourrait nuancer le tableau, et montrer que ces *estrangeirados* constituent une société complexe et diverse. Il y a parmi eux des diplomates, des mondains, des « clercs », des artistes, des hétérodoxes, des politiques et des dilettantes. Mais un trait les marque à l'évidence: la plupart jouent un rôle dans le grand débat qui oppose les partisans d'un Portugal ouvert aux idées nouvelles à ceux d'un Portugal replié sur soi. Ils ont le plus souvent constitué l'aile marchante de l'innovation.

Encore plus nombreux

Cette évocation du passé nous aide à comprendre des événements récents. Depuis le début de l'ère salazariste, les intellectuels et les artistes portugais ont afflué de ce côté-ci des Pyrénées, plus nombreux que jamais — notamment dans les universités.

Certains des lecteurs de portugais des facultés françaises ont depuis lors pris leur part à l'histoire intellectuelle de leur pays. On trouve parmi eux des hommes comme l'écrivain Urbano Tavares Rodrigues, l'érudit Luis de Matos ou le critique Antonio Coimbra Martins, ancien ambassadeur à Paris. Dans l'ordre de la recherche scientifique, une élite de maîtres s'est formée en France. C'est le cas de Vitorino Magalhaes Godinho, spécialiste de l'histoire économique du Portugal, qui a occupé le poste de ministre de l'éducation après la révolution d'avril 1974, de Joaquim Barradas de Carvalho, l'un des meilleurs connaisseurs de l'époque des découvertes, du géographe Orlando Ribeiro, de José Augusto França, connu pour ses travaux sur l'histoire de l'art, de bien d'autres encore. A côté des universitaires et des chercheurs, gardons-nous d'oublier les artistes, et d'abord la grande Vieira da Silva.

« Afrancesados »

Quoi qu'on en ait dit, ces Portugais pénétrés de culture française — ces *afrancesados*, comme les appellent souvent leurs ennemis, — ne sont pas des « acculturés ». Ils restent pénétrés de leurs caractéristiques nationales. Le cas d'Eça de Queiros est à cet égard caractéristique. Pendant le long séjour qu'il effectue en Angleterre puis à Paris, son orientation intellectuelle et morale reste avant tout portugaise. C'est en fonction du Portugal et de ses problèmes qu'est conçue son œuvre entière. Cet homme que l'on a accusé de parler français en portugais a vécu à Paris sans jamais se laisser contaminer par le milieu ambiant.

Cette authenticité nationale va même parfois trop loin au goût de certains Français : parmi tous ces intellectuels, il est extrêmement rare que l'on trouve un « francisant » pur, un chercheur spécialisé dans la langue et la culture françaises. Tous, ou presque, demeurent avant tout intéressés et préoccupés par leurs problèmes nationaux, par l'histoire, la sociologie, la littérature de leur pays. Les seules exceptions notables sont récentes : elles se trouvent principalement chez les enfants issus de familles portugaises émigrées en France, qui ont atteint un degré d'« acculturation » assez poussé pour qu'ils se considèrent aussi bien Français que Portugais.

Mais ce n'est encore qu'une exception. Les *estrangeirados* de notre siècle, comme ceux des générations antérieures, se caractérisent à la fois par leur ouverture à toutes les formes d'innovation venues d'Europe et par une évidente fidélité à leurs racines nationales.

PAUL TEYSSIER,

professeur à l'université de Paris-Sorbonne.

L'émigration au quotidien

(Suite de la page 5.)

Angoissés, constamment « assis entre deux chaises », certains jeunes Portugais décident, au terme d'une démarche purement intellectuelle, de retourner au pays. En général, l'expérience est de courte durée. Et ils reviennent plus désemparés qu'avant. Beaucoup de ceux qui sont nés en France ou qui ont quitté le Portugal en bas âge se font du pays une image un peu mythique. « *J'aimerais bien y habiter*, nous dit un garçon de onze ans, élève d'un collège de Brive. *On peut jouer dehors, et, en plus, il y a beaucoup de monuments à regarder.* » Courts séjours de l'été qui donnent du Portugal cette sensation d'un pays de balades et de fêtes...

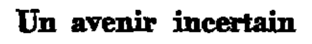
La plupart des Portugais vivent le mirage du retour. Même si, peu à peu, ils s'intègrent dans la société française (1). Voici M. Henriqueto. Il travaillait à Lisbonne comme carreleur. Arrivé à Brive en 1967, il est devenu maçon. Puis il s'est mis à son compte, comme carreleur. Il habite un appartement « *assez convenable* » au centre de la ville, « *avec feu de bois et tout* ». Il envoie de l'argent au Portugal, où il a acheté une petite maison. Mais il essaie de ne pas trop y penser.

L'Issac, *un petit village des environs de Brive, a été, dans les années 60, envahi par des Portugais : on* venait de rouvrir des carrières dans *le coin. M. Iubertie*, l'ancien instituteur, aujourd'hui à la retraite, nous rapporte *qu'en 1958 il avait 5 élèves* portugais et 52 français. Douze ans plus tard, il accueillait 53 élèves portugais et 17 français seulement. Mais l'année dernière, son *ancienne école* n'était plus fréquentée que par 3 Portugais contre 29 Français. M. Iubertie explique : « *Le village de l'Issac avait été pratiquement abandonné par les Français, qui sont allés habiter à Brive. Des Portugais les ont remplacés. Mais au fur et à mesure que ceux-ci trouvaient de meilleurs emplois, ils prenaient, eux-aussi, le chemin de la ville. Le déménagement à Brive où résident actuellement plus de trois mille Portugais, c'était un signe de promotion sociale.* »

Saint-Martin-d'Hères, près de Grenoble : quarante-cinq mille habitants, *dont un tiers d'étrangers* — des Italiens, des Algériens et des Portugais. Une réunion est organisée par l'Association des originaires du *Portugal.* L'organisation est de tendance communiste, mais la plu*part des quelque quarante personnes* qui sont venues ce jour-là n'ont *rien à voir avec le parti.*

Les récriminations fusent. Contre les autorités portugaises, qui ne semblent pas décidées à installer un consulat à Grenoble. Contre l'école, où les enfants seraient marginalisées « *On les garde jusqu'à l'âge de seize ans dans des sections d'enseignement spécialisé où ils ne font que nettoyer les voitures des profs.* » Contre l'accueil qui leur est réservé dans les hôpitaux, où il faudrait faire « *tout un cinéma pour être bien reçu* ».

Le climat est tendu. On s'insurge contre *le projet de loi Stoléru*, *qui* crée des divisions entre les immigrés. *En annonçant que la loi ne serait* pas appliquée aux ressortissants des pays du Marché commun ou en voie de l'être — l'Italie, l'Espagne, *le Portugal... — les autorités* françaises encouragent, dit-on ici, la création d'« *immigrés de seconde catégorie* » : les Algériens, les Marocains, les Turcs... La majorité des présents ne font qu'écouter ces arguments développés par une minorité plus politisée : « *Pendant cinquante et une semaines, le gouvernement favorise le développement du racisme ; puis il décrète la Semaine du dialogue* », déclare encore un des orateurs.



Un avenir incertain

Le racisme anti-portugais existe-t-il ? A vrai dire, cela dépend des *régions. Plus on se rapproche de* Paris, plus la situation s'aggrave. A Orléans, par exemple, les immigrés portugais s'en plaignent : « *Avant, on nous exploitait avec le sourire aux lèvres. Aujourd'hui, même le sourire a disparu...* »

On est au siège d'une des associations de Portugais d'Orléans. Un petit immeuble en mauvais état. Au premier étage, une salle garnie d'étagères ornées de trophées sportifs. On s'interroge : sera-t-on obligé *de retourner au Portugal ?* Brouhaha. « *Mes trois enfants ne savent même pas parler portugais* », dit un des participants à la réunion. « *Rien n'a été fait pour faciliter notre retour* », ajoute un autre qui évoque les « *promesses non tenues* » des gouvernements qui se sont succédé à Lisbonne depuis la révolution du 25 avril.

Leurs vacances au Portugal leur *ont laissé*, cette année, un goût amer dans la bouche. Ils se sont sentis mal accueillis. Arrivés dans leurs villages, les émigrés ont tendance à « *montrer leur argent* ». Ils achètent tout, sans trop compter. Ils se font édifier les plus belles *mèson* (le mot français est passé, phonétiquement, dans la langue portugaise !). Ces constructions, souvent, jurent dans le paysage : *c'est le pavillon* de la banlieue parisienne transposé dans la Beira, le *Minho ou le Tras-os-Montes. Les* commerçants en profitent : l'été, les *prix galopent. Les villageois, peu* familiers des mécanismes du marché, en attribuent *la faute aux seuls* émigrés. Aux « *franclus* », comme *on les appelle là-bas...*

Craignant constamment l'expulsion qui les renverrait dans les limbes du chômage au Portugal, les immigrés cherchent désespérément des solutions. Certains prennent la nationalité française : 2 600 en 1972, 3 600 en 1974, 4 200 en 1976 et 5 500 en 1978.

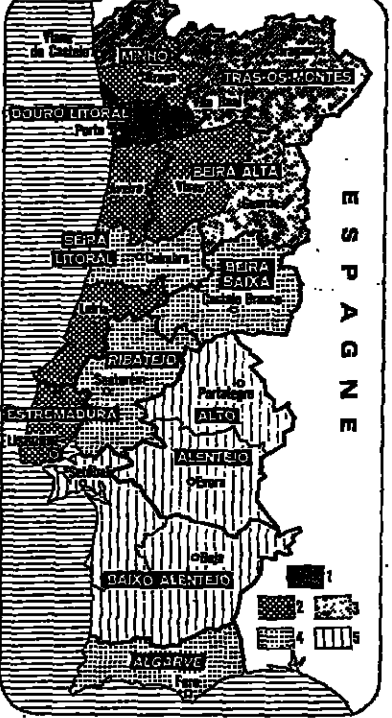
Beaucoup nous ont dit attendre du général Eanes qu'il demande au gouvernement français, « *de dire toue la vérité* », notamment à propos des projets de M. Stoléru. Au mois d'août dernier, un groupe de représentants des associations de *Portugais en France* a annoncé, à Lisbonne, que, « *malgré ses bonnes intentions* », *le gouvernement français* était disposé à renvoyer des *milliers de Portugais. Dans une* lettre adressée au président de la *République portugaise, M. Valéry* Giscard d'Estaing a, quant à lui, assuré formellement que les immigrés portugais pourront rester en France.

Mais les mauvaises nouvelles ont la vie dure...

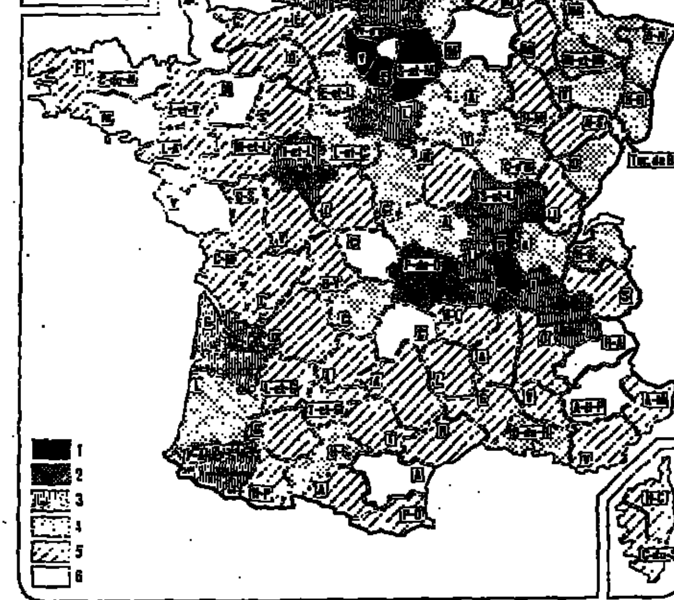
JOSÉ REBELO.

(1) L'« aide au retour » — 10 000 francs accordés aux immigrés qui décident de retourner dans leur pays — n'aurait eu que des effets limités. La plupart des 23 000 Portugais qui en ont profité pensaient déjà à s'en aller. L'« aide » aurait uniquement accéléré les départs.

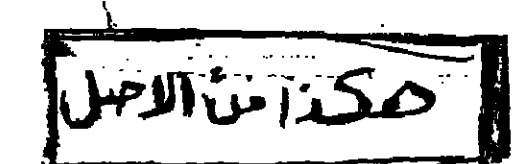
Echelle semi-logarithmique
1200 000 – 1000 000 – 800 000 – 600 000 – 500 000 – 400 000 – 300 000 – 200 000 – 150 000 – 100 000 – 90 000 – 80 000 – 70 000 – 60 000 – 50 000 – 40 000 – 30 000 – 20 000
934 207 – 986 233 – 52 938
NOMBRE DE RÉSIDENTS PORTUGAIS EN FRANCE
1960 – 1965 – 1970 – 1975 – 1978
Source: ONI



PORTUGAL : 1) département ayant fourni plus de 4 000 émigrants par an, de 1950 à 1975 ; 2) de 3 001 à 4 000 émigrants annuels ; 3) de 2 001 à 3 000 ; 4) de 1 001 à 2 000 ; 5) moins de 1 000 émigrants par an.



FRANCE : 1) départements abritant plus de 40 000 émigrés le 31 décembre 1975 ; 2) de 20 001 à 40 000 ; 3) de 10 001 à 20 000 ; 4) de 5 001 à 10 000 ; 5) de 1 001 à 5 000 ; 6) moins de 1 000 immigrants au 31 décembre 1975.



L'envers de l'Empire

ENVIRON 3 millions de Portugais résident actuellement à l'étranger. Ils se répartissent ainsi : 1.200.000 en Europe, environ 900 000 en Amérique latine, plus d'un demi-million en Afrique australe, 325 000 en Amérique du Nord et 30 000 en Australie.

En Europe, les plus grandes concentrations de Portugais sont localisées en France (990.000) et dans la République fédérale allemande (110 000). Pourtant, la diaspora portugaise s'étend à presque tous les pays de l'Europe capitaliste ; des groupes très importants d'immigrés existent notamment en Espagne, en Grande-Bretagne et au Luxembourg.

Cet exode au-delà des Pyrénées est un phénomène qui remonte aux années 50. Auparavant, la majorité des émigrés portugais traversaient l'Atlantique, pour se fixer surtout au Brésil.

Une caractéristique essentielle de la démographie européenne au dix-neuvième siècle est la grande mobilité des populations : de la campagne vers la ville, des pays occidentaux vers le continent américain. De l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et de la Suisse — pays en voie d'industrialisation — ainsi que des pays méditerranéens, bien plus retardés du point de vue économique, comme l'Espagne, l'Italie et la Grèce, on partait en nombre très élevé vers les Etats-Unis, vers les anciennes colonies espagnoles de l'Amérique latine ou vers le Brésil.

L'émigration portugaise, en dépit de la situation économique et sociale du pays, ainsi que de son histoire coloniale, ne présentait pas de caractéristiques spéciales.

L'anomalie apparaît plus tard : le Portugal continue à exporter de la main-d'œuvre alors que d'autres pays, habituellement d'émigration, comme la France, commencent à recevoir des travailleurs étrangers parmi lesquels des Portugais.

Selon des statistiques françaises, un millier de Portugais sont domiciliés en France pendant la période de 1876 à 1911. Mais le premier « saut » date des années consécutives à la guerre de 1914-1918 : 10 800 Portugais habitaient déjà en France en 1921 (1), 28 900 en 1926 et 49 000 en 1931.

Il semble que, à cette époque, les départs, pourtant massifs, vers le Brésil ne suffisent plus à résorber la totalité de la main-d'œuvre excédentaire au Portugal. Saignée par la guerre, la France manquait, de son côté, de travailleurs, surtout dans l'agriculture et dans le bâtiment. Aussi, de 1921 à 1930, 21,7 % des émigrés portugais choisissent-ils l'Europe comme point de destination. L'Europe, cela veut dire presque exclusivement la France.

Trois conclusions

De 1931 à 1935, la courbe de l'émigration portugaise présente une baisse très sensible due, essentiellement, à la crise économique mondiale et aux mesures alors adoptées par plusieurs pays dans le but de limiter l'entrée de travailleurs étrangers sur leur territoire.

Avec la fin de la deuxième guerre mondiale et la reprise des transports maritimes, les Portugais retrouvent le chemin de l'étranger. Le Brésil reste le principal pays d'accueil. Mais cette tendance ne dure pas longtemps. En effet, le nombre de Portugais entrant annuellement en France, à partir de 1955, augmente d'une manière assez régulière : 1 851 en 1956, 4 640 en 1957, 6 264 en 1958, 4 838 en 1959 et 6 434 en 1960. On était à la veille du « grand départ » en direction, non seulement de la France, mais aussi de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg — c'est-à-dire de presque tout le Marché commun.

Le tableau montre l'importance de l'émigration familiale vers la France. Au cours des dernières années, elle a nettement dépassé le total des travailleurs permanents entrés en France à titre individuel. Cela signifie que, une fois installés, les chefs de famille font venir leur femme et leurs enfants. Parmi ces derniers, beaucoup n'accepteront pas de n'être que des « Français provisoires », destinés à retourner dans leur pays d'origine. Ils souhaiteront, le moment venu, devenir des citoyens français à part entière.

Contrairement à une idée reçue aussi bien en France qu'au Portugal, le recrutement d'immigrés ayant une qualification professionnelle est au moins équivalent à celui des manœuvres. Ainsi, de 1967 à 1971, le nombre de Portugais entrés en France avec et sans qualification a été, respectivement, de 150 000 et de 149 000.

Tout en évitant des jugements de valeur sur les avantages ou les inconvénients, soit pour la France soit pour le Portugal, de la situation ainsi créée, trois conclusions s'imposent :

1) Cette « invasion » portugaise est le résultat, dans un certain contexte international, des mécanismes de l'offre et de la demande de main-d'œuvre à bon marché qui se sont développés entre deux pays très éloignés d'un point de vue social, économique et technologique. Le caractère souvent clandestin de l'immigration ne s'expliquerait-il pas, aussi, par l'urgence de main-d'œuvre ? Pour l'un et l'autre pays, la fin justifiait les moyens.

2) Dans des conditions normales, très peu de « Portugais-Français » retourneront dans leur pays. Dans l'histoire de l'émigration portugaise, les mouvements de retour ont toujours été d'une portée très limitée.

On remarque, en outre, que les étrangers jouent un rôle non négligeable dans le rajeunissement d'une population qui, par ailleurs, s'enfonce dans un vieillissement inexorable.

3) En conséquence de l'« exode » de 1961-1970, la population portugaise restée au pays s'achemine, elle-même, vers un vieillissement et une féminisation qui entraîneront, inévitablement, une réduction du départ vers l'étranger de main-d'œuvre jeune et masculine.

L'expatriation se présente aujourd'hui à la conscience des Portugais comme une fatalité. Ce sont, en réalité, des impératifs historiques structurels forgés au quinzième siècle, au moment où commençait l'expansion maritime qui l'explique. Ces impératifs ont joué jusqu'en 1974 — date à laquelle s'est effondré l'empire colonial.

L'émigration portugaise a toujours été l'envers d'une certaine forme de colonialisme, d'une certaine façon d'être dans le monde qui est, aujourd'hui, finie à jamais.

JOEL SERRAO,
historien,
professeur à l'université de Lisbonne,
administrateur de la fondation Calouste Gulbenkian.

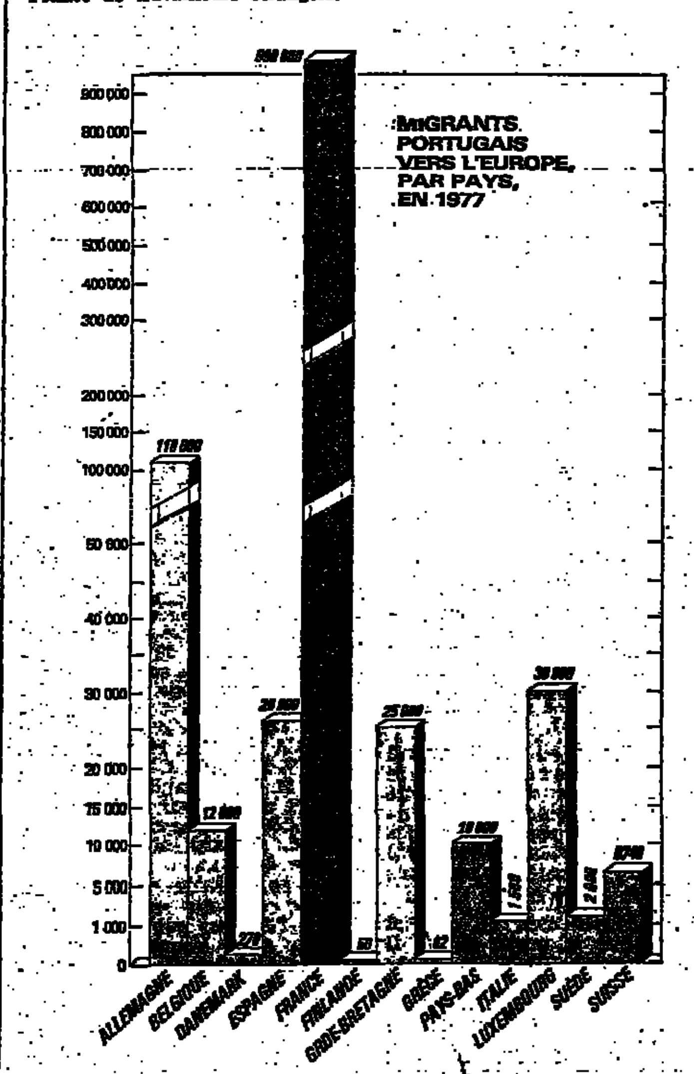
(1) Un fort contingent portugais a participé à la première guerre mondiale en France (N.D.L.R.).

L'immigration portugaise en France depuis deux décennies

(nombre d'entrées annuelles d'après l'OND

	Travailleurs permanents	Immigration familiale	TOTAL
1961	6 716	3 776	10 492
1962	12 916	3 882	16 798
1963	24 781	5 062	29 843
1964	43 751	7 917	51 668
1965	47 330	12 937	60 267
1966	44 916	18 695	63 611
1967	34 764	24 833	59 597
1968	30 868	27 873	58 741
1969	80 829	29 785	110 614
1970	88 634	47 033	135 667
1971	64 328	46 492	110 820
1972	30 475	38 217	68 692
1973	32 082	31 861	63 943
1974	14 329	23 398	37 727 (1)
1975	4 946	18 490	23 436
1976	4 216	13 703	17 919
1977	2 217	11 048	13 265
1978	368	7 038	7 406

(1) Début de l'application des mesures visant à limiter l'entrée en France de travailleurs étrangers.



LA TENTATION DU REPLI, L'OPTION POUR L'OUVERTURE

QUI sont ces Portugais qui arrivent en France ? La réponse à cette question est évidemment capitale pour qui veut comprendre leurs problèmes et leurs attitudes.

La plupart — 80 % au moins — sont d'origine rurale. La campagne portugaise comprend deux grands espaces séparés par ce grand axe de pénétration qu'est le Tage, à l'embouchure duquel s'est implantée Lisbonne.

L'espace méridional est constitué de grandes propriétés, où les paysans ont longtemps été des ouvriers, et qui, après la révolution de 1974, se sont organisés collectivement dans de nouvelles unités de production. Le Nord, au contraire, est le pays de la petite propriété. C'est la principale zone d'origine de l'émigration. Ceux qui en viennent apportent avec eux une culture paysanne traditionnelle.

Originaires du Sud ou du Nord, les migrants portugais subissent, à leur arrivée dans le pays d'accueil, le traumatisme économique, social et culturel inhérent à toute transplantation. Le dépassement de ce traumatisme dépend des moyens dont ils disposeront pour s'adapter à leur situation nouvelle. L'adaptation suppose, à tout le moins, que le migrant puisse rester maître de son projet de vie.

Trois voies lui sont ouvertes :

1) *L'assimilation* à la société d'accueil. Elle apparaît difficile. Elle suppose, en effet, que le migrant jouisse d'un « train de vie sociale » comparable à celui des citoyens du pays d'accueil. Une bonne maîtrise de la langue en est une condition fondamentale. Le nouveau venu doit aussi faire siens les comportements économiques, sociaux et culturels des Français qui l'entourent. Il doit également prendre de la distance par rapport à la famille restée au pays et par rapport à sa propre histoire. Peu de migrants vont jusque-là. Cependant, la tentation existe chez les jeunes qui ont passé la plus grande partie de leur vie en France. Le risque est, pour la famille, de vivre une énorme cassure entre les générations.

2) *La tentation du ghetto* pour ceux qui refusent d'être assimilés ou échouent dans leur effort pour y parvenir. La marginalisation est très difficile à vivre. Bien sûr, on verra se constituer des « communautés portugaises » tentant de préserver leurs références et leur mode de vie antérieurs à la migration. Mais l'influence de l'environnement continue de peser !

Les liens avec le Portugal ont néanmoins tendance à se relâcher. La pente est forte, alors, d'un déracinement progressif, sans acculturation nouvelle, avec les déséquilibres et les drames humains qui sont liés à cette situation.

3) L' « *adaptation interculturelle* ». Entendons par là l'attitude active qui permet au migrant, ou au groupe de migrants, de participer à la société d'accueil en s'initiant à sa langue, à son mode de vie social et économique, sans abandonner sa culture d'origine. Cette double ouverture doit lui permettre de garder la responsabilité de son projet de vie, de mesurer les contradictions, ou les complémentarités, existant entre la société d'où il vient et celle où il vit, et de tenter d'en opérer la synthèse. Ceci suppose, bien entendu, qu'il ait accès aux moyens de comprendre et de communiquer.

Lutter contre les stéréotypes

Au lendemain du 25 avril 1974, les autorités portugaises ont décidé de promouvoir l'éducation des travailleurs migrants et de leur famille. Leur souci était de maintenir l'identité culturelle de leurs nationaux sans les couper de la *société d'accueil*. C'était là trancher très clairement en faveur de l'« adaptation interculturelle ».

L'action officielle a surtout visé les enfants des classes primaires (1). Des instituteurs portugais ont été placés dans des établissements scolaires français aux forts effectifs d'enfants portugais. Ils sont sous la responsabilité pédagogique d'un « service de l'enseignement portugais », fonctionnant auprès de l'ambassade de Lisbonne à Paris. Ils sont néanmoins étroitement reliés à l'organisation scolaire française.

Des « cours parallèles » avaient été ouverts dès avant le 25 avril 1974. Ils accueillent les enfants portugais en dehors de l'horaire scolaire normal — c'est-à-dire essentiellement le mercredi et le samedi. Cette organisation présente deux inconvénients : une surcharge de travail scolaire pour les enfants ; un manque de liaison avec le travail pédagogique des enseignants français.

Pour tenter de remédier à ces défauts, des expériences d'intégration de l'enseignement de la culture portugaise au sein du programme scolaire français normal ont été entamées. Ces « cours intégrés » conduisent normalement à une pédagogie concertée entre les enseignants — dont les maîtres français, au demeurant, peuvent aussi tirer profit. Les accords culturels franco-portugais permettent d'étendre progressivement ces « cours intégrés ».

Le « service de l'enseignement portugais » a pris en charge, avec le concours d'organismes français de recherche spécialisée, la formation pédagogique de formateurs portugais.

Cette année, 362 instituteurs portugais enseignent dans ces conditions à 38 600 enfants. Les statistiques dénombrent 112 116 enfants d'âge scolaire élémentaire en France : on mesure ainsi l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir.

La société d'accueil est souvent mal préparée à comprendre ceux qui ne vivent pas selon son modèle culturel — et la France ne fait pas exception à la règle. Dans les meilleurs des cas, les Français ont une attitude instinctive d'ouverture, d'accueil, d'acceptation de la différence. La solidarité humaine joue, par-delà les barrières de langage. Dans les cas moins favorables, nullement exceptionnels, on juge ces étrangers en fonction de stéréotypes : ils sont perçus comme voués aux basses besognes. Enfin, dans l'actuelle conjoncture de crise, on redoute une promotion qui pourrait les mettre en concurrence avec les nationaux.

L'expérience a prouvé qu'un déblocage était possible. Il y faut une action d'éducation, scolaire et extra-scolaire, dirigée tant vers la communauté française que vers les migrants. On peut, ainsi, défendre et illustrer l'idée que la présence de communautés étrangères en France peut être un facteur d'enrichissement, et non un fardeau. La nécessaire construction européenne, l'inévitable réalisation d'un nouvel ordre économique international : autant d'arguments de poids dans cette démonstration. On peut également faire valoir que l'ouverture à la culture portugaise, grâce à une communication plus active avec le million d'immigrants, pourrait donner aux Français des possibilités d'accès au monde lusophone tout entier.

En ce sens, il serait souhaitable que des actions de sensibilisation soient entreprises tant dans les écoles que dans des centres culturels franco-portugais à créer. Est-il si utopique d'imaginer l'émergence par étapes d'une véritable « citoyenneté interculturelle », contribuant à transformer les conditions de vie et les institutions, et contribuant à forger des sociétés plus ouvertes ?

MARIA HELENA NEVES,
Conseiller culturel à l'ambassade du Portugal à Paris.

(1) Dans le secondaire, l'enseignement du portugais dépend du ministère de l'éducation nationale français. Un « service d'examens » permet, d'autre part, à des adultes ayant reçu une éducation en France d'obtenir l'homologation de leurs diplômes à Lisbonne jusqu'au niveau du baccalauréat.

LES PORTUGAIS EN FRANCE

Des effets bénéfiques

LE capitalisme portugais, timoré, orienté vers la spéculation et les affaires commerciales plus que vers l'industrie, n'a jamais fourni des perspectives d'emploi en nombre suffisant à des masses rurales de *plus en plus conscientes d'être* laissées pour compte.

Le Brésil et les Etats-Unis ont été, des décennies durant, de 1850 à 1930, les seuls exutoires pour les paysans expropriés ou en voie de l'être. Une issue qui permettait, dans le premier cas, d'échapper à la faim et, dans le second, d'éviter, en outre, la disparition totale de la petite propriété familiale (on y investissait l'argent économisé à l'étranger). L'identité de langue et la présence d'une *colonie* portugaise influente expliquent l'attraction *exercée* par le Brésil. Aux Etats-Unis, les Portugais pouvaient *compter sur l'appui de* compatriotes installés surtout dans la Nouvelle Angleterre et en Californie.

Dans les années qui ont suivi la deuxième *guerre* mondiale, l'industrie portugaise a connu une période d'essor relatif : les restrictions imposées par le conflit mondial avaient amené, en effet, les chefs d'entreprise les plus éclairés à comprendre qu'il y avait un marché, fût-il modeste, pour l'industrie nationale. L'exploitation de ce marché, pensait-on à l'époque, pourrait orienter le pays vers une nouvelle accumulation de capital. Des programmes d'électrification à l'échelle nationale ont été lancés ; on a assisté à la création des premières industries de base ; le nombre des industries de production de biens de consommation a augmenté considérablement. Trois ou quatre grands groupes se sont formés autour d'une banque, ce qui leur assurait une position hégémonique dans des secteurs économiques de plus en plus larges. Cette « nipponisation » de l'économie nationale répondait aux intérêts d'une poignée de familles qui trouvaient, dans ce Portugal conservateur de Salazar, les conditions idéales à la multiplication d' « îlots de développement ». Mais ce processus d'accumulation hautement concentré n'accordait pas une place importante à la question de la main-d'œuvre : à l'apogée du modèle (de 1970 à 1973) une industrie avec un taux de croissance de l'ordre de 7 à 8 % ne créait que *huit mille* emplois par an.

S'il y a eu élargissement du marché intérieur, il n'a pas été dû à l'intégration du monde rural aux circuits modernes d'échanges mais au renforcement du pouvoir d'achat de la population urbaine, en particulier d'une classe moyenne en progrès.

Le rejet de la vie rurale était, au Portugal comme dans toute l'Europe, très sensible chez les jeunes. La guerre coloniale, à partir de 1961, allait donner le « coup de grâce » à une société archaïque. Toute la jeunesse était mobilisable : quatre ans dans l'armée — dont deux au service de l'occupation coloniale, en Angola, en Guinée, au Mozambique... Le nombre de réfractaires qui prenaient le chemin de la frontière a progressivement augmenté... Ceux-là mêmes qui avaient combattu en Afrique revenaient différents. Ils n'avaient plus guère envie de retourner à la campagne. Avec ou sans passeport, ils firent, eux aussi, le saut, *O Salto*, selon le titre d'un film qui, à l'époque, connut quelque succès.

Où partent-*ils*? Vers la France, d'abord. Les chefs d'entreprise commencent, en ce début des années 60, à mesurer les réticences de *leurs compatriotes* à exercer des activités pénibles (travaux publics, agriculture), mal rémunérées (textile) ou trop monotones *(travail à la chaîne)*. Dans les grands et les petits chantiers de *travaux publics* et du bâtiment, dans les usines des Vosges *et, même*, à *Boulogne*-Billancourt, les Portugais trouvèrent des *emplois* bien payés à leurs yeux.

Epargner

Ils sont venus en grand nombre. Disciplinés, respectueux et, surtout, non syndiqués. Acceptant les « horaires sans heures », et, aussi, le bidonville. Autant de bonnes raisons qui ont amené les autorités françaises à admettre et, même, à encourager (1) l'immigration clandestine — les irréguliers ne promettaient-ils pas d'être plus dociles encore ? Environ 60 % des immigrés sont ainsi entrés en France sans « papiers ».

En France, mais aussi en Allemagne, un peu partout en Europe, les travailleurs portugais n'avaient *qu'un seul objectif* : épargner. Leurs économies étaient aussitôt collectées par le système bancaire. L'aubaine était bonne pour le système économique portugais qui trouvait, non seulement, une solution au grave problème du chômage, mais aussi une importante source de devises.

L'élargissement du marché intérieur qui s'en est ensuivi a favorisé une relance des industries de consommation. L'opération n'a déplu qu'aux grands propriétaires terriens : la diminution de la main-d'œuvre agricole a fait monter les salaires en milieu rural.

Vers 1970, les envois de fonds des émigrés représentaient environ 10 % du produit intérieur brut du Portugal. Leur montant permettait de financer, pratiquement, la totalité du déficit de la balance commerciale du pays (2). Les économies des immigrés correspondaient à 50 % du financement de la formation brute du capital fixe...

Aujourd'hui, encore, l'émigration joue un rôle capital dans les équilibres extérieurs et l'épargne nationale. En 1978, les travailleurs portugais à l'étranger ont envoyé dans leur pays 1 million et demi de dollars ; 60 % de ce total en provenance de la France.

Les envois des émigrés dans l'économie nationale ont un effet multiplicateur assez considérable. En moyenne, un escudo envoyé par un immigré en France crée un revenu quatre fois plus grand au Portugal.

Ainsi les émigrés ont contribué à la prospérité d'un système économique qui les avaient chassés ! Mais, les émigrés ont également contribué à faire apparaître la plaie béante d'un modèle qui conduisait à la concentration des revenus nationaux entre les mains de quelques privilégiés.

En ce sens, la révolution du 25 avril 1974 a été, aussi, l'œuvre des émigrés.

JOAO CRAVINHO,
ancien ministre de l'économie.

(1) *Dans les années 60*, les migrants se voyaient remis des titres de séjour provisoires. Ils avaient trois mois pour trouver un emploi et obtenir, de cette façon, un permis de séjour valable pour trois années.

(2) Le taux de couverture des importations par les exportations de marchandises ne dépassait pas les 60 %. Les transferts de l'étranger couvraient 40 % des importations.

Questions orales à l'Assemblée nationale

Vendredi 5 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont ***notamment abordés :***

● **LA SITUATION DES AGRICULTEURS :**

En réponse à une question de M. CHAMINADE (P.C., Corrèze) sur la baisse du revenu des agriculteurs, *M. FOUCHIER*, secrétaire d'État auprès du ministre de l'agriculture, déclare notamment : *« La France ne connait pas, fort heureusement, la situation agricole difficile de certains pays de l'Est, dont le déficit alimentaire grandissant contribue à l'accroissement de nos exportations agricoles (...). Nous sommes décidés à obtenir un bon règlement communautaire pour l'élevage ovin et nous nous battrons pour faire respecter strictement le principe de la préférence communautaire et faire adopter par la Communauté un système d'intervention qui soutienne les prix du mouton à un niveau satisfaisant. C'est dire que, contrairement à ce que vous prétendez, nous ne sommes nullement d'accord avec nos adversaires. »*

● **LA SONACOTRA :**

M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) accuse le gouvernement de mener une *« politique ségrégative »* en ce qui concerne le logement des travailleurs immigrés.

M. LEGENDRE, secrétaire d'État à la formation professionnelle, indique : *« Les localisations ont été déterminées en particulier avec le souci de ne pas imposer de déplacements trop importants aux résidents. Sur les dix mille lits prévus, six mille sont réalisés, et un peu plus de deux mille en chantier. C'est dans le département de Paris que les réalisations ont été les plus nombreuses : plus de trois mille lits réalisés, mille deux cent cinquante en chantier. Dans le département des Hauts-de-Seine, les réalisations portent sur les communes d'Issy-les-Moulineaux, Boulogne, Meudon, Asnières, Sèvres, Puteaux, Levallois, où, sauf à Boulogne, il n'existait pas de foyer, alors que les besoins sont importants. »*

Evoquant un « référendum » (1) effectué par le parti communiste auprès de la population de Levallois, M. Legendre ajoute : *« Avec votre référendum, étant donné le genre de questions posées, on ne pourrait jamais construire aucun foyer pour les immigrés. Il s'agit du détournement d'une procédure démocratique et républicaine. »*

● **LE DEVELOPPEMENT DE L'INSTRUCTION CIVIQUE :**

Répondant à M. PETIT (U.D.F., Val-d'Oise) qui souhaite un développement de l'instruction civique, notamment en ce qui concerne les institutions européennes, M. BEULLAC, ministre de l'éducation, déclare que la C.E.E. est étudiée sous l'angle institutionnel en classe de quatrième et qu'elle le sera *« dans une perspective plus générale »* en classe de troisième dès la rentrée de 1980, *« une attention plus particulière étant accordée aux relations entre l'économie française et la politique communautaire ».*

● **L'APPROVISIONNEMENT EN FUEL :**

En réponse à une question de M. GANTIER (U.D.F., Paris) sur les conséquences de la décision, applicable depuis le 1er juillet 1979, de contrôler la consommation de fuel, M. PROUTEAU, secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie, chargé de la petite et moyenne industrie, déclare : *« Les consommateurs qui s'estimeraient injustement lésés à la suite d'économies substantielles réalisées au cours de la période de référence, soit 1978, peuvent tout d'abord exposer leur situation à leur fournisseur qui peut éventuellement avoir des disponibilités. Faute de disponibilités chez son fournisseur de référence,* ajoute-t-il, *le consommateur peut s'adresser au préfet de son département qui fera reconstituer les références du consommateur, notamment en tenant compte de sa consommation au cours des trois dernières années et des économies d'énergie qu'il a réalisées. Le préfet pourra indiquer à l'intéressé le nom d'un commerçant qui a des disponibilités, ou lui délivrer un bon pour une allocation exceptionnelle de produit que le consommateur pourra faire honorer par un fournisseur de son choix. »* — L. Z.

(1) Les habitants de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), consultés par référendum, du 12 au 18 septembre, sur l'affectation à donner à des terrains laissés vacants par le départ des ateliers de la Sopac, s'étaient déclarés hostiles — à une large majorité (96 %), à l'implantation d'un foyer pour travailleurs immigrés. Ils avaient préféré la solution préconisée par la municipalité d'union de la gauche (dont le maire est M. Jans (P.C.) de construire quarante logements sociaux. Cette commune comprend déjà 23 % de travailleurs étrangers alors que la moyenne du département est de 11,80 %.

L'EXAMEN DU BUDGET

La commission des finances demande que les dépenses de l'État soient réduites de 2 milliards de francs

La commission des finances de l'Assemblée nationale, réunie le jeudi 4 octobre dans l'après-midi, a poursuivi l'examen du projet de loi de finances pour 1980. Elle a adopté, à l'article 25 (équilibre général du budget), un amendement présenté par MM. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission, Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur général du budget, Jacques Marette (R.P.R.) et les commissaires des groupes R.P.R. et U.D.F., ainsi que par M. Jean Royer (non-inscrit). Cet amendement prévoit que le gouvernement :

— réalisera, pour 1980, 1 milliard 900 millions de francs d'économie sur les charges du budget général figurant aux titres II, III et IV, et 100 millions de francs d'économies sur les charges des budgets annexes (au lieu des 200 millions de francs, au total, prévus par le projet du budget) ;

— déposera, au début de la session de printemps 1980, un projet de loi de finances rectificative portant répartition de ces économies en vue d'affectations éventuelles à des mesures nouvelles d'investissement ;

— retracera, chaque année, dans le fascicule « voies et moyens » annexé au projet de loi de finances, l'évolution des dépenses fiscales.

Le groupe communiste a dénoncé, vendredi 5 octobre, *« l'étroite collusion entre R.P.R. et U.D.F. pour aggraver un projet de régression sociale, de chômage et d'inflation »*. Les députés communistes estiment qu'*« encadrer le budget social de la nation par un contrôle parlementaire »* consitue *« une nouvelle agression (...) contre la Sécurité sociale, l'aide publique et la sécurité des Français »*. Le groupe communiste, constatant que la majorité propose *« de diminuer de 2 milliards de francs les dépenses de fonctionnement et les subventions à caractère social »*, estime que cette mesure aboutirait à *« une diminution des rémunérations des fonctionnaires (...), ainsi qu'à une réduction des emplois »*.

La commission a adopté, d'autre part, un amendement de MM. René de Branche et François d'Aubert (U.D.F.) tendant à supprimer l'article 5 du projet (assujettissement à l'impôt sur les sociétés des caisses de Crédit mutuel), et un amendement de M. Henri Ginoux (U.D.F.), tendant à supprimer l'article 13 (plafonnement à 1 million de francs du montant des biens pouvant bénéficier d'exonération des droits de mutation). La commission a repoussé un amendement de M. Laurent Fabius (P.S.), tendant à la suppression de l'article 24 (majoration des taux des rentes viagères) pour protester contre la trop faible revalorisation des rentes viagères. M. Icart a indiqué qu'il avait fait demander à la Cour des comptes une enquête sur l'ensemble des problèmes posés par les rentes viagères et la commission a décidé, sur proposition du rapporteur général, d'autoriser la publication de cette enquête.

La commission a ensuite examiné, sur le rapport de M. Ginoux, le budget des anciens combattants, qui s'élève à 16,8 milliards de francs, soit une augmentation de 9,8 % par rapport au budget de 1979. M. Ginoux a indiqué que les pensions et retraites, qui constituent 88 % du budget, connaissent une progression de 10,5 % par rapport à 1979.

M. Ginoux a observé que la querelle du rapport constant (entre le taux d'augmentation des pensions d'invalidité et celui de la grille indiciaire de la fonction publique) n'est en voie de solution ni sur le plan budgétaire, ni au niveau de la commission tripartite, qui a suspendu ses travaux en juin dernier. Le rapporteur spécial a proposé en conséquence la réserve des crédits des anciens combattants dans l'attente de l'audition du secrétaire d'État par la commission. Celle-ci a voté la réserve des crédits.

● *RECTIFICATIF.* — *Dans* le compte rendu de la séance du 4 octobre au Sénat (*le Monde* du 6 octobre), c'est à tort qu'il était indiqué que M. Eberhard (P.C.) avait soutenu un amendement de M. Sérusclat (P.S.), qui proposait l'institutionnalisation des « cabinets » de maire dans les grandes villes. Cet *amendement*, qui n'a pas été adopté, n'a pas été voté par les sénateurs communistes.

UN SONDAGE SOFRES - « FIGARO-MAGAZINE »

La « cote » du chef de l'Etat et du premier ministre remonte

Le *sondage* mensuel de la SOFRES, réalisé entre le 20 et le 26 septembre auprès d'un échantillon national de mille personnes et publié, samedi 6 octobre, dans le *Figaro-Magazine*, fait apparaître une hausse de deux points de la « cote » de M. Giscard d'Estaing par rapport au mois précédent. En effet, 51 % des personnes interrogées (contre 49 %) font confiance (12 % « *tout à fait* », 39 % « *plutôt* ») au président de la République *« pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement »*, alors que 44 % ne lui font pas confiance (24 % *« plutôt »*, 20 % *« pas du tout »*).

La confiance en M. Raymond Barre s'est accrue de quatre points depuis le sondage publié au mois de septembre (33 % contre 29 %) ; le pourcentage des personnes ne faisant pas confiance au premier ministre baisse mais reste élevé (62 % contre 63 %).

Dans l'opposition, M. Michel Rocard reste le mieux placé. Il gagne un point (43 % lui voient jouer un rôle important, contre 42 % *le mois précédent*), tandis que M. François Mitterrand perd un point (36 % contre 37 %). L'écart qui était de cinq points en faveur de M. Rocard, passe donc à sept points. Quant à M. Pierre Mauroy, il recule de 35 % à 31 %.

Toutefois la ventilation de ces résultats entre les sympathisants socialistes et communistes reste favorable à M. Mitterrand. Celle-ci est évoquée dans le commentaire du *Figaro-Magazine* qui indique que *« M. Mitterrand garde la faveur des socialistes »*, mais elle n'est pas publiée.

Elle se décompose ainsi : parmi les communistes, 50 % des personnes interrogées souhaitent que M. Mitterrand joue un rôle important, contre 39 % pour M. Rocard. Le mois précédent, les résultats étaient respectivement de 51 % et 34 %. Chez les socialistes, M. Mitterrand a la faveur de 63 % des personnes interrogées (contre 66 % en septembre), alors que M. Rocard *obtient* 59 % (contre 54 %).

Ces chiffres ne correspondent pas à ceux du sondage Louis Harris-*l'Express* publié le 29 septembre, selon lesquels 42 % des sympathisants et 52 % des socialistes voient en M. Rocard le meilleur candidat pour l'élection présidentielle, contre respectivement 28 % et 33 % en faveur de M. Mitterrand.

M. CHEVÈNEMENT DÉNONCE LE ROLE DE M. ROCARD DANS L'ÉCHEC DE LA GAUCHE

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du P.S., affirme, samedi 6 octobre, dans une interview au quotidien *Ouest-France* que *M. François Mitterrand est le meilleur candidat socialiste à la présidence de la République »*. Le député de Belfort a précisé : *« Tout autre que lui, aujourd'hui, diviserait le P.S. Il est le mieux placé pour réunir, au premier tour, le maximum de voix sur son nom et, au deuxième tour, pour provoquer une large cristallisation de tous ceux qui veulent un changement réel de politique. MM. Rocard ou Mauroy sont de mauvais candidats qui diviseraient le parti et le conduiraient à la déconfiture, comme en 1969. (...) M. Michel Rocard a pris une lourde part dans l'échec de la gauche. Est-ce un hasard si la rupture de 1977 s'est produite sur le dossier des nationalisations dont le parti socialiste lui avait confié la charge ? »*

De son côté, M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, estime, dans le bulletin intérieur du P.S. *Synthèse-Flash*, que *« le ton de l'Humanité, contrastant avec l'escalade contre M. Mitterrand, peut donner à penser à M. Rocard que la direction du P.C.F. ne découragera pas son dessein »*.

Le Monde

politique

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE SUD-OUEST

M. Giscard d'Estaing : « Ma charge fondamentale est de maintenir l'unité de la nation »

Bordeaux. — Poursuivant sa visite en Aquitaine, M. Giscard d'Estaing s'est entretenu, samedi matin 6 octobre, à Bordeaux, avec les membres du bureau du conseil régional, présidé par M. André Labarrère (P.S.). Celui-ci a trouvé le président de la République « *très attentif* » aux problèmes de la région.

« *Il est apparu essentiel au président de la République d'aider l'agriculture, mais surtout de bien marquer la vocation industrielle de l'Aquitaine* », a indiqué le maire de Pau, qui a précisé que M. Valéry Giscard d'Estaing semblait décidé à faire un effort très important pour le Grand Sud-Ouest.

M. Labarrère a regretté, toutefois, qu'il n'y ait pas eu une véritable réunion de travail avec l'ensemble du conseil régional : « *Je ne suis ni rassuré ni inquiet ni déçu, je suis le président du conseil régional d'Aquitaine qui attend des actes* », a-t-il ajouté.

De nos envoyés spéciaux

M. Labarrère a également répliqué aux critiques portées contre lui par le P.C.F. : « *Quand on parle de dialogue, beaucoup traduisent immédiatement en disant reddition. Or, un dialogue, c'est l'échange d'idées et, indiscutablement, c'est ce qui s'est passé ce samedi matin.* » Cela n'a pas empêché le député socialiste de réaffirmer que, à ses yeux, le voyage du président de la République était bien le début de sa campagne présidentielle.

M. Giscard d'Estaing a ensuite visité l'Ecole nationale de la magistrature. Il y a évoqué la nécessité de l'indépendance des magistrats « *à l'égard de toutes les influences extérieures, quelles qu'elles soient, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, de l'argent, de la presse ou de l'opinion, mais aussi vis-à-vis des penchants personnels, des partis pris et des passions* ».

Un hommage appuyé à M. Boulin

La visite de M. Giscard d'Estaing en Gironde avait commencé, vendredi après-midi, à Libourne, où il avait rendu un hommage appuyé au maire de la ville, M. Robert Boulin (R.P.R.), ministre du travail et de la participation. Rappelant que tous deux avaient travaillé ensemble au ministère des finances, dans le deuxième gouvernement de Georges Pompidou, au sein duquel il exerça les fonctions de ministre des finances, tandis que M. Boulin était secrétaire d'Etat au budget (1), le chef de l'Etat a notamment souligné qu'il avait toujours trouvé auprès de celui-ci « *la coopération la plus efficace, la plus compétente et la plus loyale* ».

M. Giscard d'Estaing s'était ensuite rendu à Saint-Emilion, où il avait exalté « *l'esprit inventif* » et « *l'exigence de perfection* » des artisans aquitains avant d'évoquer les problèmes vinicoles. « *Le vin de Bordeaux doit autant à l'effort, à l'intelligence et à la puissance des hommes qu'à la qualité du sol*, avait-il déclaré. *La révolution industrielle a pu laisser croire que l'ère était définitivement venue où la consommation de masse ferait primer la quantité sur la qualité. Nous le savons aujourd'hui, la vraie richesse vient de la seconde et non de la première.* »

Que ce soit à Libourne ou à Saint-Emilion, la visite du président de la République n'avait pas attiré une grande foule. Contrairement à ce qui s'était passé à Pau, les manifestants réunis à Libourne, à l'appel des syndicats et des partis de gauche — au nombre de trois cents à quatre cents personnes — ont été tenus à l'écart du centre de la ville. Prisonnière d'un embouteillage à proximité de cette manifestation, la voiture à l'intérieur de laquelle se trouvait M. Jacques Chaban-Delmas a essuyé quelques coups de poing et de pied avant de pouvoir se dégager.

A Saint-Emilion, pendant le discours de M. Giscard d'Estaing, la petite place du Doyenné était entièrement occupée par les personnalités du Tout-Bordeaux, admises sur invitations, tandis que la population avait été cantonnée aux bas-côtés. Parmi les invités figurait notamment M. Yves Guéna (R.P.R.), député de la Dordogne, venu en voisin. Le même dispositif avait été mis en place à Libourne, où les quatre conseillers municipaux socialistes n'avaient pas assisté à la réception offerte au président de la République par M. Boulin.

« La diversité ne menace pas l'unité nationale »

Le matin, à l'hôtel de ville de Pau, M. Giscard d'Estaing, dans sa réponse à l'allocution du maire, M. André Labarrère (P.S.), avait justifié une nouvelle fois la politique économique du gouvernement, « *qui ressemble* », avait-il dit, « *aux seules politiques économiques qui aient réussi ailleurs en Europe* ». Le chef de l'Etat avait souligné que le gouvernement avait refusé de céder « *à la facilité, qui aurait inévitablement amené au bout de quelques mois les Français à payer une facture amère* ». M. Giscard d'Estaing avait aussi noté que l'évolution de la situation de l'emploi paraissait aujourd'hui « *encourageante* » à la suite d'un « *renversement de tendance* » que devraient confirmer les prochaines statistiques officielles.

Au Parlement de Navarre, en fin de matinée, le président de la République avait évoqué la question basque, déclarant notamment :

« *Comment rester indifférent, à Pau ou à Bayonne, aux difficultés sans doute inévitables que traverse la très jeune démocratie espagnole, et aux interrogations sur l'avenir des provinces basques de ce pays ? Gardons-nous les uns et les autres d'intervenir dans les affaires intérieures d'un pays étranger et ami. Mais je tiens à dire que la situation des personnes qui résident en France doit être traitée en fonction des règles de notre République, respectueuses des droits de la personne. Les titres de séjour et de travail de ceux qui résident dans votre département seront maintenus.* »

M. Giscard d'Estaing avait alors fait allusion à un attentat qui a récemment visé un militant basque espagnol sur le territoire français (2).

Il avait affirmé : « *Lorsqu'il y a des actions violentes commises sur des personnes et sur notre sol, les auteurs de ces actions seront poursuivis par les tribunaux suivant les règles de notre droit. Je vous en donne l'assurance.* »

Le chef de l'Etat avait ajouté : « *La croissance rapide de ces dernières années, en précipitant les évolutions, a suscité partout en France des réactions de défense de nos cultures et de nos sensibilités régionales. Ces réactions sont compréhensibles. Mais un certain bouillonnement ne doit pas nous effrayer (...). Ma charge fondamentale, celle qui l'emporte sur toutes les autres, est de maintenir l'unité de la nation.*

» *Le président de la République a pour tâche de rassembler (...). La diversité ne menace pas l'unité nationale parce que la démocratie nous réunit. La démocratie permet aux citoyens de se parler même quand ils sont différents. La culture basque a droit à notre respect et à notre soutien comme toutes les autres cultures nationales. Les traditions basques doivent être fidèlement préservées dans leur authenticité et dans leur originalité. J'y aiderai.* »

Avant le départ du cortège présidentiel pour la Gironde, le maire de Pau a offert à M. Giscard d'Estaing un jeune chien de berger des Pyrénées nommé *Pyrar*.

P. C. et N.-J. B.

(1) Du 6 décembre 1962 au 8 janvier 1966.

(2) Il s'agit de M. Justo Elizaran Sarazola, militant basque espagnol, originaire de Saint-Sébastien et travaillant en France, qui a été victime d'un attentat le 13 septembre dernier à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). M. Elizaran Sarazola, sur lequel des inconnus avaient tiré plusieurs coups de feu (« le Monde » du 14 septembre), vient de mourir ce vendredi 5 octobre à l'hôpital de Bayonne.

Voyage aux frontières

(Suite de la première page.)

Efficace, parce que cette convergence même fournit à M. Giscard d'Estaing le meilleur moyen d'être candidat sans solliciter les suffrages et d'engranger des suffrages (futurs) sans être candidat.

Le voyage en Aquitaine, qui a pris fin samedi après-midi, est à ce titre exemplaire. Nul doute que l'on puisse dire : « *M. Giscard d'Estaing fait campagne* » quand il se pose en « *rassembleur* », quand il évoque sa « *charge essentielle* » qui est de « *maintenir l'unité de la nation* », quand il appelle au consensus et invite ses concitoyens à « *serrer les coudes* ». Mais nul doute non plus qu'il se situe là dans son rôle et dans sa mission. Qu'il ne fait que son métier, pourrait-on dire.

De même, quand au cours du même voyage, il rend visite et hommage à un de ces maires modérés échappant aux classifications (M. Esquirol, à Agen, se dit « *radical humaniste* »), à un socialiste courtois comme M. Labarrère, à des gaullistes point trop chiraquiens comme M. Robert Boulin, ou pas du tout, comme M. Chaban-Delmas, ce n'est pas lui faire outrage que de discerner là autant d'investissements électoraux à peine dissimulés.

Dans le cas de M. Labarrère, l'opération se double d'un effet secondaire non négligeable : il suffisait de constater l'embarras de certains militants socialistes palois, partagés, vendredi devant leur hôtel de ville, entre deux solidarités : celle qui les lie à l'opposition et qui aurait dû les conduire à mêler leurs sifflets à ceux des communistes et des militants d'extrême gauche, et celle qui les lie à leur maire et les contraignait à demeurer relativement calmes pendant que parlait le chef de l'Etat. Il n'était que de voir samedi matin la « une » de *l'Humanité* avec, en parallèle, deux photographies : l'une de M. Labarrère, devisant avec le couple présidentiel auquel il vient d'offrir un jeune chien ; l'autre, des manifestants brandissant au même moment, à quelques mètres de là, banderoles et pancartes, avant de se faire repousser par les C.R.S. « Duo Giscard-P.S. », titre en pages intérieures, le quotidien du P.C.F. S'il n'y a pas là à la fois geste d'ouverture à l'égard de l'électorat socialiste et innocente manière d'aggraver les dissensions au sein de la gauche...

Mais, d'un autre côté, pourquoi serait-il indécent qu'un président de la République se rende dans une municipalité d'opposition et soit reçu poliment par un maire socialiste ? La veille, d'ailleurs, M. Giscard d'Estaing s'était entretenu à Agen avec des responsables agricoles et des élus communistes sans que cela ne crée de scandale. Là encore, il était dans ce rôle de président de « *tous les Français* » auquel il attache une si grande importance, comme était dans son rôle M. Labarrère en l'accueillant poliment et en lui tenant des propos sans complaisance. (« *La discussion n'est pas la reddition* », a souligné samedi matin le maire de Pau.)

Le chef de l'Etat est moins convaincant quand il répond aux critiques du maire socialiste sur la politique du gouvernement en faisant valoir par deux fois que celle-ci est semblable à celles qui se pratiquent « ailleurs », en Allemagne en particulier (encore qu'il n'ait pas cité ce pays où gouvernent d'autres socialistes). On pourrait lui répliquer que les résultats, eux, n'ont rien de comparable. M. Schmidt réussit là où M. Barre échoue.

Un voyage aux frontières, donc. Aux frontières de l'image présidentielle telle qu'elle a été dessinée par le général de Gaulle et telle que Georges Pompidou et M. Valéry Giscard d'Estaing ont tenté, et tentent, de la modifier : une image encore trop étroite qui ne donne pas au président la dimension « non partisane » qu'il souhaite avoir. Un voyage aux frontières de la bipolarisation, aux frontières de l'électorat modéré d'opposition — sur lequel il faudra bien mordre en 1981, — et se concilier les gaullistes. Mais on est là dans un petit jeu gratuit où le président de la République semble lui-même ne pas se refuser à entrer tout en distillant des gentillesses dont il sait bien qu'elles alimenteront la chronique.

Vis-à-vis des Aquitains, comme vis-à-vis de tous les Français, le dispositif est en place. Il serait prématuré de vouloir déjà trouver la preuve de son efficacité nationale dans le fait que la cote de popularité du président remonte un peu après avoir accusé une baisse sérieuse. En revanche, en ce qui concerne l'opposition, les résultats apparaissent déjà : la querelle P.C.-P.S. ne cesse de s'alimenter et au parti socialiste, les rivalités s'aiguisent. Là, il ne se passe pas de jour sans que se précisent les procès d'intention et les accusations de la direction tendant à mettre en évidence deux collusions de fait : l'une entre le P.C.F. et le pouvoir, l'autre entre ces derniers et M. Michel Rocard. Toutes deux visant, comme dit M. Chevènement, à détériorer l'image de M. François Mitterrand. Celle-ci est, il est vrai, trop dépendante du concept d'union de la gauche pour ne pas être déjà sensiblement dégradée.



(Dessin de CHENEZ.)

de l'électorat socialiste et même, de l'électorat gaulliste.

Serait-ce faire preuve de mauvais esprit que d'ajouter : et peut-être un voyage aux « frontières » de M. Barre ? Après tout, l'hommage rendu à M. Robert Boulin a été remarqué, et M. Chaban-Delmas fait aussi partie de ces personnalités du R.P.R. auxquelles ont dit que M. Giscard d'Estaing pourrait faire appel s'il veut à la fois changer de politique d'ici à 1981

Entre M. Giscard d'Estaing et les autres prétendants, la compétition pour 1981 ne se joue plus à deux mais à quatre. Si ce n'est à cinq.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

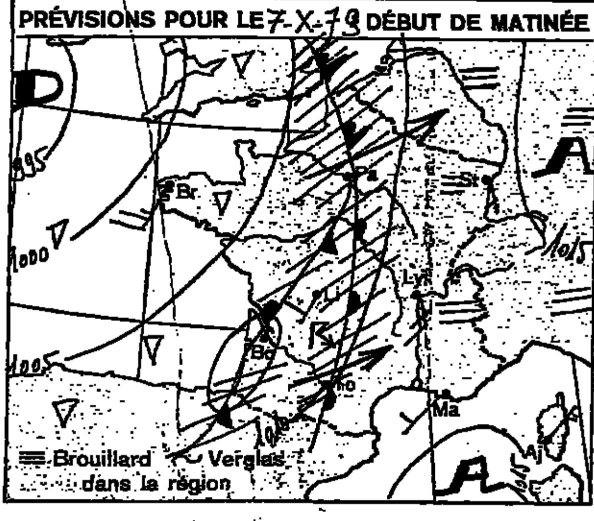
● *A Aix-en-Provence*, après la confirmation par le Conseil d'Etat de l'annulation des élections municipales de juin 1978 (*le Monde* des 4 et 5 octobre), une délégation spéciale de six membres a été mise en place. Elle restera en fonction jusqu'au scrutin destiné à assurer le renouvellement du conseil municipal, et dont le premier tour est fixé au dimanche 21 octobre.

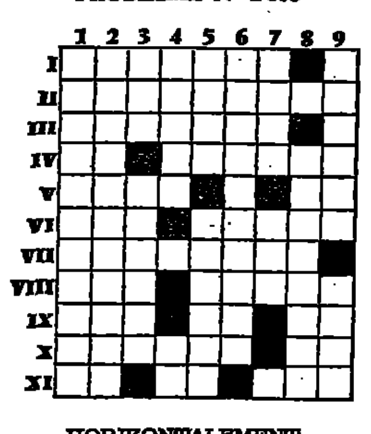
● *M. François Mitterrand* a critiqué vendredi soir 5 octobre, à Aix-en-Provence, les réultats de la politique économique du gouvernement. Le premier secrétaire du P.S. s'est interrogé sur la signification du « *consensus* » proposé par le président de la République, déclarant : « *S'il s'agit de s'accorder sur sa politique, cela fait dix ans que les Français la connaissent.* » Evoquant la visite de M. Giscard d'Estaing dans le Sud-Ouest, le leader socialiste a assuré : « *Le président de la République se souvient de l'élection présidentielle, entre un message à Bokassa et un week-end de chasse aux sangliers en Pologne.* »

● RECTIFICATIF. — M. Josy Moinet, sénateur de Charente-Maritime, membre de la mission sénatoriale qui s'est rendue récemment au Chili, n'est pas membre de l'U.D.F. (rad.), mais radical de gauche et inscrit au groupe de la gauche démocratique (*le Monde* daté 23-24 septembre).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 octobre à 0 heure et le dimanche 7 octobre à 24 heures :

La profonde zone dépressionnaire, située sur le proche Atlantique, restera quasi stationnaire. La perturbation qui l'accompagne pénétrera lentement sur la France, mais son activité deviendra plus faible en prenant un caractère orageux.

Dimanche matin, cette perturbation apportera des nuages assez abondants de la Normandie à l'ouest du Massif Central et au Bassin aquitain, avec quelques pluies. Le soir, après avoir continué sa lente progression vers l'est, elle sera axée des Ardennes aux Pyrénées orientales et au golfe du Lion, avec des précipitations moins bien organisées, parfois orageuses dans le Midi. A l'est de cette zone, le temps sera assez brumeux le matin, puis des éclaircies se développeront. A l'ouest de la zone, le temps sera ou deviendra nuageux avec des éclaircies. Quelques averses sont probables dans l'intérieur.

Les vents s'orienteront généralement entre sud-est et sud-ouest ; ils deviendront modérés en général, mais seront par moments assez forts près des côtes de la Manche et de l'Atlantique au nord de la Gironde.

Le début de matinée sera un peu frais sur la moitié est, mais les températures maximales seront sans grand changement.

Le samedi 6 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,4 millibars, soit 758,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 19 et 11 ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 17 et 6 ; Cherbourg, 15 et 7 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 15 et 11 ; Grenoble, 13 et 10 ; Lille, 15 et 5 ; Lyon, 14 et 7 ; Marseille, 21 et 10 ; Nancy, 16 et 11 ; Nantes, 17 et 10 ; Nice, 22 et 13 ; Paris-Le Bourget, 16 et 7 ; Pau, 21 et 10 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 19 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 16 degrés ; Amsterdam, 14 et 9 ; Athènes, 19 et 16 ; Berlin, 11 et 2 ; Bonn, 19 et 12 ; Bruxelles, 14 et 12 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 10 et 6 ; Genève, 15 et 13 ; Lisbonne, 17 et 16 ; Londres, 17 et 8 ; Madrid, 25 et 15 ; Moscou, 3 et 1 ; New-York, 22 et 10 ; Palma-de-Majorque, 23 et 13 ; Rome, 21 et 17 ; Stockholm, 7 et — 5.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 508

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III								■	
IV			■						
V					■		■		
VI				■					
VII									■
VIII				■					
IX				■			■		
X							■		
XI			■			■			

HORIZONTALEMENT

I. Se mettent à courir dès qu'on les laisse échapper. — II. Nom qu'on peut donner à ceux qui sont capables de passer par-dessus tout le monde. — III. Ne s'établit pas en une fois. — IV. Sans parties ; Est parfois interrogé sur sa présence. — V. Ne sont pas facilement décrochés quand ils sont gros ; Au monde. — VI. Bon quand il est petit ; On peut craindre des éclats quand il est dans l'air. — VII. Permet d'assembler les tôles. — VIII. Préfixe impliquant qu'il n'y aura pas de différences ; Fait un trou dans la peau. — IX. Se met rarement à table quand il est gros ; Mère des Titans ; Coutumes. — X. Utiles quand les tissus sont déchirés ; Epoque pour des migrations (épelé). — XI. Abréviation pour un grand ; Peuvent former un carré ; Qui peut donc faire rougir.

VERTICALEMENT

1. Plus du tout réguliers. — 2. Fera des réserves. — 3. Une façon de parler ; On y trouve de grands jardins. — 4. Qu'il vaut mieux ne pas présenter ; Le sodium. — 5. Dieu gaulois ; Doivent répondre pour d'autres. — 6. Qualifie les régions où l'on trouve des rochers. — 7. Se mouiller ; Le premier est tout à fait bas. — 8. Très simples. — 9. Qui n'a donc pas vieilli ; Se montre intransigeant.

Solution du problème n° 2 507

Horizontalement

I. Tragédiennes. — II. Route ; Ede ; Ovale. — III. Eternité ; Prônés. — IV. Taras ; Taximètre. — V. Il ; Sel ; Me ; Eon. — VI. Cilice ; Ides ; TT. — VII. Esclaves ; Lis. — VIII. Ne ; Air ; Eetion. — IX. Croiseurs ; Nièce. — X. U.R.S.S. ; Tas ; Dam. — XI. Salée ; Bréviaire. — XII. Ils ; Béer ; Tel. — XIII. Pli ; Pain ; Oui ; Se. — XIV. Renseignements. — XV. Esseulées ; Roues.

Verticalement

1. Réticences ; Pré. — 2. Totaliser ; Ailes. — 3. Ruer ; LC ; Oullins. — 4. Atrabilaires ; SE. — 5. Gens ; Caisse ; Peu. — 6. Sèvres ; Bail. — 7. Dette ; Beige. — 8. Idéaliser ; Renne. — 9. EE ; Ester ; Es. — 10. Piment ; AV ; OM. — 11. Normes ; Insinuer. — 12. Evoé ; Loi ; Ino. — 13. Santé ; Inédit ; Tu. — 14. Lérots ; Caresse. — 15. Lèsent ; Démêlé.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	182 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

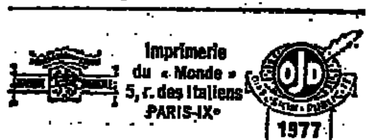
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

société

Le débat sur l'avortement et le colloque de Choisir

Le non-désir d'enfant

A quelques semaines du débat parlementaire sur l'avortement, l'association Choisir a organisé au siège de l'UNESCO, à Paris, un colloque de trois jours sur le thème « Choisir de donner la vie ». Il s'achèvera dimanche 7 octobre par une « table ronde » réunissant des représentants de tous les groupes *parlementaires*.

La première journée de ce colloque, à laquelle près de quatre cents personnes ont assisté, vendredi 5 octobre, a tourné autour du thème de la maternité et du désir — ou du non-désir — d'enfant. Les exposés et les témoignages étaient moins centrés sur la question de l'avortement que sur la liberté de la femme par rapport à sa capacité d'être reproductrice.

Le choix d'un thème passif n'a pas empêché la plupart des interventions de donner de la maternité une image plus négative qu'exaltante. Les joies de la maternité n'étaient pas le thème du colloque. Il est vrai que d'autres se chargent, et depuis longtemps, de glorifier cet aspect de la condition féminine, au point de réduire toutes les autres potentialités des femmes (création artistique, travail, militantisme à des détournements illégitimes de capacités.

Maternité d'abord ! C'est ce que proclamaient les idéologies fascistes et nazies, rappelées par Mme Maria Antonietta Macciocchi, député au Parlement italien et à l'Assemblée européenne : « *La maternité est la vision fondamentale des totalitarismes par rapport à la nature féminine.* » Staline, tout comme Hitler, Mussolini et Franco, distribuaient des médailles aux mères méritantes. Aujourd'hui, l'idéologie nataliste, plus subtile, n'est pas moins dangereuse. Elle doit être dénoncée à la lumière d'une réflexion universelle : « *On peut se demander si les ovules des femmes blanches sont plus importants que les dix-sept millions d'enfants du tiers-monde qui seront morts en 1979.* »

Pour contenir les femmes dans leur rôle de mères, les philosophes — tous des hommes jusqu'à une époque récente — ont été requis. C'est ce qu'a montré Mme Hélène Védrine, professeur de philosophie à Paris-I. Elle a rappelé le propos de Hegel disant des femmes que « *l'idéal ne leur est pas accessible* », et celui de Michelet les décrivant comme « *folles de maternité* ».

Quand la persuasion n'était pas suffisante, il restait la contrainte par la loi, divine ou humaine. M. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminalité, a pourtant montré que « *la guerre juridique totale menée par la loi française contre l'avortement a été un fiasco complet* », et il a rappelé qu'à l'origine, l'Eglise ne condamnait pas l'avortement lorsqu'il se produisait à quarante jours (pour les garçons) et quatre-vingt jours (pour les filles), délais nécessaires à l'apparition d'une âme dans l'embryon ; et qu'un pape, Grégoire XIV, admettait encore à la fin du seizième siècle que l'avortement ne devait pas être puni avant trois mois de grossesse.

Mais que peuvent les hommes, les prêtres, les juges, les gendarmes, contre la volonté des femmes d'aujourd'hui de poser la liberté de procréer — ou de ne pas procréer — en termes purement individuels ? Pour Mᵉ Gisèle Halimi, présidente de Choisir, c'est le désir de la femme qui définit la vie : « *Cette vie* (de l'enfant à naître) *ne devient la vie que par le désir que moi, femme, j'en ai. A l'inverse, elle ne sera jamais la vie contre ma propre volonté, mais un amas de cellules malignes qui brûlera dans mon corps trahi.* » Faire des enfants pour la France ? « *Alibi* », répond M. Pierre Samuel, mathématicien et écologiste, pour qui « *la stabilisation de la population depuis 1964 est quelque chose d'encourageant* » dans un monde trop plein, et qui dénonce les natalistes, « *ces hommes qui recherchent un pouvoir sur la femme* ».

Un seul éloge de la naissance

Après l'intermède étrange d'une intervention — non prévue — du recteur de la mosquée de Paris, Si Hamza Boubakeur, venu expliquer que, pour Dieu, les âmes n'ont ni droit, ni sexe, ni condition sociale mais que, sur terre, la femme, s'agissant de contraception, est « *libre dans des conditions déterminées* », la parole fut donnée à des vedettes qui vinrent témoigner de leur vécu de la maternité.

L'actrice Miou Miou se livra à un éloge de la grossesse et de la naissance, et on ne tarda pas à comprendre qu'il n'était guère partagé. L'actrice Françoise Fabian vint « *revendiquer la liberté d'avoir une vie affective qui ne soit pas ponctuée par des naissances non désirées* ». Mme Mariella Colin décrivit son unique grossesse comme un calvaire fantasmatique et son accouchement comme un violent cauchemar.

On applaudit un homme venu dire qu'il avait subi une vasectomie, car il préférait dans le domaine des naissances « *le petit artisanat à la production de masse* ». Mme Nicole Avril, écrivain, exposa que le couple qu'elle formait avec son mari repose sur « *le désir qu'il se suffise à lui-même* » et qu'elle avait décidé de ne pas avoir d'enfant « *par choix personnel et non de principe* ». Mme Madeleine Chapsal vint témoigner de la difficulté d'être une femme stérile : « *Non, je n'ai pas eu d'enfant. Je suis toujours contrainte de me définir par cette phrase négative.* » Elle expliqua ainsi les réactions que suscite la stérilité : « *c'est l'image scandaleuse d'une féminité non canalisée vers la reproduction. Or, une femme dans cette situation va forcément inventer une autre façon de donner la vie (création, etc.)* ». Et c'est cela qui fait peur.

Deux jeunes femmes du Sud-Ouest parlèrent de la grève des naissances qu'elles ont déclenchée il y a quelque mois, car « *elles refusent de mettre au monde des enfants dans la société nucléaire* ». La grève cessera quand les centrales seront fermées. Avec Mme Françoise Lefèvre, écrivain et mère célibataire, on revient à une vision plus optimiste de la maternité, même si le traitement que la société fait subir à celles qu'on appelait jadis les « filles mères » montre qu'il « *ne suffit pas d'avoir des enfants pour être reconnue comme mère* ».

BRUNO FRAPPAT.

Mme PELLETIER REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES COMMUNISTES

Mme Gisèle Moreau, député de Paris, membre du secrétariat du P.C.F., a été reçue, jeudi 4 octobre, à la tête d'une délégation de parlementaires communistes, par Mme Monique Pelletier, ministre chargé de la condition féminine. Mme Moreau a déclaré que, « *le 17 novembre, les grands rendez-vous de lutte avec les parlementaires communistes, à Paris et dans les grandes villes, seront l'occasion de faire entendre haut et fort l'exigence des femmes à la veille du débat parlementaire sur le projet de loi* ».

Le P.C.F. souhaite notamment la prise en charge à 100 % (1) des interruptions volontaires de grossesse par la Sécurité sociale et le développement de la contraception et de l'éducation sexuelle, afin que l'avortement soit un « *dernier recours* ».

(1) Et non à 10 %, comme une « coquille » nous l'a fait écrire dans nos premières éditions datées 5 octobre.

JUSTICE

APRÈS L'ARRESTATION D'UN JEUNE CINÉASTE A PARIS

Qui a peur de François Pain ?

En son temps — il y a six mois, — l'enquête ouverte pour rechercher les auteurs des infractions commises dans le quartier Saint-Lazare, à Paris, avait débouché sur l'interpellation préventive de quatre-vingt-trois autonomes, à l'aube de la manifestation des sidérurgistes à Paris, le 23 mars. Il y a quelques jours — le 26 septembre, — l'enquête ouverte pour retrouver les auteurs des infractions commises au soir du 23 mars s'est traduite par l'arrestation d'un jeune cinéaste, M. François Pain, qui assistait au palais de justice de Paris à l'audience d'examen de la seconde demande d'extradition formulée par les autorités italiennes à l'encontre de M. Francesco Piperno.

Cette curieuse contamination d'une affaire par l'autre — les incidents de Saint-Lazare se « confondant » avec ceux du 23 mars, ces derniers « troublant » le dossier judiciaire de M. Piperno — a été l'objet d'un débat long et animé, à la Mutualité (Paris-5ᵉ), mercredi 3 octobre, à l'appel des amis du cinéaste. Car enfin, s'est-on demandé, M. Pain a-t-il été inculpé et écroué au titre des alinéas 3 et 4 de la loi dite « anti-casseurs » (art. 314 du code pénal), pour son éventuelle participation aux incidents du 23 mars ou pour son soutien à M. Piperno, menacé d'extradition ? Six mois après que M. Pain a été photographié sur la place de l'Opéra, devant les vitrines brisées de la maroquinerie Lancel, un sac en main, la question peut d'autant moins être tenue pour nulle et non avenue que ce cinéaste, collaborateur de l'institut national de l'audio-visuel (I.N.A.), est membre du CINEL (Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté) et contribuait à l'animation du comité de soutien à M. Piperno (1).

Il est, de fait, une chose troublante. Peut-on vraiment croire que les enquêteurs de la police, six mois après la parution d'une photographie représentant M. Pain, dans l'hebdomadaire *Minute* diffusé dans la semaine du 28 mars au 3 avril, en avaient le souvenir ? C'est pourtant début septembre que ces enquêteurs feront la relation entre la photographie et M. Pain... Plus, ils identifieront ce dernier...

Il reste que l'utilisation d'une photographie de presse par la police (comme seule présomption) pour arrêter une personne soulève un problème de fond. Le cliché en cause, pris par un photographe de l'agence Associated Press, a été publié par *Minute* sans que ni l'agence, ni l'hebdomadaire ne prennent la précaution de barrer d'un trait noir les visages des personnes photographiées. Certains photographes de presse se sont déjà émus de ce qu'on les transforme en « *auxiliaires de la police* » à leur corps défendant. Dans le quotidien *Libération* du 4 octobre, un « groupe autonome incognito » prévient dans un « *avis aux photographes* » : « *Les appareils et les caméras disparaîtront de gré ou de force lors de nos apparitions publiques.* »

L. G.

(1) *Le Monde* des 28, 29 septembre et 30 septembre - 1ᵉʳ octobre.

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* fait part, dans un communiqué publié vendredi 5 octobre, « *de son indignation devant l'utilisation de photographies de presse à des fins judiciaires. Elle s'inquiète, en outre, de voir intervenir, six mois après les événements du 23 mars et les peines qui ont déjà suivi, d'autres inculpations et d'autres ouvertures d'informations judiciaires qui risquent, à court ou à long terme, d'aboutir à de nouvelles condamnations dans un climat social déjà tendu* ».

« *L'U.N.S.J. appuie la demande de mise en liberté provisoire de François Pain afin qu'il puisse continuer à exercer son métier de reporter cinéaste* », ajoute le communiqué.

RELIGION

LE VOYAGE DU PAPE AUX ÉTATS-UNIS

Jean-Paul II donne des consignes catégoriques sur le comportement sexuel

De notre envoyé spécial

Chicago. — Arrivé samedi matin 6 octobre à 10 h. 30 (heure locale) à Andrews Air Force Base (Washington), où il a été accueilli par Mme Carter et M. et Mme Zbigniew Brzezinski, *conseiller du président* Carter pour la politique étrangère, Jean-Paul II devait célébrer la messe *à la cathédrale Saint-Matthieu avant de se* rendre à la Maison Blanche à 13 h. 30, où il devait être reçu par *le président* Carter *pour* une rencontre privée.

Dimanche 7 octobre, le pape devait visiter le sanctuaire national de l'Immaculée-Conception pour s'adresser aux religieuses, puis se rendre à l'Université catholique d'Amérique pour rencontrer des théologiens et des professeurs. Après une cérémonie œcuménique, il devait concélébrer sur le Mall une messe en plein air puis quitter la base militaire d'Andrews à 19 h. 30 pour Rome.

Vendredi, à Chicago, avant la grand-messe de l'après-midi concélébrée avec les trois cent *quarante-cinq évêques catholiques américains* à Grant-Park, devant un million et demi de *personnes*, le pape avait *prononcé* un discours important à la hiérarchie catholique dans lequel il a condamné le divorce, les rapports sexuels en dehors du mariage, l'homosexualité, l'avortement et l'euthanasie, *indiquant aux évêques* qu'il fait sien l'enseignement d'« Humanæ vitæ » sur la contraception.

« *Tu ne divorceras pas, tu n'utiliseras pas la contraception, tu n'auras pas de rapports sexuels en dehors du mariage, tu ne pratiqueras pas l'homosexualité, tu n'avorteras pas, tu n'auras pas recours à l'euthanasie.* » Le discours de Jean-Paul II à l'épiscopat américain sonne comme le *Décalogue* ou le *Syllabus* des *erreurs*.

Même si le pape utilise l'artifice habile de citer aux évêques leurs *propres déclarations sur ces questions*, il les renforce en les prenant *à son compte et met un terme aux* espoirs entretenus contre toute évidence *par quelques libéraux têtus* qui espéraient que la doctrine de l'Eglise en matière de sexualité *pouvait évoluer sous le pontificat* actuel.

Ce qui les chagrine le plus, et les réactions critiques commencent déjà à se faire entendre, c'est que le pape condamne avec la même vigueur — ce qui semble leur conférer la même importance — des actes aussi graves que l'avortement ou l'euthanasie et les pratiques beaucoup plus controversées, telles les relations sexuelles en dehors du mariage ou l'homosexualité. Il donne la nette *impression* que, pour l'Eglise catholique, la sexualité *humaine est une chose totalement* suspecte et dangereuse, qu'elle doit *être rejetée sans appel* si elle n'a pas été préalablement domestiquée par *le sacrement du mariage et essentiellement consacrée à la fonction* procréatrice.

Pas un mot sur la complexité de la question, pourtant bien mise en évidence depuis Freud, ni sur les *relations interpersonnelles qu'elle* suppose, ni sur les conséquences *néfastes d'une approche mécaniste* de la sexualité malheureusement encore trop évidentes chez des générations de chrétiens culpabilisés par *l'enseignement légaliste* de l'Eglise.

Comment un pape aussi humain que Jean-Paul II peut-il parler aussi négativement de l'amour humain et réduire une réalité à une liste d'interdits ?

ALAIN WOODROW.

« Une clarification sans ambiguïté »

Voici quelques extraits du discours concernant le comportement sexuel, l'euthanasie et l'œcuménisme :

Félicitant les évêques de leurs récentes déclarations et lettres pastorales, Jean-Paul II ajoute : « *Vous avez dit nettement que l'Eglise a un devoir de fidélité à l'égard de la mission qui lui a été confiée, et pour cette raison précisément vous avez parlé de certains problèmes qui avaient besoin d'une clarification sans ambiguïté, car on avait discuté, contesté ou pratiquement rejeté l'enseignement de l'Eglise sur ces questions (...).*

» *Avec la franchise de l'Evangile, la comparaison pastorale et la charité du Christ, vous avez tranché le problème de l'indissolubilité du mariage en disant très justement : « L'alliance entre » un homme et une femme unis » dans le mariage chrétien est » aussi indissoluble et irrévocable » que l'amour de Dieu pour son » peuple et que l'amour du Christ » pour son Eglise.* »

» *En exaltant la beauté du mariage, vous êtes allés justement à l'encontre aussi bien de la théorie de la contraception que de ses applications pratiques, comme l'avait fait l'encyclique* Humanæ Vitæ. *Et moi aujourd'hui, avec la même conviction que Paul VI, je fais mien l'enseignement de cette encyclique qui avait été donnée par mon prédécesseur en vertu du mandat qui nous a été confié par le Christ.*

» *En considérant l'union sexuelle entre le mari et la femme comme une expression particulière de leur pacte d'amour, vous avez eu raison de dire : « Les rapports sexuels ne » sont un bien sur le plan moral » et humain que dans le mariage, » en dehors du mariage c'est » immoral. »*

» *En hommes ayant reçu « la » parole de vérité et la puissance » de Dieu », en véritables prédicateurs de la loi de Dieu, en pasteurs pleins de compassion, vous avez eu raison de dire aussi que « l'activité homosexuelle, à » distinguer de la tendance homo-» sexuelle, est moralement mau-» vaise ». Par la clarté de cette vérité, vous avez fait la preuve de ce qu'est la véritable charité du Christ ; vous n'avez pas trahi ceux qui, à cause de l'homosexualité, se trouvent confrontés à des problèmes moraux pénibles, comme cela aurait été le cas si, au nom de la compréhension et de la pitié, ou pour toute autre raison, vous aviez offert de faux espoirs à nos frères ou à nos sœurs. Bien au contraire, par votre témoignage rendu à la vérité de l'humanité dans le plan de Dieu, vous avez fait preuve d'un authentique amour fraternel en montrant la véritable dignité humaine de ceux qui se tournent vers l'Eglise du Christ pour recevoir la lumière qui vient de la parole de Dieu.*

» *Vous avez encore rendu témoignage à la vérité, et donc servi toute l'humanité, lorsque, faisant écho à l'enseignement du Concile* — « La vie doit être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception »,

» *Comme vous avez pris la défense de la vie dans le sein maternel à cause de la vérité de son être, vous avez aussi pris la défense des personnes âgées en déclarant nettement : « L'eutha-» nasie ou le meurtre par pitié » est un mal moral très grave. » Un tel meurtre est incompati-» ble avec le respect pour la di-» gnité humaine et le respect de » la vie. »*

Puis le pape a parlé de l'œcuménisme en ces termes :

« *La volonté du Christ nous pousse à travailler avec sérieux et persévérance à l'unité avec tous nos frères chrétiens en gardant bien à l'esprit que l'unité que nous recherchons est celle de la foi parfaite, l'unité dans la vérité et l'amour. Nous devons prier et étudier ensemble mais nous devons savoir que l'intercommunion entre chrétiens séparés n'est pas la réponse à l'appel du Christ pour l'unité parfaite...* »

Et enfin, déplorant la baisse de la pratique du sacrement de pénitence, le pape a rappelé les limites de l'absolution collective — pratique répandue depuis le Concile — en ajoutant : « *Face à un phénomène répandu à notre époque, à savoir qu'une grande partie des fidèles qui reçoivent la communion se confessent rarement, nous devons mettre l'accent sur l'appel fondamental du Christ à la conversion. Nous devons aussi souligner que la rencontre personnelle avec Jésus, qui nous pardonne dans le sacrement de la réconciliation, est un moyen que Dieu nous donne afin de conserver vivant dans nos cœurs et dans nos communautés le sens du péché.* »

Faits et jugements

Le meurtre d'un jeune cambrioleur à Angoulême : des commerçants constituent un comité de défense.

Une centaine de commerçants d'Angoulême (Charente) ont *décidé*, vendredi *5 octobre*, de constituer un comité de défense *pour obtenir* la mise en liberté de M. Michel Larigaldie, un commerçant qui, à Soyaux, a tué un jeune cambrioleur âgé de seize ans, M. Hocine Hamrit (*le Monde* du 6 octobre). M. Larigaldie, qui habite Fléac, possède trois « supérettes » dans la banlieue d'Angoulême. Il avait été victime de plusieurs cambriolages, notamment dans son magasin de Soyaux. Les commerçants d'Angoulême ont l'intention d'organiser un *défilé de soutien mardi* 9 octobre.

● *Relaxe dans l'affaire des « chèques Pompidou ».* — Un journaliste, M. Michel Berthe, connu sous le nom d'Eric Asudam, a été relaxé le 17 septembre par la treizième chambre de la cour d'appel de Paris. Poursuivi pour recel, il avait été mêlé à l'affaire du vol, dans une imprimerie de Clermont-Ferrand, travaillant pour la Société générale, de chèques en blanc destinés à Georges *Pompidou. Les détenteurs de ces* chèques avaient tenté d'en monnayer la restitution au siège central de cette banque, à Paris (*le Monde* daté 25-26 août).

● *Inculpation du meurtrier présumé d'un militaire.* — M. Amar Arfaoui, trente et un ans, le maître d'hôtel de la Brasserie de l'Est, boulevard de Strasbourg à Paris (Xᵉ), qui avait tué d'un coup de pistolet dans la nuque, au soir du 1ᵉʳ octobre, un soldat du contingent, M. Jean-Claude Vaysset, dix-neuf ans, a été inculpé, jeudi 4 octobre, par Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, d'homicide volontaire et écroué à Fresnes.

● *Jugement sévère pour les « casseurs de Passy ».* — Quatre ans d'emprisonnement, dont un avec sursis pour MM. Fabrice Liégeard, dix-neuf ans, et Marc Babuty, dix-huit ans ; quatre ans, dont deux avec sursis, pour M. Mathias Liégeard, vingt-trois ans ; trois ans, dont quatorze mois avec sursis, assortis de cinq ans de mise à l'épreuve, pour M. Michel Limouzy, dix-neuf ans ; et deux ans dont vingt mois avec sursis, avec cinq ans de mise à l'épreuve, pour M. Pierre Grandjean, vingt-huit ans : la dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné sévèrement les jeunes gens poursuivis pour avoir brisé des vitrines et allumé des incendies rue de Passy, à Paris, dans la nuit du 7 au 8 juin (*nos dernières éditions*).

● *Les six frères et sœurs des deux adolescents victimes de Gérard Baransky* (*le Monde* du 5 octobre) ont avoué être les auteurs des profanations de la tombe du meurtrier. Les jeunes gens âgés de quinze à vingt-sept ans ont été laissés en liberté par le procureur de la République de Metz. Ils peuvent être inculpés, au titre de l'article 360 du code pénal, qui prévoit : « *un emprisonnement de trois mois à un an et une peine d'amende pour quiconque se sera rendu coupable de violation de caveau ou de sépulture* ».

« V.S.D. » condamné à verser 100 000 francs à Marlène Dietrich.

La troisième chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Robert Gronier, a condamné, le 27 septembre, la société éditrice de l'hebdomadaire *V.S.D.* à verser 100 000 francs de dommages et intérêts à Marlène Dietrich pour contrefaçon, en raison de la publication, dans le numéro paru le 22 février 1979, d'un article intitulé « Marlène par Marlène », et pour publicité mensongère, en raison d'une affichette placardée dans les points de vente pour annoncer en gros caractères : « *Quand Marlène raconte sa vie.* »

Le tribunal a estimé qu'il y avait eu atteinte aux droits d'auteurs de la célèbre artiste puisque l'article en cause, cinq cent dix-neuf lignes, se présente comme un résumé du récit de sa vie, récemment publié en Allemagne fédérale sous le titre *Nehmt nur mein Leben (Ne prenez que ma vie)*.

Mᵉ Raymond Illouz évoquait pour *V.S.D.* le bénéfice de la loi du 11 mars 1957 autorisant « *les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées* ». Le tribunal, après avoir entendu les objections formulées au nom de Marlène Dietrich par Mᵉ Jacques Kam remarque que « *le lecteur cherche en vain dans l'article une appréciation, un jugement de valeur sur l'œuvre de Marlène Dietrich* » et qu'il s'agit d'une paraphrase.

Les magistrats ont estimé que « *pour l'acheteur potentiel d'attention moyenne* » le texte de l'affichette était « *de nature à lui faire croire faussement, avant l'achat du périodique, qu'il* [s'agissait] *de Mémoires dont l'ateur serait Marlène Dietrich ou du moins d'une interview exclusive de celle-ci* ».

Trois sympathisants des NAPAP dans un quartier de sécurité renforcée.

Trois sympathisants des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP), Jean-Pierre Gérard, Michel Lapeyre et Frédéric Oriach, qui purgeaient une peine de quatre ans d'emprisonnement à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), ont été transférés, le 29 septembre, au quartier de sécurité renforcée de la maison d'arrêt d'Evreux (Eure). Cette décision, précise la chancellerie, fait suite à la manifestation qui a eu lieu, le 27 septembre, à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré, et dont les trois condamnés sont considérés comme les « *instigateurs* ».

● *Sept inculpations après un décès par surdose à Evreux.* — Sept personnes, dont une mineure, ont été inculpées vendredi 5 octobre après la mort de Philippe Binard, vingt-trois ans, décédé dans la nuit de mercredi à jeudi 4 octobre à l'hôpital d'Evreux (Eure), victime d'une surdose. Quatre des inculpés ont été écroués : M. Benoit Joufflineau, vingt-trois ans, infirmier au centre pour handicapés physiques Arditti à Quessigny (Eure), qui se procurait de la drogue parmi les produits pharmaceutiques du centre, M. François Labrousse, trente et un ans, M. François Orillard, vingt-quatre ans, et M. François Bordelet, vingt-trois ans.

MÉDECINE

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

Le médecin et le tortionnaire

« Même sous la menace, je n'admettrais pas de faire usage de ma connaissance médicale contre les lois de l'humanité » promet en France chaque médecin lors de sa soutenance de thèse. Si le législateur a prévu d'inscrire cette clause dans le serment médical c'est bien que l'exercice de la médecine présente une vulnérabilité particulière aux distorsions et aux détournements. Telles sont les raisons pour lesquelles les organisateurs des entretiens de Bichat avaient confié, cette année, au docteur Louis René, président de l'Ordre départemental des médecins de Paris, le soin d'animer une « table ronde » consacrée à ce thème : « *Le médecin face aux violences et aux tortures* ».

« *Depuis très longtemps*, a déclaré le docteur René, *le médecin se préoccupe de la torture.* »

Après les révélations des activités des médecins nazis, il aura fallu attendre près de deux décennies avant que de nouvelles révéaltions ne viennent, du Brésil cette fois, comme l'a rappelé le bâtonnier Louis Pettiti, aiguiser la conscience médicale sur des réalités inacceptables : des médecins — révélaient il y a quinze ans des dominicains brésiliens — participent comme tels aux séances de torture. « *Les bourreaux*, pouvait-on lire dans ces témoignages, *sont assistés de médecins qui raniment les victimes pour que le supplice puisse reprendre ou qui arrêtent les séances avant que les chocs ne deviennent mortels.* »

Depuis lors, les évidences n'ont cessé d'affluer. Depuis les révélations des exemples d'Amérique latine jusqu'à celles des rescapés d'hôpitaux psychiatriques d'Europe de l'Est. Aussi, les déclarations publiques se sont à leur tour multipliées, qui condamnent l'usage de la torture et sa médicalisation, en particulier la déclaration de Tokyo (1975) : « *Le médecin*, précise-t-elle, *ne devra jamais assister, participer ou admettre les actes de torture.* » Mais la réflexion sur ce sujet n'est pas à l'abri d'étranges régressions. On peut lire, en effet, dans une déclaration récente du Conseil des organisations internationales des sciences médicales (COISM) cette formule aberrante : « *Les médecins doivent s'abstenir de participer à des tortures... sauf dans les pays où les lois les y autorisent...* » Ce texte, a souligné le docteur René, ne peut qu'inspirer « *une certaine inquiétude, et c'est un euphémisme* »...

En France, la loi vient de consacrer définitivement une protection particulière du médecin à cet égard puisque le code de déontologie, tout récemment promulgué, prévoit expressément non seulement que le médecin ne peut être tenu de « *porter atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque* », mais ajoute : « *S'il constate qu'une personne privée de liberté a subi des sévices ou de mauvais traitements, il doit, sous réserve de l'accord de l'intéressé, en informer l'autorité judiciaire* ». Ce texte symbolise, au regard du droit français, un incontestable progrès, mais, a souligné Mᵉ Pettiti, il comporte aussi quelques risques de contradiction avec d'autres dispositions aujourd'hui en vigueur. Notamment avec l'obligation du secret médical. Surtout avec l'article 63 du code pénal, relatif à la non-assistance à personne en danger. Si un médecin se refuse à alimenter de force un gréviste de la faim, à soigner un suspect au cours d'un interrogatoire « musclé », sera-t-il inculpé de non-assistance ? Comme l'a souligné Mᵉ Pettiti, « *il faut considérer les situations marginales, les cas exceptionnels, les bavures, comme aussi graves que des procédés systématiques* ».

Qu'aucun pays au monde ne soit protégé d'une médicalisation de la violence, tel est le constat, qu'ont dressé de leur côté les membres d'Amnesty International (1), puisqu'ils ont constitué un certain nombre de commissions médicales, dont les activités viennent, chaque année, apporter de nouvelles preuves du raffinement croissant des méthodes de torture. Rappelant que, selon les estimations de l'organisation humanitaire, entre sept cent mille et un million de personnes sont détenues dans le monde pour avoir obéi à leur conscience (dissidence politique, croyance religieuse), les membres de la commission médicale de la section française (qui compte aujourd'hui vingt-trois mille personnes) ont souligné l'importance d'une participation des professions de santé à leur action : non seulement pour rappeler sans relâche le risque — et la réalité — de la torture médicalisée, mais aussi pour que les médecins soient protégés contre toute implication de ce type... et que les réfugiés puissent recevoir des soins adaptés.

Comme l'a déclaré le docteur Nestor Scipioni, ancien doyen de la faculté de médecine de l'université de la Plata (Argentine), aujourd'hui réfugié en Belgique, la participation du corps médical aux actes de torture est croissante : « *Notre silence impliquerait quelque chose de plus que de l'indifférence... Dire ce que nous savons sera notre meilleur hommage aux collègues qui honorent notre profession et qui paient dans les prisons le délit de défendre nos droits...* »

CLAIRE BRISSET.

(1) 18, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. 222-91-32. Des médecins membres de l'organisation soignent bénévolement les réfugiés depuis un an environ, au rythme d'une dizaine par semaine.

La mort du professeur Roger Heim ancien directeur du Muséum

Une messe sera célébrée le 12 octobre, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, à la mémoire du professeur Roger Heim, membre de l'Institut, ancien directeur du Muséum national d'histoire naturelle, décédé le 17 septembre dernier.

Né le 12 février 1900 à Paris, Roger Heim était ancien élève de l'Ecole centrale. Dès le début de sa carrière, il se dirigea vers les sciences naturelles, et en particulier la botanique et l'étude des champignons. En 1923, il est nommé conservateur du Musée alpin du Lautaret, puis, de 1927 à 1929, il est préparateur à l'Ecole pratique des hautes études, et de 1929 à 1933 assistant à la chaire de cryptogamie du Muséum national d'histoire naturelle. Sous-directeur du laboratoire de cryptogamie du Muséum de 1933 à 1945, il est à partir de 1941 directeur du laboratoire de mycologie et de phytopathologie tropicales de l'Ecole pratique des hautes études. Pendant la guerre, Roger Heim est déporté au camp de Mauthausen.

Titulaire en 1945 de la chaire de cryptogamie du Muséum, il dirige cet établissement de 1951 à 1965. Fondateur en 1962 de la station expérimentale africaine du Muséum à La Makobé, il retourne à partir de 1965 à ses travaux personnels, tout en assurant la présidence de la Fondation Singer-Polignac.

Elu en 1946 membre de l'Académie des sciences, il en assure la présidence en 1963, mettant à profit cette fonction pour demander que le gouvernement fasse plus souvent appel aux avis des membres de cette institution. Roger Heim était aussi membre de l'Académie d'agriculture (depuis 1945), de l'Académie des sciences d'outre-mer (1947) et de l'Académie d'architecture (1964).

Ayant accompli de très nombreuses missions et explorations en Europe, en Afrique, en Asie, en Océanie et en Amérique, Roger Heim était l'auteur de quelque quatre cents notes et mémoires concernant la mycologie, la pathologie tropicale, la protection de la nature, la biologie générale, la langue française ; il avait aussi écrit deux livres, la Sombre Route *(souvenirs des camps de concentration, 1945)* et l'Angoisse de l'an 2000 *(1973).*

Roger Heim était président de l'Amicale des déportés de Mauthausen.

ÉDUCATION

Au lycée international de Ferney-Voltaire

PARENTS ET ENSEIGNANTS RÉCLAMENT NEUF POSTES DE PROFESSEURS

Les parents d'élèves du lycée international de Ferney-Voltaire (Ain) ont décidé de ne pas envoyer leurs enfants aux cours lundi 8 et mardi 9 octobre. C'est la deuxième fois depuis la rentrée que les parents, regroupés dans une association indépendante, prennent une telle décision. 80 à 90 % des enseignants ont, pour leur part, observé une grève du mardi 2 au jeudi 4 octobre.

Les uns et les autres protestent contre le manque de professeurs au collège et au lycée international. Situé à proximité de la frontière suisse, l'établissement accueille treize cents élèves au total dont près du tiers sont étrangers

Parents et enseignants mécontents réclament neuf postes supplémentaires de professeurs.

SCIENCES

DÉCOUVERTE DE GISEMENTS DE NODULES POLYMÉTALLIQUES AU LARGE DE LA RÉUNION

(Suite de la première page.)

D'autre part, le mécanisme de redissolution du calcaire par grande profondeur, qui réduit considérablement le taux d'accumulation des matières dans la zone profonde des bassins océaniques, pourrait concourir à la détermination d'environnements à très faible accumulation de particules « stériles », c'est-à-dire de toutes celles qui ne sont pas des oxydes polymétalliques. C'est précisément dans ces régions que les plus fortes concentrations de nodules polymétalliques ont été rencontrées dans l'océan Indien. Un autre phénomène est encore très mal connu : l'agitation et la circulation des eaux des grandes profondeurs.

Cette campagne du *Marion-Dufresne* fait suite à plusieurs autres au cours desquelles différents engins ont été mis au point et notamment un préleveur de grande section qui, dès 1975, a permis de recueilleli ronsludse a permis de recueillir les nodules polymétalliques en place sur le sédiment porteur. L'année suivante, on évaluait pour la première fois la densité des nodules par mètre carré et par mètre cube non seulement sur l'interface eau-sédiment, mais aussi sur le premier mètre de dépôt sous-jacent. Avec la campagne Safari les géologues et les biologistes vont compléter leurs connaissances. Cette campagne visait, en effet, à commencer, entre autres, l'inventaire des espèces animales (vertébrés et invertébrés) vivant dans les grands fonds.

Etudes d'autant plus intéressantes que l'océan Indien paraît présenter de nombreuses singularités. Les mécanismes et les phénomènes qui commandent la formation des nodules y seraient différents de ceux que l'on rencontre dans le Pacifique.

HUBERT BRUYÈRE.

SPORTS

VOLLEY-BALL

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

La Tchécoslovaquie victime de la « furia francese »

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Déjà six fois victorieuse chez les hommes et neuf fois chez les femmes, l'Union soviétique part grandissime favorite des championnats d'Europe organisés en France du 5 au 13 octobre à Nantes, Saint-Quentin, Toulouse, Orléans, Cannes et Evreux pour les poules préliminaires, puis à partir du 10 octobre à Paris, Nancy, Lyon et Cannes pour les poules finales.

Cinquièmes aux deuxièmes championnats du monde et aux Jeux olympiques de Montréal, les volleyeurs tchèques paraissaient devoir résister sans trop de dégâts à toutes les tempêtes. Vendredi 5 octobre, à Toulouse, ils ont pourtant dû capituler devant la « furia francese ».

Les Tchèques se demanderont sans doute longtemps comment avec leur métier, leur sens inné du placement et de l'anticipation, ils ont pu perdre le cinquième set et le match, après avoir mené 10-1. Rien n'allait plus alors pour les Français. Stéphane Faure, le capitaine, victime de crampes, avait été évincé du terrain à 4-1. Alain Fabiani, le passeur, venait de recevoir un avertissement pour contestation d'une faute de filet sur le dixième point. Jean-Marc Buchel, l'entraîneur, risquait alors son *va-tout* et remplaçait ce dernier par Guy Giantomasso

Ce devait être le déclic. Face à des adversaires fatigués par plus de deux heures d'un match intense, la fraîcheur et la lucidité de Guy Giantomasso faisaient la différence. Quelques services efficaces de Christian Geiler le remplaçant de Stéphane Faure, des smashes non moins efficaces de Jean-Loup Miguet ou Marc Rousselin, et les Français qui venaient de marquer onze points consécutifs menaient 12 à 10 face aux Tchèques complètement abasourdis. Quatre minutes après, le rêve des Français était devenu réalité. Pour la première fois en compétition, ils avaient battu la Tchécoslovaquie 10-15, 16-14, 5-15, 15-5, 15-13.

GÉRARD ALBOUY.

MESSIEURS

Poule A (Nantes) : Hongrie bat Grèce, 3-1 (11-15, 15-4, 15-6, 18-16)

Poule B (Saint-Quentin) : Italie bat Belgique, 3-1 (15-9, 15-8, 13-15, 15-9) ; Pologne bat Bulgarie, 3-1 (15-12, 12-15, 15-12, 15-12).

Poule C (Toulouse) : Roumanie bat R.D.A., 3-0 (15-3, 15-12, 15-10) ; France bat Tchécoslovaquie, 3-2 (10-15, 16-14, 5-15, 15-5, 15-13).

DAMES

Poule A (Orléans) : Pologne bat R.F.A., 3-1 (15-6, 15-1, 13-15, 15-7) ; U.R.S.S. bat Roumanie, 3-2 (15-5, 15-12, 11-15, 12-15, 15-8).

Poule B (Cannes) : R.D.A. bat Belgique, 3-0 (15-1, 15-5, 15-3) ; Bulgarie bat Tchécoslovaquie, 3-0 (15-6, 15-10, 15-11).

Poule C (Evreux) : Pays-Bas bat France : 3-0 (15-11, 15-9, 15-13) ; Hongrie bat Yougoslavie, 3-1 (8-15, 15-3, 15-3, 15-12).

FOOTBALL

SAINT-ÉTIENNE RENCONTRERA LE P.S.V. EINDHOVEN EN COUPE DE L'U.E.F.A.

Le tirage au sort du deuxième tour des coupes d'Europe de football, effectué vendredi 5 octobre à Zurich, a donné les résultats suivants pour les clubs français ou représentant le football français. Dans la Coupe des champions, Strasbourg rencontrera Dukla Prague, le match aller aura lieu à Prague.

En Coupe des vainqueurs de Coupe, l'adversaire de Nantes sera Steaua Bucarest, match aller à Nantes et non en Roumanie comme nous l'avions indiqué dans nos dernières éditions datées du 6 octobre.

En Coupe U.E.F.A., Monaco sera opposé à Lokomotiv Sofia, match aller à Sofia et Saint-Etienne au club néerlandais P S V Eindhoven, match aller à Eindhoven En 1976, Saint-Etienne avait éliminé Eindhoven en demi-finale de la Coupe des champions Les dates des matchs aller et retour ont été fixées au 24 octobre et au 7 novembre.

SPORTS ÉQUESTRES

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE A FONTAINEBLEAU

Y a-t-il encore place pour les jeunes ?

Organisée dans la cité la plus cavalière de France après Saumur, la Grande Semaine du cheval de Fontainebleau constitue, en fin de saison, un sommet dans le répertoire classique. Cette année encore, du 1ᵉʳ au 7 octobre, outre les concours des « modèles et allures », réservés aux jeunes chevaux (les cinq ans, notamment, ont fait grosse impression), on y a traité deux activités essentielles : saut d'obstacles d'une part, dressage au niveau de l'équitation académique de l'autre. Les lauréats des deux spécialités, les dernières difficultés vaincues, se voient décerner pour un an le titre de champion de France.

Les grands airs d'école ont pour cadre la carrière historique du centre sportif d'équitation militaire, et pour public une poignée de fidèles habitués — ils n'en font point mystère — d'un esprit de clan et de petite chapelle. « *Nous sommes ici pour célébrer la messe* », confiait vendredi, sans l'ombre d'un sourire, un des concurrents, et non des moindres, avant son entrée en piste sur un cheval de sang plus que généreux.

Beaucoup plus accessible au commun des mortels, l'équitation sportive bénéficie du décor enchanteur de l'ancien hippodrome du Grand Parquet.

Il y a, en fait, au Grand Parquet, deux championnats de France — et même trois, si l'on compte les dames. Le premier, chasse gardée des cavaliers de première catégorie, a conservé intact tout son prestige. Le second et le troisième sont, en principe, réservés aux cavaliers de deuxième catégorie. Le vainqueur de cette épreuve relativement mineure ne s'en voit pas moins paré d'un titre national qui n'a de vraie valeur qu'à ses yeux ou sur le papier.

Or, qui a remporté la première épreuve qualificative de cette compétition, tremplin idéal et recherché des cavaliers à peine sortis de l'adolescence et rêvé des vieux routiers titulaires de palmarès plus que modestes ? Eh bien, l'heureux gagnant n'est autre que le Nordiste Daniel Lamour, l'une des cravaches les plus savantes et les plus chevronnées de France, ayant cumulé dans sa carrière les fonctions officielles les plus flatteuses et figurant, bien sûr, en tête des cavaliers de première catégorie. Mais, avec l'âge, les ambitions de M. Daniel Lamour se sont amenuisées, et le règlement abracadabrant en vigueur lui permettant de participer audit championnat, il s'y est inscrit et a mystifié, au petit galop, les mais basses, une concurrence ne lui venant pas à la cheville.

Cet exemple n'étant pas isolé, il y a donc urgence à modifier une situation frisant l'injustice. On nous dira : « *Oui, mais, la deuxième épreuve qualificative de ce même championnat a été gagnée par Philippe Rozier, dix-sept ans, dans un style rappelant celui de son père, Marcel Rozier.* » Et c'est vrai. Mais si les « grands » du jumping peuvent aujourd'hui défier sans risque les jeunes, quelle chance de percer restera-t-il à ces derniers ?

Peu de chose à dire du Prix de Vincennes, premier parcours comptant pour le championnat de France des cavaliers de première catégorie. Il s'agit d'une épreuve de maniabilité, spécialité peu prisée des cravaches ennemies de la bousculade.

Cette « maniabilité » a été remportée par le jeune Normand Xavier Leredde, devant Philippe Marié et Frédéric Cottier. Le jeune Hervé Godignon, tenant du titre, a été pénalisé de quatre points, score qui le place dans une position inconfortable. Malgré une chute douloureuse et toute récente sa forme ne nous paraît nullement entamée. A preuve la manière dont il a mené, vendredi, la jument *Hermione* à la victoire dans le Prix de la Sole, disputé par les chevaux de six ans.

ROLAND MERLIN.

DÉFENSE

DES OFFICIERS CHINOIS VISITENT DES CAMPS MILITAIRES EN FRANCE

De notre correspondant

Draguignan. — Une délégation d'officiers de la République populaire de Chine, conduite par le général Yu Ting-Lan, adjoint au chef d'état-major de l'armée blindée chinoise, a été, cette semaine, pour la première fois, l'hôte du camp militaire de Canjuers (Var), polygone de tir le plus important d'Europe. Cette délégation se compose notamment de deux chefs d'escadron et de M. Huang Yu-Kuei, attaché militaire adjoint près de l'ambassade de la République populaire de Chine à Paris.

La délégation, après une visite à l'inspection de l'armée blindée à Paris, a assisté à Canjuers à une présentation de tirs de chars et de missiles. Son séjour est prévu jusqu'au 14 octobre en France, au cours duquel elle visitera plusieurs camps militaires.

TENNIS

LA FINALE EUROPÉENNE DE LA COUPE DAVIS

Barazzutti battu à Rome par Smid et la pluie

De notre envoyé spécial

Rome. — Les organisateurs de la finale européenne de la Coupe Davis Italie-Tchécoslovaquie, en faisant jouer le premier simple à 10 h. 30 au Foro Italico, croyaient bien avoir conjuré le premier contretemps atmosphérique capable d'interrompre ce type de rencontre : la tombée rapide de la nuit en cette arrière-saison. C'était compter sans la deuxième plaie du ciel, même romain : la pluie. Le « suspense » de la Coupe Davis, qui est déjà une épreuve des nerfs pour les tempéraments latins, public autant que joueurs, n'a jamais été plus aléatoire qu'après les averses qui ont suspendu à trois reprises cette première journée du vendredi 5 octobre. Contre toute attente, en effet, la Tchécoslovaquie mène par 1 à 0 devant l'Italie et le deuxième simple devait reprendre samedi avant le match de double.

Pourquoi diantre les Italiens se sont-ils privés des services inestimables de Pietrangeli comme capitaine de leur équipe de Coupe Davis ? Pietrangeli est comme Darmon : ce fut un grand Daviscupman et il faisait gagner ses joueurs de son fauteuil sous la chaise d'arbitre. Or Bergamo, le nouveau capitaine italien, peut se vanter d'une gaffe illustre que Pietrangeli n'aurait jamais commise : il a, ni plus ni moins, fait perdre à son premier joueur de simple, Carrodo Barazzutti, un match marathonien où celui-ci avait remonté, devant le Tchèque Toma Smid, une situation quasi désespérée et que, grâce à sa ténacité légendaire, il tenait dans ses dents. Jugez du suspense : Smid menait 6-1, 3-6, 6-1, 3-1, ayant joué jusque-là avec bonheur et la même régularité de métronome que Barazzutti.

C'est alors que Smid, imprudemment, voulut brusquer les choses en montant au filet où il se montra très adroit et où son smash fit mouche à tous les coups. C'est alors aussi que l'Italien se mit à tirer ces passing-shots au cordeau dont il a le secret. Se faire passer cinq ou six fois à la file, soudain, rien de plus démoralisant pour un joueur qui a les cartes en main. Barazzutti, en roi de la terre battue, qui rappelait le demi-finaliste des Internationaux de Roland-Garros 1978, aligna cinq jeux de rang et remporta ce quatrième set par 6-3.

Au bout de trois heures d'échanges, où la balle repassait jusqu'à cinquante fois le filet, c'est ainsi qu'il était parvenu à mener 5-2 dans le cinquième set. En souffle, en jambes, cachant un cœur de tigre sous ses airs pleurnichards, il avait la partie gagnée. En face, Smid tirait la langue, rétamé, cuit.

Et voilà qu'au changement de côté, les nuages noirs qui avaient obscurci le ciel serein de la matinée laissèrent tomber quelques gouttes puis une très, très légère averse. Les Tchèques en vieux routiers de l'embrouille, et voulant sauver leur homme, levèrent les yeux en l'air et se croisèrent les bras cependant que Barazzutti non moins vieux malin, gagnait déjà la ligne de service. Mais voici que, ô surprise ! le capitaine italien accepte galamment l'interruption demandée, que dis-je exigée par les bons apôtres. Il est 14 heures. Sur ce, vingt minutes d'arrêt-buffet.

A la reprise, après saupoudrage de brique pilée sur le central, renversement du tout au tout de la situation. Smid, comme si on lui avait inoculé de la dynamite, fonce au filet sur toutes les balles, pourfend le pauvre Barazzutti sous tous les angles, ne rate plus un point. On le voit, sur la fin, dans un état de surexcitation remarquable brandir le poing dans la direction de ses camarades tchèques, et même au public, complètement anéanti.

Finalement Smid survolté, comme Jauffret écrasant Kodès un certain soir de Roland-Garros, a bouclé le set et le match par 7-5.

Après ces émotions, les échanges à éclipses entre Adriano Panatta, l'enfant chéri des belles Romaines, et Ivan Lendl, meilleur joueur junior du monde en 1978, récent vainqueur de Noah et de Moretton à Roland-Garros, parurent au plein sens du terme des pétards mouillés. Le moins qu'on puisse dire dès maintenant c'est que, pour les Italiens, jusque-là favoris, le mirage d'aller en finale à Sydney ou à San-Francisco (selon que les Australiens ou les Américains gagnent leur zone) s'estompe dans la grisaille.

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

Smid bat Barazzuti, 6-1, 3-6, 6-1, 3-6, 7-5.

A Sydney, les Etats-Unis mènent devant l'Australie par 2 victoires à 0. Gerulatis a battu Edmonsson 6-8, 14-16, 10-8, 6-3, 6-3 ; McEnroe a battu Alexander 9-7, 6-2, 9-7.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Alan Stivell enregistre une symphonie celtique.

Alan Stivell enregistre actuellement à Londres et à Paris une symphonie celtique (Tir Nan Og), *où il exprime la vision gaélique du paradis avec trois tensions qui ne sont qu'une au fond de nous : la tension individuelle du dépassement de soi, la tension communautaire et sociale vers la société idéale, l'utopie et la tension vers l'absolu, l'infini.*

Stivell enregistre avec son groupe de folk-rock complété par un deuxième guitariste, deux autres violonistes, un joueur de pib-uilleam, une chanteuse irlandaise, des musiciens de sitar, de bandonéon, de cithare, de didjuidoo, quinze sonneurs du bagad Bleimor et quinze autres instrumentistes classiques. Alan Stivell présentera sa symphonie sur une scène en 1980.

Chet Atkins à Paris.

Brillant spécialiste du style « picking », guitariste de country d'une grande finesse, Chet Atkins possède autant de virtuosité dans différents autres styles, du jazz au rock et au classique. Responsable de la production R.C.A. à Nashville, capitale de la musique country, Atkins a découvert et imposé Tom T. Hall, Roger Miller, Charley Pride, Roy Orbison, Waylon Jennings. Après deux concerts donnés avec succès, il y a deux ans à l'Olympia, voici à nouveau Chet Atkins, le 5 novembre, toujours à l'Olympia.

Salon européen de la discothèque

Le premier Salon européen de la discothèque (Discom) aura lieu, du 22 au 26 octobre, au Parc des expositions, porte de Versailles à Paris. Organisé par M. Bernard Chevry, déjà animateur du MIDEM et du MIP-T.V., le Discom se veut le rassemblement des fabricants et des distributeurs de matériels phonographiques, des sociétés d'édition musicale, des producteurs et des exploitants.

Les radios périphériques participeront à la manifestation.

Marathon disco.

Pendant trois jours et trois nuits, les 12, 13 et 14 octobre, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, une centaine de couples se disputeront un concours d'endurance « non-stop » dans le cadre de la discothèque la Main bleue à Montreuil. Le couple vainqueur gagnera un voyage aux Etats-Unis et une chaîne hi-fi.

Le calendrier du rock.

« Mama » Bea Tekielski, le 6 octobre à Melun (Salle des fêtes) ; le 9 à Cherbourg (Théâtre municipal) ; le 10 à Saint-Brieuc (Salle Robien) ; le 11 au Havre (Maison de la culture) ; le 13 à Alençon (Nouveau Théâtre) ; Lou Reed le 6 octobre à La Roche-sur-Foron (Palais de la foire) ; le 8 à Poitiers (les Arènes) ; le 11 à Avignon (Parc des expositions) ; le 12 à Dijon (Palais des sports) ; le 13 à Lille (Foire commerciale) ; Boston le 8 octobre au Pavillon de Paris ; Léonard Cohen le 19 octobre à Avignon (Parc des expositions) ; les 20 et 21 à Nice (Théâtre de verdure) ; le 22 au Pavillon de Paris.

■ RECTIFICATIF. — C'est Bernard Chartreux qui est l'auteur, avec Michel Deutsch, de « Violence à Vichy », spectacle du Théâtre national de Strasbourg, et non Bernard Pautrat, comme cela a été annoncé dans « le Monde » du 5 octobre.

Le ping-pong de Bernard Lubat et Norbert Letheule

Lubat entre en scène avec des jouets de pacotille, et l'on craint qu'il ne faille être drôlement dans la confidence, et se souvenir du musicien qu'il est, pour donner du prix à ces gamineries. Il allume un cigare (Freud, Groucho ou Marx ?) et lance d'une arme en plastique des balles de ping-pong un peu partout. Sur les cordes du piano, entre autres : premiers sous d'un piano préparé par hasard. Il entonne une chansonnette nonchalante avec parfois, dans l'accompagnement, les fulgurances et les éclairs de l'improvisateur qu'il est, et Letheule, curieusement corpulent comme nos comiques aujourd'hui (Devos, Coluche, Villeret), esquisse des gestes qui ne sont qu'à lui, ou de tapageuses routines de claquettes : en baskets et survêtement, c'est son costume de scène.

A partir de là, tout se règle et se dérègle. Ils se renvoient la balle, se moquent de tout et du reste, associent les sons « contemporains » aux discours de presse énoncés avec la diction des présentateurs de télévision, pratiquent une forme inédite de spectacle automatique, rendent bizarres les mots et les mélodies, et s'ils « s'éclatent », comme dit ironiquement Lubat, c'est comme nous : de rire.

Dérision de toutes choses, et même de la dérision ? Pas seulement : en creux, en plein ou en délié, ils montrent de quoi se fabriquent les modes, les stéréotypes, les musiques, les variétés et même les variétés de qualité. Excédés par les comédies du sérieux, ils en produisent l'excès, sans nuance et sans alibis. Et par là, ils s'autorisent parfois à d'étourdissantes improvisations de gestes ou de piano, de mots ou de mélodies : mais par un juste retour des choses ; le mauvais goût, ici, serait d'y insister. Leur poétique est de l'instant, montage instantané de leurs mémoires et de leurs observations du quotidien : on ne fait que passer !

Clowns lunaires sans contremarque (« *on a failli sombrer dans l'avant-garde* »), pitres burlesques sans justification, ils décollent avec application les pelures de l'apparence. Mais *quand ils s'emballent soudain* dans un blues — parodie au début, puis quoi au juste, quelle espèce d'émouvante vérité ? — *on sent bien que, dans la jubilation* rythmique et les onomatopées mêlées de fragments verbaux, toute une construction *secrète s'élabore devant nous*. Au gré de leurs lubies.

Et comme s'il craignaient que l'illusion comique ne devienne un nouveau piège, ils brisent leur élan : la rupture de ton est leur façon d'être. Iconoclastes de leurs propres images, ils passent leur temps, de la manière la plus irreligieuse qui soit, à défaire ce qu'ils font : Pénélopes maquillées, en somme, mais eux, Bernard Lubat et Norbert Letheule, n'attendent personne, ni rien de personne, sauf du rire, leur seule arme politique.

Et l'on apprend, mine de rien, *dans cette gaieté débridée*, une foule de choses, en un soir, sur *les expressions populaires, les* musiques et ceux qui les font.

Avec d'autres musiciens et d'autres comédiens de bonne compagnie, Beb *Guérin*, Sylvain Melchy, Patrick Auzier, Rufus, Richard Foy, *ils pratiqueront* pendant une semaine cet art bouffon *du non-art et de la* rencontre : l'art de l'insurrection guignolesque des formes.

FRANCIS MARMANDE.

★ Bernard Lubat, Norbert Letheule et leurs invités, jusqu'au 9 octobre (21 h.) à la Chapelle des Lombards, 62, rue des Lombards.

GALERIES

D'un bord à l'autre

Il est bon parfois de se faire marcheur, nez au vent, l'œil pointé du côté des vitrines dans des lieux à forte concentration de galeries d'art. La rue de Seine en reste un, malgré le Centre Georges-Pompidou et la fuite de certains de ses éléments dynamiques — la galerie Yvon Lambert en est le plus récent exemple — vers le quartier de Beaubourg. Le quartier de Beaubourg en est devenu un, où l'euphorie de départ et la folie marchande se sont, en presque trois ans, quelque peu calmées. Le rééquilibrage se fait ainsi ; dans la morosité, un peu beaucoup, l'incertitude de l'avenir, l'éclectisme et la différence acceptée.

Que donne-t-on à voir ici et là en ce début de saison longue à démarrer qui ne démarrera sans doute qu'après la FIAC (Foire internationale d'art contemporain). Que trouve-t-on rive gauche, sur un fond de commerce tranquille et en tout genre où finalement domine la bonne vieille galerie de courtage encroûtée ? Rue de Seine, Jeanne Bucher ouvre avec Szénès ; Stadler expose Romberg et ses pages d'études de la couleur dans l'histoire de l'art (comme par hasard, c'est Pleynet qui préface) ; Lara Vincy donne le énième coup de pouce à une bien peu convaincante modernité. Eric Fabre reste fidèle à Kowalski et ses néons et Etienne de Causans à son goût pour les dessins hyperminutieux avec l'Espagnol Pestana ; Liliane François propose des bustes-objets-gadgets un peu trop dans la pure tradition éculée du surréalisme avec Lekarski ; quant à la galerie de Seine, elle a volé un peu du musée de Michel Lancelot à la galerie Isy Brachot (1).

L'événement du coin, c'est, rue des Beaux-Arts, les cinquante portraits dessinés par Jim Dine (galerie Claude Bernard), de lui et de ses proches, avec cette même aisance, ce talent fou qui le fait échapper, et comment, à toute idée d'académisme.

En face, chez Loeb, chez Carlotta Charmet, on n'a pas encore refait surface ; Sonnabend, qui expose les photographies de Jan Groover, serait sur le point de fermer. Chez Darthéa Speyer, ça ne va pas fort. Plus loin Lucien Durand doit continuer de se désespérer de ne pas trouver de jeunes artistes à son goût...

Rue Guénégaud, vers la Seine, qui longtemps fut un lieu mort, là on tient le coup avec plus de sérénité. Des galeries jeunes y ont récemment apporté un air plus vif ; elles sont presque côte à côte et sans programmes compétitifs. Kriel-Raymond — et ses figuratifs — reprend avec Rancillac : voitures et prisons, vitesse et immobilité forcée : la mort par tous les bouts, la couleur à hurler contre les valeurs ; ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. Chez Briance, fidèle à ses marginaux, deux ans après les peintures et juste après l'exposition du musée de Grenoble, on retrouve Courmes, avec des dessins cette fois, dessins de travail, calculés au carré pour l'imagerie la plus subversive qui soit ; à la galerie Le dessin, on montre en fait des peintures d'Anne-Marie Pêcheur (1).

Cette balade (partielle et partiale) donne envie d'aller faire un saut du côté de Beaubourg, où pour le piéton les choses se compliquent singulièrement. Pas question là-bas de musarder de trottoir à trottoir, ou alors c'est la catastrophe, le plus souvent. Pour voir des choses un peu intéressantes il faut se lancer dans les ascenseurs ou s'enfoncer dans les cours loin du tampon d'étanchéité, entre le Centre et la rue, fait de badauds, de cracheurs de feu et de rondes policières.

C'est dans des camps retranchés, côté pile du Centre que se sont installés — emboîtant le pas à Templon (brillamment parqueté derrière entrée cotillonnée, signe notoire de son évolution — il montre les dernières toiles de Louis Cane) mais pour le ceinturer, — que se sont regroupés pour des vernissages communs, entre soi et initiés : Gillespie-Laage, Mollet-Vieville, Anne-Marie de Kruijff (depuis moins d'un an), Durand-Dessert, Yvon Lambert (qui ouvre ses locaux avec les marquages de mur de Toroni) et plus loin dans la rue Quincampoix-Svennung et Palluel. Ce qu'ils montrent, ce n'est pas toujours « le pied », mais ça a le mérite au moins d'ouvrir presque systématiquement sur des recherches qui se font à l'étranger. Nous y reviendrons.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) *Le Monde* du 29 septembre.

■ Quatre groupes de travail vont être mis en place au ministère de la culture et de la communication afin de mener une « réflexion d'ensemble » sur la politique théâtrale. Présidés par MM. Jacques Rigaud (théâtres nationaux, décentralisation, compagnies subventionnées), Paul-Louis Mignon (théâtres privés), François Billetdoux (auteurs) et Jean-Jacques Celerier (théâtre et audiovisuel), ils seront composés des représentants et des responsables des différents secteurs de l'activité théâtrale.

Yusef Lateef au « Bon Conseil »

« *Aimez-vous les uns les autres.* » L'affichette, dans le hall, dit assez bien que le jazz est placé, pour un soir, sous le signe du bon conseil, en la maison des jeunes d'une association populaire, rue Albert-de-Lapparent. La musique, d'ailleurs, fera facilement ce que la parole d'accueil demande : le public, entassé mais chaleureux, applaudira vigoureusement les musiciens de Lateef.

Curieux personnage que William Evans — de son nom musulman Yusef Lateef — insuffisamment connu en Europe, et que certains — dont Miles Davis — ont considéré comme un initiateur, un passeur, un ouvreur de voies. S'il vint tout jeune en Michigan, dans la cité de Ford et de la General Motors, et fréquenta de bonne heure les musiciens de clubs locaux, il étudia également à la Miller High School et à la Wayne University. S'il a choisi, à un moment de sa vie, de se recycler chez Charles Mingus, il a voulu, en un autre temps, étudier le hautbois avec Ronald Odemark, soliste du Detroit Symphony Orchestra. « *Garder l'esprit ouvert, assimiler toutes les musiques, créer des formes, des couleurs neuves* » : telle est la doctrine proclamée de Lateef, professeur associé de musique au Manhattan Community College, auteur du *Flute book of the blues*.

Tout de même, ce vaste programme : être à l'écoute des sons et des bruits de la planète entière, puis les reprendre en soi pour les réextérioriser, sinon en synthèse du moins en beau mélange, quelle affaire ! L'œuvre de Lateef garde beaucoup de l'Asie et du continent noir, sous des modèles simplifiés, mais peu de l'Europe en somme, si ce n'est ce que le jazz, avant lui, recevait déjà de celle-ci.

Au concert de Paris — le premier de la saison dans la série Jazz vivant de Radio-France — Lateef n'essaie pas de capter l'attention par la pratique de ces instruments qu'il a autrefois bricolés (comme la flûte en fa, taillée dans le bambusa) ou qu'il a collectionnés (comme la flûte formosane ou le shennaï). Le saxophone ténor et la classique flûte traversière sont ses élus. Ce que l'on entend de-çà, de-là, évoque plusieurs cultures, mais ce qui monte, en vibrant, du plus profond, c'est le jazz, l'unité et la *spécificité jazzique*, que le tourment d' « illimitation » aurait pu, sans une heureuse et spontanée défense d'identité, dissoudre dans le babélisme. *Hawkins*, Dick Wilson, Parker, Rollins — auquel désormais si fortement il ressemble, — telle était, lorsqu'il vint à New-York, après la guerre, sa famille. Il a joué dans le Big Band de Dizzy, puis avec les « hard boppers » de Detroit, tels Louis Hayes ou Curtis Fuller. Cet homme le sent et le sait : il appartient à l'Amérique noire.

LUCIEN MALSON.

THÉATRE

LA RENTRÉE A BRUXELLES

La Belgique célèbre son millénaire *en de grandes fêtes permanentes* dont le théâtre n'est pas absent. Le Festival de Bruxelles, du 19 octobre au 10 novembre, accueille les « Performances » de Laurie Anderson, Sheryl Sutton, Connie Beckley, *Joan La Barbara*, Meredith Monk, l'Odin Théâtre d'Eugenio Barba, Il Carozzone, les Mabou Mines, des concerts, de la danse avec Trisha Brown et le groupe belge Triangles, Winston Tong, le Squat, qui cherche un lieu à *squatteriser pour son Dernier Amour d'Andy Wharol*. Les Festivals internationaux, décidément, se passent leurs vedettes. Mais il y aura également des troupes expérimentales nationales : Plan K., Théâtre élémentaire, *Dur an Ki*. Renseignements (02) 513-52-01.

Le Théâtre 140, spécialisé *dans* l'humour affreux, fait sa saison avec des Américaines au vitriol : les Spider Women, et les Etoiles, Azerthiope, Carlos Trafic, Zouc, le Magic Circus (tél. 734-46-31). Avec plus de gravité, l'Esprit frappeur présente jusqu'au 3 novembre *Jeu d'intérieur*, de Jacques de Decker, et *Orphée invisible*, de Georges Thines, avec Marie-Ange Dutheil (téléphone 219-08-98). La Compagnie des galeries tourne un programme éclectique : *le Jeu de l'amour et du hasard*, *le Tube*, de Françoise Dorin, *Interdit au public*. Tout aussi éclectique est la saison du millénaire au Théâtre royal du Parc (512-42-82) : *les Amants puérils*, *le Bourgeois gentilhomme*, *l'Ami du présent*, de Félicien Marceau, *Qui a peur de Virginia Woolf ?* et aussi Anouilh, Jacques Fabbri, Loleh Bellon et du *Boulevard anglais*.

Au Rideau de Bruxelles (23, rue Ravenstein), *les masques éternels* d'André Frère, le triomphe londonien de Stoppard, *le Jour et la Nuit*, *Portrait de Dora*, d'Hélène Cixous, *l'Ambassadeur amoureux*, de Jacques Hislaire, *le Joueur*, d'après Dostoïevski. Au Théâtre du Crépuscule (217-88-04), qui avait présenté à la Cité internationale *un très fort Entraînement du champion avant la course*, il y aura *Conversation chez les Stein*, de Peter Hacks, *les Créanciers*, de Strindberg, et un spectacle musical, *l'Homme qui avait le soleil dans sa poche*. Au Théâtre national enfin (218-58-22) : *la Balade du grand macabre*, de Ghelderode, *Pygmalion*, *la Dame de chez Maxim's*, *Ma vie est-elle à moi*, de Brian Clark — que l'on verra aussi au Théâtre Antoine, — *Histoire d'un cheval*, version française du spectacle présenté à Avignon, par Tovstogonov, *la Chasse aux sorcières*, d'Arthur Miller; *Britannicus*. *Attention fragile*, et le dernier grand succès de Pinter, *Trahison*.

Pendant ce temps, à Liège, le *festival, comme chaque année*, accueille le jeune théâtre francophone et aussi des groupes venus de R.D.A. (*les Vers de terre*, légendes vietnamiennes, le 8 octobre), de Prague (*Au fond d'un jardin appelé Hollywood*, un burlesque, le 16), de Cracovie (*Celui qui n'existait pas*, ou la mort d'un poète révolté, les 16 et 17). Enfin Patrick Roegiers inaugure le centre culturel de la *communauté française* de Belgique à Paris avec des *Trous dans les nuages*.

L'histoire se passe dans un jardin avec arbre, le décor est joli. Un homme fait semblant d'être pendu. Une jeune femme *en jupon de dentelle sort* de terre. Un autre homme passe sur une bicyclette rouge. C'est un facteur-illusionniste. Tous les trois jouent avec les mots, un peu à la manière de Devos. Ils parlent par petites phrases saccadées en *faisant* des gestes secs. Quand on regarde le programme, on voit *qu'il s'agit de deux rats et* d'une souris mais on est loin des *Peines de cœur d'une chatte anglaise*. — C. G.

★ *Le Monde* a publié les programmes de la saison théâtrale à Londres et New-York le 7 septembre, et ceux de Rome et de Milan le 21 septembre.

« Guilgamesh »

Après avoir débuté avec un « Mockinpott laborieux, la Compagnie du Lierre a gagné l'intérêt de la presse et du public avec ses « Pâques à New-York », d'après Blaise Cendrars. L'Action artistique — chargée de diffuser le théâtre français à l'étranger — a soutenu les essais prometteurs de cette jeune troupe, qui a pu aller entre autres à Berlin et à Belgrade, où elle a créé la version de « Guilgamesh » présentée à la Galerie de la Cité internationale. Un spectacle facile à tourner, sans autre décor qu'un grand tapis rond et une porte de *bois dans un écran noir*.

Cela commence par un chœur à bouche fermée, puis il y a des poses, des gestes, on se croirait revenu à la belle époque de l'expression corporelle. Sans doute le mystère de la légende sumérienne a-t-elle incité les comédiens à chercher du côté de Grotowski comment la traduire. *Mais ils tombent dans* tous les pièges du maniérisme maladroit et du lyrisme déclamatoire. Leurs tentatives d'humour frisent le ridicule. Ils manquent de parti pris, d'intensité, de poésie et ne donnent que la surface des choses.

Tout le monde peut rater un spectacle. Il est regrettable que celui-ci *ait représenté le jeune théâtre français* dans des festivals internationaux. — C. G.

★ Galerie de la Cité internationale, 20 h. 30.

« La Résistible ascension d'Arturo Ui »

A Chicago, durant la grande crise économique, le bandit de grand chemin détrône avec l'aide de ses *compères Dogsborough, le patron de* l'industrie du chou-fleur, le maître de la ville. Arturo Ui prend le pouvoir. A la même époque, en Allemagne, Hindenburg vieillissait et cédait devant les partisans de Hitler.

Le parallèle est clair dans la pièce de Bertolt Brecht, et Jacques Echantillon, mettant en scène « la résistible ascension », a tenu à souligner les allusions, à marquer tous les « coups », à ne pas laisser de côté une seule des « pointes » d'humour. Ce qui ne fait qu'affleurer dans le texte dépasse donc exagérément.

Heureusement, la traduction de l'allemand, ici revue par Maurice Taszman, a été un peu rajeunie. Les comédiens des Tréteaux du Midi s'emparent de Brecht en faisant comme s'ils tournaient un film ayant — par bonheur inattendu — bénéficié de l'avance sur recettes. Pour l'occasion, on leur a fabriqué *des masques très perfectionnés*, on leur a loué des redingotes noires « ad hoc » et des chapeaux assortis, on leur a écrit une musique ronflante, on les a disposés dans un décor transformable. Ils récitent, jusqu'au bout du show, sans nous transporter ailleurs. — M. L. B.

★ Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50) : Simon Boccanegra (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences (sam., 14 h. 30 ; dim., 20 h. 30) ; la Puce à l'oreille (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Odéon (325-70-32) : la Trilogie de la villégiature (sam., 19 h. 30 ; dim., 15 h.).
TEP (797-96-06) : Boris Vian (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : l'Ecole juive en Russie (le romantisme moderne) (sam., 18 h. 30).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Alvin Alley American Dance Theater (sam. et dim., 14 h. 30 ; sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30) ; Croix de sang (sam., 22 h. ; dim., 19 h.).
Antoine (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : A nous de jouer (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : les Chantiers de la gloire (sam., 21 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : l'Os ; la Conférence des oiseaux (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Amours de poisson (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74) : Œdipe (sam., 20 h. 30, dernière). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Pépé (sam. et dim., 20 h. 30). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Déménagement (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre culturel belge (271-26-16) : Des trous dans les nuages (sam., 20 h. 45).
Cité internationale (589-38-69), Galerie : l'Epopée de Guilgamesh (sam., 20 h. 30). — Resserre : la Danse de mort (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41), Boeing-Boeing (sam. et dim., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22) : les Précieuses ridicules (sam., 21 h., dernière).
Edouard-VII (073-67-90) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Audience ; Vernissage (sam., 20 h. 30).
Fontaine (874-82-34) : Troilus et Cressida (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 18 h. 30) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30). — Théâtre rouge : Marie de l'Incarnation (sam., 20 h. 30, dernière) ; Jef (sam., 22 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-90-00) : les Frères ennemis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90) : les Parapluies de Cherbourg (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : l'Isoloir (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Poche (548-92-97) : Neige (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Potinière (261-44-16) : la Mère confidente (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Présent (203-02-55) : les Morosophes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30, dernières).
Renaissance (208-18-50) : la Belle de Cadix (sam., 14 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : la Maison d'os (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (365-15-73) : les Justes (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : B. Garcin (sam., 21 h.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Sylvie Joly (sam., 21 h.).
Théâtre 18 (229-09-27) : Messagère pour un printemps (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Dom Perlimpin (sam., 20 h. 30) ; Arlequin Superstar (sam., 22 h. 15).
Théâtre 347 (874-98-34) : Journal d'une femme en prison (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Avocat du diable (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30, dernières).
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94) : Ubu (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : la Vie en pièces (sam., 20 h. 30).

La danse

Galerie A. Oudin : Jerman Silva Cie (sam., 19 h. 30).
Théâtre 55 : Jak Siriez (sam., 20 h.).

Festival de France

Théâtre des Champs-Elysées (359-72-42) : Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. L. Foster, sol. V. Tretiakov (Weber, Brahms, Prokofiev) (sam., 20 h. 30) ; Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson, sol. J.-P. Collard (Berlioz, Rachmaninov, Chausson, Ravel) (dim., 21 h.).

Samedi 6 - Dimanche 7 octobre

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne : Tendances de l'art en France, 1968-1978-79 ; Jackson Pollock (sam. et dim., de 10 h. à 17 h. 45).
Chapelle de la Sorbonne : Ecritures musicales (sam., de 12 h. 30 à 18 h. ; dim., de 11 h. à 17 h.).

THEATRE

Théâtre de la Porte-Saint-Martin (cycle Molière) : le Misanthrope (sam., 14 h. 30) ; l'Ecole des femmes (sam., 20 h. 30) ; Dom Juan (dim., 14 h. 30).
Gennevilliers, Théâtre : Mario et le magicien (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).

PERFORMANCE
MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne : Joan La Barbara (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : O. Linsi, D. Swarovsky (Duparc, Fauré, Poulenc, Mahler, Schubert) (sam., 19 h.) ; Alain Markusfeld, piano et guitare (sam., 22 h. 30).
Salle Gaveau : Quatuor Lyssenko (Chostakovitch, Tchaïkovski, Silvestrov) (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Ensemble choral Contrepoint, dir. R. Schneebeli (Bouzinac) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Orchestre d'harmonie de la musique de l'air (dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : M. Portal, E. Krivine, F. Lodéon... (Mozart, Brahms) (dim., 11 h.).
Notre-Dame : V. Girardot, orgue (Tournemire, Vierne, Widor) (dim., 17 h. 45).
Salle Rossini : J. Lambert, P. Decaup, L. Grebille, D. Viktor (Debussy) (dim., 16 h.).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. J.-C. Bernède, sol. P. Tortelier (Glinka, Dvorak, Brahms) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : N. Lee, J. Di Donato, B. Pasquier... (Prokofiev, Copland, Brahms) (dim., 17 h.).
Hôtel Hérouet : A. Olivier, soprano ; L. Sorin, piano (Campra, Rameau, Fauré, Debussy) (dim., 18 h.).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert (Bach, Mozart, Telemann) (dim., 21 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : F. Bréant, F. Blanchard, G. Kalifa, E. Lacordaire (sam., 19 h. 30) ; B. Lubat, N. Letheule (sam., 21 h.) ; Azuquiata y su Melao « Pura Salsa » (sam., 22 h. 30).
Slow-Club (233-84-30) : René Franc (sam., 21 h. 30).
Campagne-Première (322-75-93) : Jezebel, rock (sam. et dim., 20 h. 30) ; Oriental Wind (sam. et dim., 22 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Asphalt Jungle (sam., 22 h.)
Golf Drouot (770-47-25) : Ciné-Palace (sam., 22 h.).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : Cerf-volant (sam., 18 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Quartet A. Jaume (sam. et dim., 22 h.).
Petit-Journal (326-28-59) : Soul's Quartet (sam., 22 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : l'Enfer à dix ans, d'Y. Akika, G. Bendeddouche, A. Bouguermouth, L. Laskri ; 18 h. : Tempête sur l'Asie, de S. Ali Mazif ; 20 h. : la Chute des feuilles, d'O. Iosseliani ; 22 h. : Mes petites amoureuses, de J. Eustache. — Dim., 15 h. : l'Aurore, de F. W. Murnau ; 18 h. : les Espions, de H.-G. Clouzot ; 20 h. : Pastorale d'O. Iosseliani ; 22 h. : Cette nuit ou jamais, de D. Schmid.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : Vainqueur du ciel, de L. Gilbert ; 17 h. : Rosie l'endiablée, d'I. Cummings ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : Per, de H. Kristensen ; 21 h. : Frontière dangereuse, de K. Annakin. — Dim., 15 h. : Carry on, nurse, de G. Thomas ; 17 h. : Sur la Riviera, de W. Lang ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : L'homme qui pensait des choses, de J. Rawn ; 21 h. : S. O. S. Scotland Yard, de C. Frend.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-82-04) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'ASSOCIÉ (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES DOSSIERS ROUGES DE LA BRIGADE MONDAINE (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S... (Suisse) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46). Caméo, 9e (246-66-44).
FOLIE, FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio-Raspail, 14e (320-38-98), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). Impérial, 2e (742-72-52).
GUERRE ET PASSION (Angl., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70). Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (742-03-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96). Napoléon, 17e (380-41-46)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69). Studio-Médicis, 5e (633-25-97).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
NORMA RAE (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'OURAGAN (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
PREMIER SECRET (Hol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52).
SMASH (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23)
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).
V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50 (70 mm.) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE BIG FIX (A., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-7.)
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

LA LUNA, film italien de Bernardo Bertolucci (**). — V.o. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROCKERS, film américain de Theodoros Bafaloukos. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42). — Eldorado, 10e (208-18-76).
FRISSONS D'HORREUR, film américain de Armando Crepino (*). — V.o. : Ermitage, 8e (359-42-33) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
ADOLF ET MARLENE, film allemand de Ulli Lommel. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).
S.O.S. DANGER URANIUM, film israélo-italien de M. Golan. — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LADY DRACULA, film allemand de S.J. Gottlieb. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
ISTANBUL MISSION IMPOSSIBLE, film américain de Henry Neill. — V.f. : Maxéville, 2e (770-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Bastille-Palace, 11e (700-21-65) ; Barbizon, 13e (331-51-55).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

J.H. cherche J.F.

Saviez-vous qu'un énorme réseau téléphonique clandestin permet aux personnes esseulées de rencontrer l'âme sœur ? Ce réseau, autrefois utilisé par la Résistance et composé de numéros non attribués, fait fureur : sept à huit cent mille appels quotidiens dans la région parisienne.

C'était le sujet du magazine V 3 - le Nouveau Vendredi — formidable, ce magazine, rappelez-vous Bokassa la semaine dernière. Quand on a entendu ça, on s'est jeté sur nos blocs et nos bics dans l'espoir de glaner une quelconque indication permettant de se glisser dans cet entrelacs de voix sans visages.

Mais non, rien. Si, un tuyau... crevé : l'horloge parlante. On a essayé naturellement. Pour toute réponse, chevauchant le lent égrènement des minutes et des secondes, un disque plutôt ironique en l'occurrence : « La communication que vous désirez ne peut être obtenue, etc. » Dans la région de Montpellier, le réseau est officiel. Il en coûte une unité toutes les cinq minutes pour se joindre aux innombrables usagers de « Téléconvivialité ». Une vraie drogue, nous ont avoué plusieurs amateurs qui ne peuvent plus s'en passer.

Le profane parisien, lui, devra se contenter des petites annonces dont certains hebdomadaires et quotidiens se sont fait une spécialité. Directes, parfois savoureuses, elles auraient détrôné celles du Chasseur français. Et puis, il y a les clubs de rencontre beaucoup plus fréquentés de nos jours que les agences matrimoniales. Un adhérent, un garçon jeune, agréablement dodu, nous disait trouver là deux fois sur trois, sinon une partenaire pour la vie, au moins pour la nuit. Terne, pleine de longs temps morts, son existence enchaîne à présent les temps courts et forts. Il en est très content.

Le grand amour, au demeurant, ça peut se trouver n'importe où. Pourquoi pas au bar d'un de ces clubs ? De toutes façons, sur le marché de la solitude, la denrée paraît très dépréciée. On a trop soif de tendresse pour éprouver la faim cannibale qu'inspire la passion. Ce qu'on cherche, c'est d'abord une oreille, puis un regard, c'est l'attention de l'autre, d'un autre, de tous ces autres croisés dans la rue, dans le métro, au café et dont nous sépare l'invisible, l'infranchissable barrière des usages.

CLAUDE SARRAUTE.

Samedi 6 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 40 *Magazine auto-moto.*
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro un : *Nana Mouskouri.*
Avec Serge Lama, Julio Iglesias, Georges Chakiris, Harry Belafonte.
21 h 35 Série : *Los Angeles années 30.*
22 h 30 Télé-Foot 1.
23 h 30 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : *l'Ile aux trente cercueils.*
Conformément à la prophétie, trois hommes attachent Véronique au tronc d'un chêne quand une lueur immense embrase l'horizon. Qu'est-ce ? Dernier épisode d'un feuilleton adapté de l'œuvre de Maurice Leblanc par Robert Scipion.
21 h 35 Variétés : Collaroshow.
22 h 40 Fenêtre sur...
« Le ballet inachevé ».
Premier de quatre contes fantastiques de J.-P. Richard.
23 h 40 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Thierry la Fronde ; la cuisine voyageuse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Théâtre : « Mesure pour mesure ».
De Shakespeare, mise en scène par Peter Brook, retransmis du Théâtre des Bouffes-du-Nord, avec la troupe du Centre international de créations théâtrales. Avec F. Marthouret, M. Bowens, B. Myers.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Long Voyage », première partie : la Tribu, de R. Menard, d'après Z. Stancu, avec D. Ivernel, A. Tainsy, F. Giorgetti, P. Arditti, etc.
21 h. 20, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Concours international de guitare.
21 h., Cinquième Festival des cathédrales en Picardie : récital d'orgue, par Jean Galard, en direct de la cathédrale de Beauvais : œuvres de Jimenez, Couperin, Bach, Franck, Vierne, Dupré, et une improvisation de J. Galard.
23 h., Ouvert la nuit : les chants de la terre ; 0 h. 5, Concert de minuit : Trio Tortelier (Schubert, Bach, Brahms).

Dimanche 7 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux... A Strasbourg.
14 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker, depuis Strasbourg.
16 h Sports première.
En direct de Strasbourg.
16 h 10 Hippisme.
Grand Prix de l'Arc-de-Triomphe. En Eurovision.
18 h Sécurité routière.
18 h 3 Série : la Chute des aigles.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : l'Emmerdeur.
Film français d'É. Molinaro (1973), avec L. Ventura, J. Brel, C. Cellier, J.-P. Darras, N. Castelnuovo
Un tueur, installé dans un hôtel de Montpellier pour abattre le témoin gênant d'un procès, est détourné de sa mission par son voisin de chambre, représentant de commerce trompé par sa femme et suicidaire, qu'il a sauvé par hasard et qui ne veut plus le quitter
22 h Concert.
Le Sextuor à percussion de Strasbourg. Réal : R. Coste.
22 h 55 Journal.

CHAINE II : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Têtes brûlées (Organisation).
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
14 h 50 Des animaux et des hommes.
15 h 35 Majax : Passe-passe.
16 h 40 Sports : Prix de l'Arc-de-Triomphe.
En direct de Longchamp.
17 h 45 Disney dimanche.
18 h 40 Stade 2.
19 h 40 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Retour du Saint.
Le professeur imprudent.
21 h 35 Documentaire : Paris - Berlin.
22 h 35 Il était un musicien : Mascagni.
23 h Journal.

CHAINE III : FR 3

16 h 30 Prélude à l'après-midi.
Le Trio Pasquier interprète Mozart, Stravinski, Ravel, Bach, Beethoven, Paganini, Roussel.
17 h 30 Il n'y a pas qu'à *Paris.*
Peinture, théâtre, loisirs en province.
18 h 30 L'invité de FR 3 : Dracula.
Jean-Michel Royer a invité des « familiers » de Dracula, des littéraires, des historiens, des psychanalystes. Une balade qui mène jusque dans les vallées lugubres et superbes de Transylvanie.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Grande parade du jazz : Dizzie Gillespie.
20 h 30 Rue des Archives : Le spectacle de la vie.
Une série proposée par l'INA. Réal. R. Manthoulis.
Que ce soit les actualités, les débats, les magazines, les documentaires, les portraits ou les jeux, la télévision de la « non-fiction » est toujours pensée avec le souci primordial de l'attraction. C'est du moins ce que Robert Manthoulis se propose de montrer en faisant voir des éléments provenant de grandes émissions populaires. Il fait une place à l'insolite, au comique volontaire ou involontaire de situations, de personnages, de déclarations dont la télévision fait son spectacle
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma : Julien Duvivier.
22 h Ciné-regards : Les nouvelles stars.
Miou-Miou et Maria Schneider.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle treize inédits) : « The Private Affairs of Bel Ami ».
Film américain d'A. Lewin (1947), avec G. Sanders, A. Lansbury, A. Dvorak, F. Dee, J. Carradine, S. Douglas, H. Haas, M. Wilson (v.o. sous-titrée. N.).
Dans le Paris des années 80, l'ascension sociale d'un homme séduisant et ambitieux, par le journalisme et par les femmes.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, *Le cinéma des cinéastes.*
20 h., Albatros : Jorge Guilléen.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., *Musique de chambre :* Rivier, Piston, Auriol.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 35, Jazz vivant : les orchestres de François Jeanneau.
20 h. 30, Echanges internationaux : Festival international de juin, Zurich 1979, Orchestre du Tonhalle de Zurich, dir. Lovro von Matacic, avec H. Holliger, hautbois (Haydn, Hummel, Martinu, Janacek)
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique se livre ; 23 h., Portraits en petites touches : les grandes œuvres du répertoire de piano ; « Deuxième Concerto pour piano et orchestre », de Rachmaninov ; 0 h. 5, En hommage à... Sur un thème de... Influencé par... : œuvres de Alforsen, Telemann, Furstenau, Cherubini, Mouton.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-François LE BRIZAULT - BONNEL *sont* heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Anne,

le 3 octobre 1979.
14, avenue de Tourville,
75007 Paris.

— M. Didier BAILLE et Mme, née Sabine Ballet-Baz, ont la joie de faire part de la naissance de

Marie-Cécile,

le *30 septembre* 1979.
63, rue de la Pomme,
31000 Toulouse.

Fiançailles

— M. A. PERRIN et Mme, née Cécile Morel-Journel,
M. J.-C. SORREL-DEJERINE et Mme, née Delafon,
sont heureux de faire part des fiançailles de

Odile et Marc.

Biviers, Paris.

Anniversaires

— Il y a six ans
Didier ILLOUZ
était victime d'un accident.
Une pensée est demandée à ceux qui L'ont connu et aimé.

Décès

— M. Edmond Depret
a la douleur de faire part du décès de

Mlle Catherine DEPRET,

survenu accidentellement à la Réunion, le 21 septembre 1979, dans sa vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu le 3 octobre, à Arcueil, dans la plus stricte intimité.

[La direction et le personnel du « Monde » présentent à M. Edouard Depret, chef de service à notre imprimerie de Saint-Denis, une nouvelle fois frappé par un deuil cruel, l'expression de leur sympathie attristée.]

— On nous prie d'annoncer le décès *de*

M. Robert DUBOURG,

artiste peintre,
chevalier de l'ordre du Mérite des arts et lettres,
survenu le 3 octobre 1979, à Créteil (94).
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Touienne (Gironde), le 8 octobre.
84220 Gordes.

— Mme Jacques Naudin,
Mme Naudin-Aubrun et ses enfants,
M. Jean Bernard Naudin et ses *enfants,*
Le docteur et Mme Louis Duchet-Suchaux et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part de la mort accidentelle de

M. Jacques NAUDIN,

survenue le 4 octobre 1979, à l'âge de soixante-huit ans.
Les obsèques auront lieu le dimanche 7 octobre, à 10 heures, en l'église de Piccarou *près de Cintegabelle* (Haute-Garonne).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
09700 Artenac par Saverdun.

— Annie Leclerc-Poulantzas,
Ariane Poulantzas,
Aristide Poulantzas,
Georges et Rinetta Kariaftis et leurs *enfants,*
Jean Leclerc,
Henri et Jeanne Leclerc et leurs enfants,
Madeleine Leclerc,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicos POULANTZAS,

survenu le 3 octobre, à Paris.
Le service religieux sera célébré le mardi 9 octobre, à 14 h. 30, en l'église grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse vers 15 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, passage Boiton,
75013 Paris.
(Le Monde *du 5 octobre.*)

Communications diverses

— Conférence de M. J.-P. Decaris *sur le thème : « Une source unique* d'information sur la mission et l'action des êtres célestes dans le ciel et sur la terre », le dimanche 7 octobre, à 16 heures, salle des conférences, 20, passage du Mont-Cenis, 40 mètres du métro Porte-de-Clignancourt (sortie rue Championnet). Entrée gratuite.

Visites et conférences

LUNDI 8 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée, porte Denon, musée du Louvre, Mme Saint-*Girons : « L'art roman ».*
15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Allaz : « L'hôtel de Cluny ».
15 h., entrée du château, avenue de Paris, Mme Bouquet des Chaux : « La mort du duc d'Enghien ».
15 h., devant l'église, rue d'Armaillé, Mme Pennec : « Saint-Ferdinand des Ternes » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 12, rue Daru, Mme Bagueneau : « La cathédrale russe » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 65, boulevard Arago : « De la Cité fleurie aux jardins des congrégations religieuses du quartier » (Mme Hager).
CONFERENCE. — 18 h., Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Le cinéma africain ».

● RECTIFICATIF. — Nous avons écrit par erreur M. Clavie pour la soutenance de thèse prévue le 9 octobre à 8 h 30, université de Paris-III (*le Monde* du 4 octobre). Il fallait lire M. Lucien Calvié, dont la thèse porte sur « *Les intellectuels allemands, les réalités politiques allemandes et l'idée de révolution (1789-1844) : de la révolution française au début du marxisme* ».

COLLOQUES

Einstein et l'ange

(Suite de la première page.)

Ibn Arabi rend un jour visite, à Cordoue bien sûr, au grand philosophe rationaliste Averroes.

« A mon entrée, le philosophe se leva de sa place, vint à ma rencontre (...) et finalement m'a embrassé. Puis il me dit : « Oui. » Et moi, à mon tour, je lui dis : « Oui. » (...) Mais ensuite, prenant moi-même conscience de ce qui avait provoqué sa joie, j'ajoutai : « Non. » Aussitôt Averroes se contracta, la couleur de ses traits s'altéra, il sembla douter de ce qu'il pensait. » « L'illumination fait-elle accéder aux » mêmes solutions que la réflexion » rationnelle, interroge Averroes ? » Je lui répondis : « Oui et non. » Entre le oui et le non, les esprits prennent leur vol hors de la matière, les nuques se détachent de leur corps. »

Ibn Arabi ne reverra Averroes qu'une fois, en extase. Il constate alors, consacrant la distance infranchissable entre l'illuminé et l'homme du logos : *« Son propos ne le conduit pas là où moi-même j'en suis. »*

L'histoire est un peu longue. Il fallait la connaître pour comprendre la démarche des pèlerins de Cordoue. *Décidera* qui voudra si cette démarche était nostalgique ou pleine d'avenir, ambitieuse ou simplement ambiguë.

Recherche et méditation trancendentale

On vit et entendit là — signe concret des temps ou parenthèses oniriques dans un siècle de raison — *un jeune prix Nobel de physique,* M. Brian D. Josephson, évoquer le corps astral comme explication possible de la vision à distance et décrire l'importance de la méditation transcendantale *dans sa propre vie* de chercheur. On vit un professeur de physique de l'université de Copenhague, M. Richard D. Mattuck, dresser avec passion le bilan, scientifiquement convaincant à ses yeux, de maintes expériences de psychokinèse *(modification ou mise en mouvement* d'objets ou de matière sans intervention directe visible et immédiatement explicable).

Le professeur Mattuck tire de ses constatations *l'esquisse d'une théorie* de l'interaction entre la conscience et la matière. Des protocoles d'expérience non moins rigoureux ont été dressés à propos de multiples cas *de vision à distance étudiés au Stanford* Research Institute. Tel autre physicien expliquait comment il en est venu à réunir dans la même vision les théories physiques les plus *avancées et les sagesses orientales.* Il faudra s'interroger sur les significations possibles de ces modifications apparentes du territoire des physiciens. Aussi intéressantes soient-elles, *elles n'étaient qu'un des signes* du colloque de Cordoue.

Qu'est-ce qui pouvait faire s'asseoir autour d'une même table, outre ces physiciens, des professeurs d'indo*logie, d'islamologie, d'anthropologie* culturelle, un cabaliste, six psychologues ou analystes se réclamant tous de l'héritage de Young, d'autres psychologues encore, des neuro*physiologues et des psychophysiologues* ? Mis à part ce souci d'entrer ou d'avancer dans la voie d'approches communes qui prendraient en compte avec la même attention l'in*telligible et le sensible, on avait* quelque peine à le comprendre.

C'était d'ailleurs déjà bien suffisant car personne, hors les physiciens, *ne s'est vraiment* expliqué clairement sur cette préoccupation. Elle allait de *soi* pour les nombreux disciples de Young attentifs comme leur maître à la connaissance, voire à la pratique des principes *du* zen, du taoïsme ou de l'indouisme.

Elle était évidente — mais était-ce de la même façon ? — pour la constellation des disciples et amis d'Henri Corbin, eux aussi bien représentés. Le nom de celui qui a étudié et fait connaître avec une persévérance inlassable les philosophes et *les mystiques de l'Islam fut sans* cesse invoqué. La description qu'il a faite du « monde imaginal », les réflexions qu'il en a tirées, furent monnaie courante pendant cinq jours. *La fusion de l'être dans l'expérience* mystique qui caractérise ce monde imaginal fut communément invoquée comme le signe de ce dont on voulait parler.

Mais de quoi voulait-on parler ? De cela justement. De ce « je-ne-sais-quoi », ou un peu plus, qui fraie la voie entre la « mystique *désincarnée* » et le « *matérialisme* sec », entre la métaphysique et le positivisme ; du bonheur de participer à ce début de synthèse de ce qu'un âge sans conscience avait *dissocié.*

Au fait qu'est-ce donc que cette *conscience ?* On s'est *posé* la question un peu tardivement et avec quelque dispersion, sans trop prêter d'attention au secours bien venu qu'un nouveau philosophe de bon vouloir *offrit fort opportunément.* La philosophie n'eut d'ailleurs pas la part belle. Elle aurait fait perdre un peu du temps nécessaire à tant de considérations sur la *« sagesse du trois opposée à la diabolicité du deux »* ou d'aperçus sur les bienfaits de la « psycho-intégration ».

Un antidote au désarroi ?

Le matérialisme, le marxisme, n'avaient pas non plus leur place à Cordoue, célèbre jadis pour son esprit de tolérance. Un participant qui avait proclamé bien haut *« ne pas en être »* a cru pouvoir gloser : *« Une épistémé [l'astrologie] qui a quelques milliers d'années vaut bien une sociologie de 1850. »*

Lees deux physiciens qui prirent successivement la parole pour ex*primer ce point* de vue furent promptement renvoyés à leurs expériences. Mais le *récit, pathétique il est vrai,* fait par un enseignant iranien des *ravages* d'une religion fanatisée et imb'bée selon lui de schémas marxistes souleva une vive émotion et *fit s'interroger sur « les risques d'effondrement de notre culture »* balayée par *« des barbares venus on ne sait d'où ».*

Ni tout cela, ni le teilhar*disme* diffus ou proclamé de certaines interventions, ni l'encyclopédisme sympathique mais dispersé des développements psychologiques, *parapsychologiques ou littéraires* sur les rapports du spirituel et du matériel, ne font *oublier* la *richesse des* échanges entre physiciens sur la voie à suivre dans leur discipline *placée à un endroit crucial du champ* du savoir. Pas que les exposés les *plus sérieux sur* les rapports de la conscience et de la matière dans les philosophies orientales à *un* moment où force est bien de constater leur intrusion massive sous leur forme pure et sous quelques autres en Occident.

Le colloque de Cordoue se voulait manifestation d'un antidote naissant au désarroi de l'Occident. *Il aura* plutôt été le signe et l'indice que les querelles spirituelles ne ren*voient pas* aux purs esprits. Sur l'affiche imprimée pour l'occasion se détachent sur un *fond stellaire dans* deux points opposés la tête d'Einstein et une statue d'ange souriant *séparées par* une galaxie. Le tout illustre la mention : *« Les deux lectures de l'univers ».* S'agissait-il à Cordoue de réconcilier Einstein et l'ange comme l'ont souhaité les or*ganisateurs* du colloque ? Ou bien l'ange justicier et l'accusé Einstein s'apprêtent-ils à *engager le combat* comme ont voulu l'insinuer quelques esprits tortueux ? Le panneau *étoilé ne livre* pas la réponse en dépit d'une contemplation prolongée. On ne discerne pas *non plus qui* de l'ange ou d'Einstein profère en guise de conclusion la mise en garde de Paul Valéry : *« Méfiez-vous des transports, ils transportent mal. »* Mais ce doit être une illusion.

MICHEL KAJMAN.

Le Monde

économie

SOCIAL

L'unité d'action pourrait s'étendre à la C.G.C. la FEN et à F.O., *estime la C.F.D.T.*

L'action unitaire C.G.T.-C.F.D.T. pourrait s'étendre dans certains cas à la FEN et à la C.G.C., ont déclaré vendredi 5 octobre les dirigeants cédétistes, qui rendaient compte des travaux de leur bureau national.

Une récente rencontre avec la FEN, affirme un texte de ce bureau, *« a permis de constater qu'il y avait convergence sur les trois priorités revendicatives et volonté de trouver des formes d'action commune efficaces »*. Quant à Force ouvrière, *« le type même de l'action proposée par la C.F.D.T. de choix d'objectifs précis et prioritaires, pour des résultats à court terme, devrait permettre de renforcer la possibilité de participation de F.O. à l'action commune au plan des fédérations.*

» Avec la C.G.C., même s'il n'est pas réaliste de concevoir actuellement une convergence sur le terrain des salaires, par exemple, des actions communes ou convergentes sont cependant possibles ».

Si la C.F.D.T. *« ne juge pas indispensable pour le moment d'inviter la C.F.T.C. »*, en revanche elle se déclare prête à rencontrer cette organisation si celle-ci le souhaite.

Les dirigeants de la C.F.D.T. se sont également *« félicités »* de l'accord *« très positif »* conclu avec la C.G.T., et indiquent que *« certaines des difficultés rencontrées* (pour son application) *étaient en passe d'être surmontées et que la volonté d'agir ensemble gagnait du terrain »*.

Interrogé sur la baisse des effectifs syndicaux, M. E. Maire a précisé que la réduction des cotisants avait été en 1978 d'environ 3 % et non pas de 2,5 %, et que cette régression s'était poursuivie à ce rythme durant les premiers mois de 1979, mais, *« depuis septembre*, a-t-il ajouté, *des améliorations ont été enregistrées »*.

L'entrevue Barre-Séguy

LA C. G. T. : les mains et les poches vides.

« Nous sommes sortis les mains et les poches vides », a déclaré, vendredi 5 octobre, M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., après deux heures d'entretien entre la délégation cégétiste et M. Raymond Barre. En application de l'accord avec la C.F.D.T., il est plus que jamais nécessaire, a ajouté le dirigeant de la C.G.T., d'étendre l'action revendicative. Le *« serrez-vous les coudes »* lancé par le président de la République, a-t-il estimé, est en fait un *« serrez-vous la ceinture »*.

La C.G.T. avait présenté cinq « propositions concrètes » au premier ministre : le *« relèvement substantiel »* du SMIC à 2 700 francs par mois, ainsi que la révision de l'indice officiel des prix ; *« un programme de réduction de la durée du travail (...) déterminant les étapes de l'accession à la semaine de travail de trente-cinq heures »* ; la réforme des conventions collectives ; la convocation d'une conférence nationale sur la Sécurité sociale et une loi sur l'expression des salariés dans les entreprises. A ces demandes, a indiqué la C.G.T., le premier ministre a répondu non. Même réponse négative à des revendications plus précises sur l'annulation du licenciement de délégués chez Berliet ou l'accès à la télévision pour la campagne électorale en vue du renouvellement des conseils de prud'hommes.

M. ANDRÉ BERGERON DÉNONCE LES « AGRESSIONS » COMMISES PAR DES MILITANTS DU P.C. ET DE LA C.G.T.

M. Bergeron, secrétaire général de F.O., a fait état jeudi 4 octobre de violents incidents dans l'Est de la France. « *Dans la région de Longwy*, a-t-il précisé, *depuis des semaines, les militants de Force ouvrière sont systématiquement agressés par ceux de la C.G.T. et du parti communiste.* »

Faisant allusion aux événements qui ont précédé la scission avec la C.G.T. et la création de F.O., M. Bergeron a ajouté : « *Si la C.G.T. et le parti communiste veulent à nouveau créer un climat du genre de ce que nous avons connu en 1947, libre à eux, nous ne nous laisserons pas faire.* »

Rappelons que, de leur côté, le patronat de la métallurgie et le C.N.P.F. ont également dénoncé la multiplication de violences qui seraient le fait de commandos de la C.G.T. et du P.C. Le C.N.P.F. dénonce notamment une douzaine d'occupations d'unions patronales au cours du mois de septembre.

Les pièges du dialogue

(Suite de la première page.)

Mais M. Barre et, avec lui, le patronat risquent de se piéger eux-mêmes : en désarmant certains états-majors syndicaux, ils donnent libre cours à la violence de minorités écrasées par la crise. Il ne suffit pas, comme viennent de le faire le patronat de la métallurgie (l'U.I.M.M.) puis le C.N.P.F., de crier au scandale ou de s'inquiéter pour supprimer le mal ou les raisons de cette violence : *« violation de domicile, occupation, saccage, séquestration »* : en septembre, onze opérations de ce genre ont été menées contre des chambres patronales, s'indigne l'U.I.M.M. Tout en notant que ces violences sont le fait de minorités, l'U.I.M.M. estime que *« leur banalisation constitue cependant un fait dont la gravité ne doit pas être sous-estimée »*.

Vendredi, le C.N.P.F. a repris cette dénonciation des violences en accusant explicitement le P.C. et la C.G.T. d'avoir organisé ces commandos de l'*« affrontement artificiel »*. S'il est vrai que des actions minoritaires ont été menées ; si ces *« opérations coup de poing »* sont condamnables et même peu efficaces — dans la mesure où, sauf incident grave et peut-être souhaité, elles ne peuvent que creuser le fossé entre la base et les états-majors, — encore faudrait-il que le patronat s'interroge sur les conflits assez durs qui se prolongent dans certaines entreprises. Les occupations d'usine, les sequestrations, les heurts entre piquets de grève, non-grévistes et patrons de choc ont eu tendance à se multiplier ces derniers temps.

Ne peut-on éviter les deux pièges de la concertation et de la violence ? Le gouvernement ne peut ignorer que la C.G.T. mais aussi la C.F.D.T., la C.G.C. et des fédérations F.O., ne se livrent pas à de simples incantations quand elles annoncent ou préparent des actions revendicatives de grande ampleur avant la fin de l'année. « Piégées » aujourd'hui dans une certaine mesure, les centrales syndicales attendront-elles novembre ou début décembre si la base se réveille ?

En multipliant les groupes de travail et en reportant à la fin de l'année, voire au printemps, des réformes sociales, le gouvernement joue avec le feu. Il se montre moins libéral que son homologue anglais, qui laisse faire le patronat, mais il n'ose pas emprunter la voie plus courageuse et délicate du gouvernement belge qui a proposé un projet précis de réduction de la durée du travail et le négocie avec les syndicats et le patronat. La voie médiane de M. Barre ne peut déboucher sur des résultats que si le gouvernement accepte de mettre rapidement cartes sur table, au lieu de laisser les partenaires sociaux perdrent encore du temps dans des groupes de travail.

Tous les partenaires sociaux ont des projets. Ceux-ci sont connus. L'heure est venue de choisir pour déboucher sur des actions... contractuelles, c'est-à-dire des accords. Sinon l'action revendicative risque de prendre des formes préjudiciables pour tous. Il sera alors trop tard pour les dénoncer.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *L'usine sidérurgique de Neuves-Maisons* est pratiquement arrêtée depuis samedi matin 6 octobre à la suite d'une grève protestant contre l'attribution d'une prime distribuée aux seuls travailleurs ayant participé à la première coulée de la nouvelle aciérie l'été dernier.

Deuxième semaine de grève à l'usine Alsthom de Belfort

Les discussions engagées vendredi à Paris n'ont pas abouti

L'usine Alsthom de Belfort (gros matériel électrique et mécanique), premier employeur du Territoire avec ses sept mille cent quatre-vingts salariés, est entrée, vendredi 5 octobre, dans sa deuxième semaine de grève. Les unités de Marseille et de Saint-Florent (Gard) ont également cessé le travail. Les revendications des personnels portent essentiellement sur l'obtention d'un treizième mois de salaire, l'extension, à l'ancienneté, des congés payés et la réduction de la durée du travail en équipes.

Plusieurs événements se sont produits vendredi : à Paris, tout d'abord, quelque deux mille salariés des entreprises régionales d'Alsthom-Atlantique ont manifesté devant le siège de la société, pendant que l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.) de Belfort était reçue par la direction nationale. La direction de Belfort refuse, en effet, d'engager des pourparlers tant que l'entreprise sera occupée et que les portes de l'usine seront bloquées : elle a du reste engagé une action en justice contre les piquets de grève et l'affaire doit être examinée lundi 8 octobre en référé.

Les discussions au siège parisien n'ont pas abouti, la direction n'ayant proposé qu'une augmentation de salaire de 3,5 % plus 20 francs. Elle a également indiqué qu'elle était convoquée, ce samedi 6 octobre, par le directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre du Territoire de Belfort. Elle était représentée par M. Dufour, directeur d'Alsthom-Belfort. A l'issue de la réunion parisienne, la C.G.T. a estimé qu'il s'agissait là d'une *« véritable provocation en regard de la profondeur du mécontentement exprimé par les travailleurs des différentes usines »*. De son côté, M. Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort, a déclaré : *« Si la direction d'Alsthom ne prend pas conscience de ce profond mécontentement, je crains que de graves incidents ne se produisent. »*

Dans le même temps, à Belfort, environ deux mille ouvriers d'Alsthom ont occupé, pendant plus de deux heures, dans l'après-midi de vendredi, la gare de la ville, bloquant la circulation des trains, notamment sur la ligne Strasbourg-Lyon. Dans la soirée, enfin, le conseil général du Territoire et le conseil municipal (union de la gauche) de Belfort ont décidé d'accorder aux grévistes une subvention respective de 150 000 F et 100 000 F.

Une montre ou une bouteille de cognac...

Le refus, par la direction locale, des revendications syndicales est à l'origine de ce conflit qui, indique notre correspondant à Belfort, a été déclenché à l'occasion des manifestations prévues pour le centenaire de l'entreprise, le 27 septembre dernier. Les dépenses occasionnées à cet effet et l'annonce d'un cadeau au choix du personnel (montre ou bouteille de cognac...) ont mis le feu aux poudres.

Jeudi 27 septembre, une très large majorité du personnel débrayait à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. et réclamait l'ouverture de négociations. La direction refusait de discuter dans l'enceinte de l'usine occupée et, dans l'après-midi, annulait les cérémonies du centenaire : les trois cent cinquante personnalités invitées étaient décommandées.

Le vendredi 28, des négociations s'engageaient. La C.G.C., traduisant le mécontentement latent des six cents cadres, s'intégrait dans l'intersyndicale. Les propositions de la direction locale (prime exceptionnelle de 300 F, nouveau congé d'ancienneté et un jour de vacance supplémentaire) étaient rejetées le samedi par 66 % des deux mille huit cent vingt-cinq votants.

Enfin, le lundi 1er octobre, un fait remarqué avait lieu : la délégation chinoise négociatrice avec Alsthom-Atlantique d'un contrat de 500 millions de F (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre), visitait l'usine occupée sous la conduite d'ouvriers grévistes et de cadres commerciaux.

M. Boulin autorise le licenciement de quatre délégués syndicaux de R.V.I.-Berliet

M. Boulin, ministre du travail et de la participation, a autorisé, vendredi 5 octobre, le licenciement de quatre délégués syndicaux (1 C.F.D.T. et 3 C.G.T.) de l'usine Renault Véhicules industriels (R.V.I.)-Berliet de Vénissieux (Rhône). La direction de l'établissement avait demandé le congédiement de six délégués. M. Boulin en a refusé deux (1 C.G.T. et 1 C.F.D.T.).

L'action de la direction de R.V.I.-Berliet a été entreprise après des incidents qui se sont produits le 14 mars dernier. Réclamant l'ouverture de négociations, *« des délégations se sont succédé pendant la journée de travail dans le bureau de la direction du personnel »*, assurent la C.G.T. et la C.F.D.T. Pour cette direction, il y a eu *« séquestration »* et des bureaux ont été *« saccagés »*. Elle portait plainte et demandait le licenciement de six syndicalistes. La C.G.T. et la C.F.D.T. entamaient à leur tour une action en justice. Le comité d'entreprise, par 15 voix contre 1, puis l'inspecteur du travail refusaient ces licenciements. La direction avait donc recours au ministre du travail et de la participation.

Dès l'annonce de la décision de M. Boulin, le personnel de l'usine de Vénissieux a, selon les syndicats, *« réagi par des débrayages »*. Une pétition a recueilli, à l'initiative de la C.G.T., plusieurs milliers de signatures. Les syndicats parlent d'une *« attaque sans précédent »* et l'union départementale C.G.T. du Rhône a assuré que la décision ministérielle devait être considérée comme *« une déclaration de guerre »*.

OCCUPATION A PARIS DU CENTRE RÉGIONAL DE L'A.N.P.E.

Environ cent cinquante employés de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) ont occupé pendant plusieurs heures, vendredi (nos dernières éditions datées 6 octobre), le centre régional de l'agence situé 23, rue Taitbout, à Paris (9e). Cette action a été entreprise à l'initiative des sections C.G.T. et C.F.D.T.

Dans un tract, également signé par F.O., les syndicats expliquent que la préparation de la réforme de l'ANPE « aggravent les conditions de travail et remettent en cause les droits acquis des personnels ». Opposés à la transformation de l'Agence en établissement public à caractère industriel et commercial (« le Monde » du 5 octobre), les syndicats se plaignent aussi de la « multiplication des mesures vexatoires et d'intimidation, des menaces de sanctions disciplinaires et des atteintes aux droits syndicaux ».

La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. ont déposé un préavis de grève à partir de ce jour, « pour couvrir toutes les initiatives qui devront démontrer (...) la détermination des agents ».

AFFAIRES

UN ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CAOUTCHOUC NATUREL A ÉTÉ CONCLU

Genève (*A.F.P.*). — Un accord international sur le caoutchouc naturel a été conclu, vendredi 5 octobre, à Genève, après une année de travail sous les auspices de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Le but de cet accord, qui a été négocié par les représentants de quelque cinquante pays, est d'assurer la stabilisation des prix du caoutchouc naturel.

Un stock régulateur de 550 000 tonnes va être constitué, avec un prix de référence de 210 cents malaisiens par kilo (4,20 F par kilo). Le prix minimum et le prix maximum de la fourchette à l'intérieur de laquelle les prix sont stabilisés ont été établis à respectivement 150 cents et 270 cents.

Les plus importants pays producteurs de caoutchouc naturel sont la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande, et les principaux consommateurs, les États-Unis, le Japon et le Marché commun.

ÉTRANGER

LE VOYAGE DE M. DENIAU EN IRAK

Un visiteur parmi d'autres

De notre envoyé spécial

Bagdad. — *Les membres du gouvernement français connaissent le chemin de Bagdad. Après M. Fouchier, secrétaire d'État à l'agriculture, en avril, et M. Barre en juillet, M. Deniau vient de faire, pour la deuxième fois cette année, un voyage sur les bords du Tigre. Toutefois, le ministre du commerce extérieur n'a pas retrouvé son interlocuteur habituel, le ministre du plan irakien, M. Adnan Hussein. Celui-ci a été éliminé lors de la « purge » de juillet qui a entraîné la disparition d'un certain nombre de « comploteurs ». M. Deniau n'a pu non plus rencontrer le nouveau président de la commission mixte franco-irakienne, M. Abdel Karem, ministre du pétrole, qui se trouvait à Vienne pour le séminaire de l'OPEP.*

Cette visite a néanmoins permis au responsable français de prendre contact, le 4 octobre, avec plusieurs représentants de la nouvelle équipe, comme les ministres de l'industrie, du commerce, du plan et M. Ramadhan, vice-premier ministre. Les visiteurs se pressaient d'ailleurs nombreux dans la capitale irakienne, l'occasion en étant fournie par la foire internationale de Bagdad qui, du 1er au 15 octobre, regroupe les exposants de quelque soixante pays. Et c'est en compagnie d'homologues étrangers que M. Deniau a été reçu par M. Saddam Hussein, seul détenteur maintenant de tous les pouvoirs.

Pays pétrolier — les revenus représenteraient 18 millions de dollars cette année — doté d'une population relativement nombreuse, l'Irak constitue pour les pays industriels un marché très recherché, d'autant que l'Iran n'offre plus le même horizon d'affaires. En outre, compte tenu de la lourde machine bureaucratique, il paraît important de connaître ceux qui dirigent les administrations centrales et les organismes publics. Ainsi la concurrence est-elle vive et la France ne figure pas nécessairement parmi les pays les mieux placés.

Le nouveau plan quinquennal

Ni le caractère dit privilégié des relations politiques, ni sa situation de premier acheteur de pétrole iakien ne lui donnent un rang préférentiel. Seuls priment la qualité des projets et la compétitivité des prix que les Irakiens trouvent souvent trop élevés en France. Le facteur politique permet peut-être de dépasser dans certains cas de 3 à 4 % les normes, mais pas plus.

Ainsi, les hommes d'affaires français mènent-ils des négociations difficiles concernant notamment la pétrochimie où ils affrontent les Japonais très en flèche en Irak. La question de prix se pose aussi pour la vente de vingt-quatre Mirages F-1 (4 milliards de francs) et pour la fourniture de bateaux de guerre à propos de laquelle la France se heurte à la concurrence de l'Italie. En fait, la signature, en mai, d'un contrat pour la construction d'un nouvel aéroport à Bagdad (4 milliards de francs) ne doit pas faire écran : la France est surtout présente dans le domaine du génie civil, mais occupe une position insuffisante dans celui des biens d'équipement par rapport au Japon et à l'Allemagne fédérale qui, de surcroît enregistrent des excédents commerciaux à l'égard de l'Irak (1).

En revanche, même si les exportations françaises sont en reprise depuis le début de 1979 (+ 53 %), le déficit s'est accru : de 2 milliards en 1973, il est passé à 7 milliards en 1978 et atteindrait 9 milliards cette année. Cette situation est liée à l'accroissement des achats de pétrole irakien qui représentent 19 % des approvisionnements français. Mais ici aussi les événements ne se déroulent pas aussi facilement que prévu : la France, qui avait obtenu cette année un contingent supplémentaire de 5 millions de tonnes, n'en a pas jusqu'à présent acquis le renouvellement pour 1980, alors même qu'elle espérait et espère toujours en acheter plus.

A la veille du lancement de leur nouveau plan quinquennal, les Irakiens, qui se sentent en position de force, ont aussi à définir les voies de leur développement. Le politique débouche à nouveau sur l'économique. Isolé quelque peu à la tête de l'État, le nouveau président de la République devrait chercher à renforcer sa popularité en augmentant la place des réalisations sociales. Le virage a déjà été pris à cet effet ; mais il devrait encore s'accentuer. Cependant, la volonté de M. Saddam Hussein de jouer un rôle dans le tiers-monde — l'aide aurait représenté un demi-milliard de dollars pour un seul mois — peut modifier les perspectives, sans compter les aléas du pouvoir.

MICHEL BOYER.

(1) La France a été, en 1978, le troisième fournisseur (540 millions de dollars), derrière l'Allemagne fédérale (800 millions) et le Japon (1 000 millions).

ÉNERGIE

PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS DE PÉTROLE DIVERGENT SUR LE CONTENU D'UN DIALOGUE.

« Le partage du pétrole est devenu désormais un enjeu essentiel », a souligné le ministre français de l'énergie, M. Giraud, le 5 octobre, à Vienne, lors d'un séminaire organisé par l'OPEP sur l'avenir énergétique. *« Ou bien il sera assuré par entente, chacun faisant sa part du chemin, ou bien il faudra qu'il le soit par voie d'affrontement. Il n'y a pas de troisième voie. »*

Et M. Giraud de proposer une concertation en quatre volets :

— La planification par les utilisateurs des consommations et des importations ;

— La concertation pour rechercher la cohérence avec les prévisions de production ;

— La progressivité des transformations avec, en contrepartie, des garanties accrues sur les revenus pétroliers ;

— La protection, par une action conjuguée des producteurs et des consommateurs, du développement des pays les plus pauvres qui sont les plus touchés par la crise de l'énergie.

Les pays producteurs ont certes répliqué qu'ils étaient prêts à un dialogue *« aussitôt que possible »* avec les pays industrialisés, mais qu'il n'était pas question de parler des prix ou du niveau de production du pétrole. M. Al Oteiba, président en exercice de l'OPEP, a confirmé que les pays du Golfe espéraient rencontrer ceux de la C.E.E. avant la fin de l'anée, et il a rappelé que politique et économie *« constituent les deux faces d'une même pièce »*. — *(A.F.P.)*

IMPRIMERIE

VERS UN REGROUPEMENT LANG - VICTOR-MICHEL ?

La direction de l'imprimerie Georges Lang (Paris, Noyon, Argenteuil) a publié jeudi 4 octobre un communiqué annonçant que *« la grève déclenchée le 12 septembre »* a pris fin après recours à *« la procédure de conciliation prévue par la convention collective*

Un comité central d'entreprise est convoqué le lundi 8 octobre pour la mise en application des accords du 26 septembre. L'ordre du jour de la réunion mentionne également une information sur l'imprimerie de Lieusaint (Seine-et-Marne). Cette usine, qui possède la rotative hélio probablement la plus moderne de France, appartient au groupe Victor-Michel, placé sous règlement judiciaire depuis dix-huit mois. Les activités de ce groupe se sont trouvées réduites depuis l' rrêt, en janvier dernier, de son usine d'Arcueil.

S'agirait-il aujourd'hui de l'amorce d'un regroupement entre Georges Lang et Victor-Michel, regroupement jadis envisagé entre la Néogravure et Victor-Michel ? Mais l'imprimerie Georges Lang, qui rejetait récemment la revendication de ses ouvriers parce qu'elle *« aurait représenté une charge annuelle supplémentaire de 6,5 millions de francs »*, — alors que la société doit, avant la fin 1980, rembourser 23 millions de dettes et engager 18 autres millions en investissements. — a-t-elle les moyens de s'offrir Lieusaint ? — *C.D.*

URBANISME

SUR DEUX HECTARES DEVANT BEAUBOURG

Le quartier de l'Horloge obéit à une architecture contemporaine, mais « douce »

Encore une inauguration dans le quatier des Halles. A deux pas du Centre Pompidou, une horloge monumentale doit être inaugurée *le lundi 8 octobre par* M. Jacques Chirac, maire de Paris, au centre du *quartier* reconstruit qui doit porter ce nom : quartier de l'Horloge. Conçue et réalisée pendant trois années par M. Jacques Monestier, cette horloge à automates est modelée dans du laiton martelé ; le « défenseur du temps » luttera toutes les heures contre trois monstres venus de la mer, de la terre et des airs, et deux fois par jour, à midi et à 6 heures, contre les trois en même temps. Pour une fois, un nouvel *élément du décor* urbain est à la fois, comme à Venise *ou* à Munich, *un objet* utile, une œuvre d'art et un spectacle. *De plus, l'horloge* a coûté environ 300 000 francs, c'est-à-dire beaucoup *moins* que certaines statues ou objets d'art style « 1 % », dont on ne comprend pas toujours la présence.

Délimité par les rues du Grenier-Saint-Lazare, Saint-Martin, Rambuteau et Beaubourg, le quartier de l'Horloge couvre environ 2 hectares. Sa rénovation est prévue depuis 1969 et une convention a été signée en 1972 entre la Société d'aménagement des Halles (SEMAH), les associations de commerçants *(60 % de bonnetiers* en demi-gros), de propriétaires et de locataires, et un *promoteur* privé, la Cogedim du groupe Paribas, *qui* réalise l'ensemble des logements. La démolition des immeubles *et le* relogement des occupants (qui ont priorité pour revenir dans le quartier), ont été assurés par la SEMAH.

Les nouveaux immeubles contiennent toute la gamme de logements, du plus social au plus luxueux. Les logements les plus chers (10 000 à 15 000 francs le mètre carré) sont en cours de construction au bord de la piazza de Beaubourg. Les logements aidés représentent 40 % de la surface totale. Un immeuble de bureaux (7 500 mètres carrés) a été construit au coin de la rue Beaubourg. Une crèche et une école maternelle sont fixées au pied des immeubles. Enfin, 20 000 mètres carrés de commerce seront réalisés et 1 000 places de stationnement souterrain, dont 600 vendues au prix de 68 000 francs.

L'achèvement de cette opération d'aménagement est prévu pour 1982, après quinze ans d'études et de chantiers. Son originalité est de juxtaposer des logements *de catégories différentes en plein* centre de la ville et de reproduire la silhouette traditionnelle des immeubles parisiens : des îlots très denses autour de cours, des rues et des passages, des boutiques en rez-de-chaussée.

Etant données les idées d'urbanisme qui avaient cours à la fin des années 60, on aurait pu voir aujourd'hui (et cela a failli être le cas) un ensemble complètement désarticulé de barres au milieu d'un espace libre. Ce n'est *pas le cas. Le nouveau « carré »* de Beaubourg a pour vocation, selon ses promoteurs et son architecte, M. Jean-Claude Bernard, de se fondre dans la ville.

L'innovation, la technologie contemporaine, ont été cantonnées dans les détails de l'architecture : crépis teintés, balustrades d'aluminium, fenêtres dont les proportions traditionnelles sont pourtant dénaturées par l'absence de volets. Toute l'ambiguïté des recherches sur la création d'une architecture contemporaine reprenant les éléments traditionnels et les traduisant dans des matériaux modernes apparaît aujourd'hui au moment du choix des derniers objets. Faute d'avoir trouvé une réponse plus satisfaisante, les aménageurs du quartier de l'Horloge ont puisé dans les catalogues *pour trouver une fontaine* en fonte, des plaques de rues et des corbeilles à papier de foires. Plan-masse traditionnel, objets urbains à la limite du pittoresque ; entre les deux, la recherche d'une architecture contemporaine dont le public dira si elle disparaît dans l'image de la ville ou non.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Les accusant de mandarinat

LES MAITRES D'ŒUVRE PARTENT EN GUERRE CONTRE LES ARCHITECTES

(De notre correspondant.)

Reims. — Venus de toute la France et répondant à l'appel du plus important de leurs syndicats, le Synaamob (1), plus de cinq cents maîtres d'œuvre en bâtiment se sont retrouvés le 5 octobre à Reims pour une manifestation nationale destinée à *« dénoncer la mauvaise application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 »*

Si l'on s'en réfère à cette loi, les maîtres d'œuvre *(ils sont* quatre mille en France) peuvent *devenir agréés d'architecture sous* réserve d'un avis favorable d'une *commission* régionale composée de quatre maîtres d'œuvre, de quatre architectes et de quatre représentants de l'administration. Les maîtres d'œuvre dénoncent le fonctionnement de ces commissions d'agrément, transformées, disent-ils, en tribunaux d'exception. Ils sont d'autant plus inquiets que, sans cet agrément, ils se prétendent condamnés à disparaître à plus ou moins brève échéance, la loi les cantonnant alors dans le domaine des constructions de moins de 250 mètres carrés, un marché ne représentant plus que 16 % de leur activité.

M. Delpech, le président national, a d'ailleurs déclaré : *« Cette loi ne doit pas permettre à des mandarins de s'octroyer le monopole au détriment de professionnels confirmés. »*

Au terme de leur rassemblement, les manifestants ont défilé dans le centre de Reims et se sont rendus à la sous-préfecture pour y déposer une motion. Elle sera transmise au ministre de l'environnement et de la qualité de la vie et à tous les préfets de région, pour que ceux-ci interviennent *« afin que la situation soit revue et que chaque maître d'œuvre soit conscient que cette loi est bien appliquée conformément à l'esprit du législateur »*. — H. P.

(1) Syndicat national des agréés en architecture et des maîtres-d'œuvre en bâtiment, 32, rue Cérès, B.P. 2113, 51071 Reims Cedex.

● *Suède : moins de limitation de vitesse.* — La limitation de la vitesse à 90 kilomètres-heure sur les routes nationales sera supprimée à partir du 15 octobre sur la majeure partie du réseau routier.

Le gouvernement avait décidé au début de l'été d'abaisser de 110 à 90 kilomètres-heure la vitesse maximum autorisée pour des raisons d'économie d'énergie. Cette limite de 90 kilomètres-heure restera cependant en vigueur sur 1 500 des 6 000 kilomètres de routes nationales.

Les ponts et chaussées affirment que le nombre des accidents de la route au cours de cette période est resté inchangé. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

La situation provisoire de la société Précision mécanique Labinal, au 30 juin 1979, fait ressortir un résultat, avant impôts, de 20,09 millions de francs après amortissements et provisions de 9,30 millions.

Le résultat consolidé du groupe Précision mécanique Labinal, avant impôts, est de 25 millions de francs, après amortissements et provisions de 16,30 millions de francs.

Au 30 juin 1978, le résultat consolidé, avant impôts, était de 15,80 millions de francs, après amortissements et provisions de 14,23 millions de francs.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Reprise du dollar — Chute de l'or

Décidement, les semaines agitées se suivent et se ressemblent sur le marché des changes, celle-ci néanmoins ayant été particulièrement nerveuse et chaotique. Le marché de l'or en particulier a littéralement « explosé », le cours de l'once de 31,1 grammes bondissant de plus de 10 % en deux jours, pulvérisant tous ses records, pour chuter lourdement par la suite sur des rumeurs d'intervention des banques centrales et de mesures nouvelles pour « casser » *la spéculation et soutenir* le dollar, tombé un moment à son plus bas niveau historique par rapport au DM. L'agitation et la confusion ont été telles sur les marchés internationaux que beaucoup de professionnels déconseillaient formellement à leurs clients de s'y aventurer au moment où l'on atteignait « le paroxysme de la folie », avec des variations de plus de 8 % en une seule séance, ce qui n'avait jamais été vu. *« C'est une tourmente, une sacrée tourmente »*, s'exclamaient de *nombreux courtiers, ne sachant* plus très bien où ils en étaient.

Tout avait commencé dans la journée de lundi ,où le DOLLAR recommençait à *glisser après* un raffermissement passager dans *la matinée. Dans l'après-midi*, et surtout le lendemain mardi, le *cours de l'once d'or bondissait* brutalement de 400 dollars à près de 450 dollars dans une fièvre extraordinaire, tandis que le cours du dollar « plongeait » littéralement, établissant un nouveau record en baisse à Francfort, où il tombait à 1,7250 DM à son plus bas niveau historique, et revenant à près de 4,05 F à Paris. Immédiatement, l'intervention massive des banques centrales, surtout la Bundesbank et la Banque nationale suisse, achetant des dollars par centaines de millions, provoquait une remontée de la monnaie américaine.

Mais, plus sûrement, des rumeurs en provenance de Belgrade, où se tenait l'assemblée annuelle du Fonds monétaire, allaient provoquer un renversement spectaculaire. A Belgrade, pendant les discours officiels, on ne parlait que de « ça » : la flambée *de l'or* et la *chute du dollar*, dans une atmosphère d'inquiétude. Des *allusions sibyllines* de M. Solomon sous-secrétaire américain *au Trésor*, laissant *entendre* que l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l'or pouvait *« changer à tout moment » (« at any time »)* : des déclarations de M. Miller, secrétaire au Trésor sur la volonté de défendre le dollar, tombèrent sur les téléscripteurs.

De tels propos, inutile de le dire, provoquèrent immédiatement une lourde chute du cours de l'once d'or, qui, en deux jours, *redescendit de plus de 440 dollars* à moins de 370 dollars sous l'assaut des ventes bénéficiaires émanant, pour une bonne part, de spéculateurs à découvert surtout à New-York et à Chicago où les autorités du marché venaient de porter le dépôt de garantie de 3 000 dollars à 8 000 dollars pour un contrat de 100 onces (soit plus de 44 000 dollars au plus haut). Vendredi, néanmoins, une remontée du cours se produisait, ramenant le cours de l'once à 385 dollars environ. Selon les spécialistes, c'est la semaine prochaine que l'on y verra plus clair, et que la tendance pourra être déterminée en fonction des mesures prises, ou de l'absence de mesures. Ils voient deux paliers de résistance pour le cours de l'once d'or : 370-380 dollars d'abord, puis 340 dollars environ.

Pour le dollar, qui, en fin de semaine, s'est quelque peu *raffermi* sur *tous* les marchés, c'est l'expectative, en fonction des décisions des gouvernements.

M. Hans Matthoeffer, ministre *ouest*-allemand des finances, a affirmé que la R.F.A. serait prête à souscrire de nouveaux « bons Carter » libellés en deutschemarks. De leur côté, les autorités monétaires américaines pourraient relever à nouveau les taux d'intérêt outre-Atlantique (vendredi, selon une rumeur démentie par la suite, M. Volcker aurait *menacé de démissionner si cette* mesure était prise). On avançait également l'idée d'une augmentation des réserves obligatoires que doivent constituer les banques américaines sur leurs dépôts, afin de freiner la demande de crédits. Tout ce dispositif devait, selon la rumeur, être mis en place pendant le week-end, sans aucune certitude.

Le véritable problème est que l'une des principales causes de la chute du dollar, à savoir l'inflation aux Etats-Unis, n'a pas *disparu, au contraire, puisque*, en septembre, l'indice des prix de gros a *enregistré sa plus grosse* augmentation depuis cinq ans (1,4 %). Les observateurs relèvent qu'à chaque intervention massive des banques centrales, le dollar se rétablit un peu plus bas qu'auparavant, en octobre 1979 comme en novembre 1978.

A l'heure actuelle, de bons esprits envisagent une « ligne de résistance » du dollar entre 1,60 DM et 1,70 DM contre 1,70 DM et 1,80 DM précédemment.

Dans cette tourmente, le système monétaire européen s'est bien comporté, la réévaluation récente du deutschmark ayant permis au franc français de se maintenir en dessous de son cours pivot. Seul le franc belge a été éprouvé.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,1820	9,0192	3,4442	3,8337	62,1433	4,2581	1764,44
	—	2,1980	8,9953	3,4112	3,8300	61,9176	4,2487	1781,60
New-York.	2,1820	—	24,1925	63,3512	56,9151	3,5112	51,2426	0,1224
	2,1980	—	24,4349	63,4329	57,3888	3,5498	51,7330	0,1245
Paris.....	9,0192	4,1335	—	261,86	235,25	14,5136	211,81	5,0624
	8,9953	4,0925	—	263,69	234,86	14,5278	211,71	5,0981
Zurich....	3,4442	157,85	38,1879	—	89,8406	5,5424	80,8864	1,9332
	3,4112	155,20	37,9230	—	89,0674	5,5094	80,2897	1,9333
Francfort..	3,8337	175,70	42,5063	111,3082	—	6,1692	90,03333	2,1518
	3,8300	174,25	42,5778	112,2744	—	6,1856	90,1448	2,1706
Bruxelles.	62,1433	28,4800	6,8900	18,0424	16,2094	—	14,5939	3,4880
	61,9176	28,1700	6,8833	18,1507	16,1664	—	14,5732	3,5091
Amsterdam	4,2581	195,15	47,2118	123,6300	111,0700	6,8521	—	2,3900
	4,2487	193,30	47,2327	124,5489	110,9325	6,8619	—	2,4079
Milan.....	1781,60	8,1650	197,5323	517,2632	464,7125	28,6692	418,3961	—
	1764,44	8,0275	196,1514	517,2358	460,6886	28,4966	415,2871	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre, nouvelle hausse du sucre

MÉTAUX. — *Après de vives fluctuations, et dans le sillage des métaux précieux, les cours du cuivre se sont inscrits en repli à Londres, d'une semaine à l'autre. Les prises de bénéfices et les ordres stop de ventes ont, en effet, dominé les transactions dans un marché très sensibilisé par l'évolution des cours de l'or. Une reprise se dessinait toutefois en fin de semaine, toujours sous l'influence du métal jaune. Comme prévu, les stocks du Metal Exchange de Londres ont encore enregistré une diminution pour tomber à 153 025 tonnes (— 3 800 tonnes), au plus bas niveau depuis janvier 1975. Aux Etats-Unis, les producteurs ont révisé en baisse leurs prix intérieurs à 1,05 dollar la lb pour la plupart et à 1,04 la lb sur la base des cours du Comex.*

Les cours du plomb sont restés fermes, principalement sur des opérations à caractère technique et en dépit d'une augmentation des stocks londoniens de 150 tonnes à 26 375 tonnes. Quant au zinc, les cours ont vivement progressé sous l'influence d'une sensible diminution des stocks à 50 300 tonnes (— 1 125 tonnes), au plus bas niveau depuis avril 1976.

DENRÉES. — *Après avoir fluctué en cours de semaine, les cours du sucre ont accentué leur progression dans un large marché. L'Iran prévoit de lancer des offres portant sur l'achat de 100 000 tonnes de blanc et la tendance a également été influencée positivement par l'annonce de conditions défavorables pour la récolte cubaine. Le gouvernement indien a relevé à 12,50 roupies par 100 kilos, contre 10 roupies précédemment, son prix minimum pour le sucre de canne. Les cours du café ont été soutenus. Les pays du groupe de Bogota vont s'efforcer de stabiliser les prix mondiaux aux alentours des présents niveaux et, selon un responsable de l'Organisation internationale du café, la consommation devrait être comparable à celle d'avant les gelées de 1975, soit environ 59,5 millions de sacs.*

CÉRÉALES. — *Les cours du maïs et du blé ont progressé à Chicago. Le secrétaire américain de l'agriculture, M. Bob Bergland, a annoncé que l'U.R.S.S. prévoit effectivement d'acheter les 25 millions de tonnes de maïs et de blé que les Etats-Unis viennent de mettre à sa disposition pour l'exercice commencé le 1er octobre (l'année dernière, les Soviétiques n'avaient acheté que 15,7 millions de tonnes).*

CAOUTCHOUC. — *Les négociateurs de cinquante-cinq pays producteurs et importateurs ont conclu le premier accord international régissant le commerce du naturel. Cet accord, d'une durée de cinq ans, prévoit notamment la constitution d'un stock de 550 000 tonnes pour maintenir les prix dans une fourchette de 150 à 270 cents de Singapour/Malaisie par kilo.*

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Légère détente des taux en France

Une légère détente a été enregistrée cette semaine sur la place *de Paris, où* les taux du marché à terme ont fléchi de 1/8 % sur les échéances d'un mois à *trois* mois et de 1/4 % de six mois à deux ans. Si le loyer de l'argent au jour le jour est resté fixé à 11 1/2 %, avec toutefois un fléchissement à 11 3/8 % en cours de semaine, celui à un mois est revenu à 11 1/2 % contre 11 5/8 % (et même 11 3/4 % il y a quinze jours), et celui à six mois s'est établi aux environs de 11 5/8 % contre près de 12 % deux semaines auparavant.

Est-ce la fin de la hausse, se demandent les opérateurs, qui redoutaient il y a peu que la tension ne persiste au mieux jusqu'à la fin de l'année, au pire jusqu'au printemps 1980 ? Certes, la pression sur le franc a disparu, pour l'instant, après la récente révaluation du deutschemark, mais l'inflation demeure présente, bien que M. Monory ait laissé prévoir une décélération à partir de novembre prochain. De plus, la hausse des taux aux Etats-Unis a-t-elle pris fin ? Rien n'est moins sûr, encore que, paraît-il, des divergences se seraient manifestées à ce sujet parmi les responsables américains. On sait que, depuis quelques mois, les autorités monétaires françaises ont, en quelque sorte, « accroché » les taux français aux taux pratiqués outre-Atlantique. Cela va-t-il cesser ? Autre inconnue.

En tout cas, le plafonnement et même la légère détente observée ces derniers jours ont favorisé le marché des obligations, où les émissions à taux élevés se placent beaucoup plus aisément, certaines s'arrachant même, dans la mesure où l'on escompte audacieusement qu'elles pourraient être les dernières aux conditions actuelles : la remontée en Bourse des cours des obligations en témoigne. Après le Credit national, le Crédit foncier lève 1,9 milliard de francs à 11,70 % sur quinze ans.

Sur le marché des taux bancaires, la Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit du Nord ont annoncé vendredi un relèvement de leur taux de base, *porté de 10,75 % à 11,05 %, « en raison du renchérissement du loyer de l'argent sur le marché monétaire »*. Elles seront probablement imitées les jours prochains par les autres établissements. Depuis la dernière augmentation du taux de base, le 12 septembre, ledit loyer de l'argent a été majoré d'environ 0,50 % à 0,75 %. C'est la dixième fois en quatre mois que les banques relèvent leurs tarifs.

A *l'étranger, notons que la* masse monétaire continue à augmenter aux Etats-Unis et que la Banque nationale de Belgique a porté son taux d'escompte de 9 % à 10 % pour soutenir le franc belge. — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 28/9	COURS 5/10
Or fin (kilo en barre).	53280 ..	49800 ..
— (kilo en lingot)	53500 ..	49995 .
Pièce française (20 fr.).	446 ..	409 20
Pièce française (10 fr.).	316 ..	310 ..
Pièce suisse (20 fr.) ..	410 ..	375 .
Union latine (20 fr.) ..	389 ..	359 .
● Pièce tunis. (20 fr.) .	330 ..	303 20
Souverain	476 ..	468 .
● Souverain Elizabeth II	498 ..	449 ..
● Demi-souverain	461 .	472 ..
Pièce de 20 dollars ..	2040 ..	1886 ..
— 10 dollars ..	1040 ..	950 ..
— 5 dollars ..	695 ..	750 .
— 50 pesos	2050 ..	1897 50
● — 20 marks ..	426 ..	400 ..
— 10 florins ..	384 ..	349 ..
● — 5 roubles .	278 ..	250 ..

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le vif repli de l'or après sa nouvelle flambée a entraîné celui des emprunts indexés sur le métal. Le moins affecté a été le 4 % 1973, tandis que le 7 % 1973 voyait, mercredi, sa cotation différée tant les ordres de vente

	5 oct.	Diff.
4 1/2 1973	1 331	— 69
7 % 1973	5 500	— 330
10,30 % 1975	95,20	+ 0,50
10 % 1976	96,65	+ 0,03
P.M.E. 10,6 % 1976	95,90	+ 0,08
P.M.E. 10 % 1977	97,15	— 0,05
8,80 % 1977	108,30	— 3,35
10 % 1978	95,55	+ 0,25
9,80 % 1978	94,60	+ 0,30
9,45 % 1978	92,70	+ 0,30
8,80 % 1978	90,30	+ 0,30
C.N.E. 3 %	4 425	+ 35
9 % avril 1979	89,95	+ 0,20
10 % 1979	95,35	+ 0,10
10,80 1979	99,50	inchangé

étaient nombreux : la rumeur courait que l'étalon or allait être rétabli pour stabiliser le système monétaire mondial, et qu'en conséquence le lien contractuel entre le métal précieux et l'unité de compte européenne serait renoué. En ce cas, on le sait, la revalorisation de l'emprunt pourrait être moins importante que dans la situation actuelle où c'est le lingot de 1 kilo *qui sert* d'étalon pour calculer le cours de remboursement de l'emprunt d'ici 1988. Selon toute probabilité, on n'en est pas là, pas encore, peut-être...

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Prétabail-Sicomi annonce un bénéfice net de 49 millions de francs contre 43,7 millions de F pour le premier semestre, et *Laffitte-Bail* un résultat net de 8,93 millions de F contre 7,59 millions de francs, permettant, en fin d'exercice, d'assurer un « rende-

	5 oct.	Diff.
Bail Equipement	235	+ 2,70
Banq. Rothschild	164,20	— 0,80
B.C.T.	167,50	+ 10,50
Cetelem	242	— 18
Cie Bancaire	455	— 15
C.C.F.	170	inchangé
C.F.F.	535	— 7
C.F.I.	179,90	— 0,10
Crédit du Nord	64	+ 3
Financ. de Paris	241,50	+ 4
Locafrance	226	+ 3,90
Locindus	426	— 25
Prétabail	516	— 10
U.C.B.	257	— 14,50
Eurafrance	376	— 12
Cie du Midi	755	+ 3
Pricel	293,80	+ 16,80
Schneider	172,10	— 0,40
Suez	292	+ 6

ment accru en francs constants ».

La *Société bordelaise de crédit* (du groupe C.I.C.) va émettre une action nouvelle pour trois anciennes au prix de 70 F, le nominal devant ultérieurement être porté de 50 F à 60 F.

Bail-Equipement fait état d'un bénéfice de 31 millions de francs au 30 juin 1979 (+ 31 %).

Alimentation

C'est le 17 octobre qu'aura lieu l'introduction à la Bourse de Paris, sous les auspices de la Société générale, de « Promodes », dont 21,8 % du capital sera mis à disposition au prix d'offre minimum de 680 F. C'est la première fois qu'un grossiste-distributeur sera coté en Bourse, s'inscrivant au troisième rang français après Carrefour et Casino, et au troisième rang mondial derrière deux groupes américains en ce qui concerne les activités purement

	5 oct.	Diff.
Beghin-Say	148,50	— 0,50
B.S.N.-G.-D.	925	— 23
Carrefour	1 722	— 8
Casino	1 450	— 30
Gén. Occidentale	309	inchangé
Guyenne et Gasc.	377,50	— 12,50
Moët-Hennessy	583	— 74
Mumm	499	+ 11
Olida-Caby	200	+ 13
Pernod-Ricard	292	+ 8,50
Radar	573	+ 32
Raf. Saint-Louis	154	— 2
Saupiquet	260	— 10
Veuve Clicquot	830	— 13
Viniprix	458	+ 13
Nestlé	9 570	+ 100

« grossiste ».

Constitué en 1961 sous les auspices des groupes familiaux « Duval-Lemonnier » et « Halley », dont les membres occupent actuellement les postes-clés, « Promodes » s'est développé très rapidement à l'ouest d'une ligne Charleville-Bordeaux, avec une prédilection pour la Normandie. Selon *ses dirigeants*, le résultat consolidé pourrait progresser de 20 % en 1979 et le dividende de 30 % (il est *actuellement* de 20 francs).

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net de *Maisons Phénix*, pour le premier semestre de 1979, s'est élevé à 42,8 millions de francs contre 37,6 millions un an plus tôt. Consolidés, les

	5 oct.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	444,80	+ 19,80
Bouygues	620	+ 29
Chim. et Routière	159,80	+ 4,30
Ciments Français	159,80	— 0,20
Dumez	832	+ 7
Ent. J. Lefebvre	398	— 15
Gén. d'Entreprise	227,50	+ 5,50
Gds Travx Marseille	540	+ 24
Lafarge	272,50	— 0,70
Maisons Phénix	631	+ 3
Poliet et Chausson	220	inchangé

chiffres s'établissent à 58,9 millions contre 51,5 millions pour un chiffre d'affaires hors taxes de 1 071 millions contre 929 millions.

Au 30 juin 1979, la *Sacer* était

Matériel électrique, services publics

Pour le premier semestre de 1979, chez « Thomson-Brandt »,

	5 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	79,50	+ 9,50
C.E.M.	62	— 6,50
C.I.T.-Alcatel	1 310	inchangé
C.G.E.	377	+ 2
C.S.F.	482	— 6
Legrand	1 840	+ 41
Leroy-Somer	776	+ 1
Machines Bull	73	+ 6,10
Matra	8 750	— 130
Moulinex	91,60	— 0,40
P.M. Labinal	275,10	+ 3,10
Radiotechnique	343	+ 6,90
S.E.B.	279,30	— 8,20
Signaux	625	+ 38
Thomson-Brandt	249	— 20
I.B.M.	284	+ 7,50
I.T.T. (1)	113,80	— 1,80
Schlumberger	360,40	— 0,60
Siemens	650	+ 15
Gén. des Eaux	403	— 5
Lyonn. des Eaux	465	— 6,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,90 F.

le bénéfice d'exploitation non consolidé s'élève après amortissements et provisions à 90,5 millions de francs contre 76,2 millions de francs. Du fait notamment des provisions constituées pour tenir compte des difficultés exceptionnelles rencontrées par la filiale ouest-allemande Nordmende, le solde du compte de pertes et profits avant impôts ressort à 77,1 millions de francs, contre 79 millions de francs. Des provisions complémentaires étant à prévoir en raison de la situation médiocre du marché de la télévision outre-Rhin, le bénéfice net après impôt pour 1979 pourrait être légèrement inférieur à celui de 1978. Le bénéfice net consolidé total « devrait enregistrer cette année encore une progression ».

Le bénéfice net non consolidé de « Moulinex », pour le premier semestre, s'est élevé à 50,62 millions de francs, contre 34,73 millions de francs au 30 juin 1978 (compte tenu des grèves) et 56,12 millions de francs au 30 juin 1977.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 1er AU 5 OCTOBRE 1979

La hausse reprend

C'EST reparti. Modérément certes, mais les chiffres sont là : après une petite semaine de pause, les différents indices boursiers ont, en cinq séances, progressé d'environ 1,5 %. La sélection attentive est restée la règle des opérateurs, mais le rythme des échanges ne s'en est pas moins légèrement accéléré globalement (voir tableau ci-dessous).

Le changement de climat n'était pas évident dès lundi. A l'issue d'une séance encore calme pour les actions, tandis que la spéculation sur l'or se déchaînait, l'indicateur instantané n'avait progressé que de 0,3 %. Les valeurs pétrolières restaient les plus demandées. Mardi, la « folie » persistait sur le métal jaune, mais les actions plus irrégulières ne s'adjugèrent, globalement, qu'environ 0,2 %.

Le lendemain, sans que l'on sache très bien si le reflux de l'or en était responsable, le mouvement de hausse s'accéléra très nettement sous la conduite — toujours — des actions de l' « or noir ». A l'issue d'une séance très active, un gain de 1 % était affiché à l'indicateur instantané. Jeudi, une véritable flambée de hausses pétrolières compensa la petite vague de ventes *bénéficiaires* qui s'abattit sur le reste de la *cote*, et l'*indice* progressa encore de 0,5 %. « La Française des Pétroles a fait une fabuleuse découverte au large du Cameroun », clamait-on dans les travées du Palais. Retardée en raison d'une énorme demande sur le marché à terme et de l'insuffisance de l'offre, sa cotation dut se dérouler « à la criée » sur le marché au comptant — procédure rarissime — tant les ordres étaient nombreux. Le titre s'adjugea finalement 12,3 %. La compagnie eut beau publier un communiqué visant à tempérer les ardeurs (voir d'autre part), la hausse fut parfaitement consolidée le lendemain. Mieux, les rumeurs de découvertes « fabuleuses » se portèrent sur une autre valeur qui avait déjà monté de 6 % la veille : Elf-Aquitaine. Son nouveau progrès (5 %) ne fut cependant pas suffisant pour permettre à l'indicateur instantané de monter encore. La forte baisse de Thomson-Brandt, liée à la publication de ses résultats semestriels (voir d'autre part), avait incontestablement jeté un froid sur la corbeille. Même Roussel-Uclaf qui va lancer un « appel au peuple » a subi un recul non négligeable. Au total, l'indice perdit 1,2 %.

Ce mouvement de recul se poursuivra-t-il la semaine prochaine ? Techniquement, ce n'est pas impossible. Autour de la corbeille, pourtant, l'atmosphère restait très sereine.

PATRICE CLAUDE.

Métallurgie, constructions mécaniques

Au 30 juin 1979, le bénéfice du groupe *De Dietrich* s'élève à 18 millions de francs contre 14,4 millions de francs au 30 juin 1978, après 40,8 millions de francs d'amortissements et d'impôts. Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 680 millions de francs (+ 30 %).

Le bénéfice d'exploitation semestriel de la *Générale de Fonderie* (société mère) s'est établi à 43,8 millions de francs contre 1,9 millions de francs, le bénéfice net s'inscrivant à 17,7 millions de

	5 oct.	Diff.
Chiers-Chatillon	19,90	+ 0,40
Creusot-Loire	80,50	— 1
Nord-Est	40,75	+ 2,25
Marine-Wendel	48,50	+ 0,50
Métal.-Normandie	55	— 1,40
Pompey	89	— 4
Sacilor	30,90	— 0,10
Saulnes	58	— 5,20
Usinor	16,20	inchangé
Vallourec	122,30	— 1,70
Alspi	103	inchangé
Babcock-Fives	148	+ 3
Gén. de Fonderie	257	— 7
Poclain	280	— 18
Sagem	842	— 24
Saunier-Duval	218	+ 1
Penhoët	295	+ 19
Peugeot-Citroën	306,80	— 23,20
Ferodo	343	— 19

francs contre une perte de 32,8 millions de francs au 30 juin 1978. Ce redressement reflète, entre autres, « le retour à des prix de vente plus près de la normale, la persistance d'un niveau d'activités convenable et les retombées des mesures énergiques prises pour alléger les structures ». Au niveau du groupe, « la situation n'est pas encore aussi claire et, pour certaines filiales, il est encore trop tôt pour parler de rentabilité retrouvée ».

La société *Saunier-Duval* va affecter à une filiale, *Ofreval*, les activités et actifs de sa branche eau chaude et chauffage, pour une valeur nette de 81 millions de francs. Les 432 936 actions de 100 F de cette filiale seront à répartir aux actionnaires à raison d'une action pour deux actions actuelles de *Saunier-Duval*, qui, après réduction et augmentation corrélative de son capital, prendra le nom d'*Entreprises Saunier-Duval*, les deux sociétés étant cotées. Pour l'exercice 1979, la maison mère dégagerait un bénéfice net de 12 millions de francs et *Saunier-Duval Eau chaude-Chauffage* aurait un résultat positif de 1 million de francs.

Filatures, textiles, magasins

Suspendues depuis le 19 septembre, les cotations de « Paris-France » reprendront le 8 octobre. Pour l'instant, la firme se

	5 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	81	— 4
Sommer-Allibert	380	+ 0,50
Agache-Willot (1)	500	+ 5
Lainière Roubaix	47,50	— 0,50
Roudière	310	+ 10
Saint Frères	85,10	— 2,90
S.C.O.A.	47,95	+ 1,75
C.F.A.O.	354	— 7,10
B.H.V.	112	inchangé
Darty	521	+ 9
Gal. Lafayette	129	+ 3
Prénatal	38	— 0,40
Printemps	110,60	— 3,40
La Redoute	460	— 19

(1) Compte tenu d'un coupon de de 15 F.

contente d'accepter sans réagir l'offre publique d'achat lancée sur 34 % de son capital par le groupe du « Printemps » (le Monde des 21, 27 septembre et 6 octobre). Rappelons que ce dernier offre 250 francs par action Paris-France pour un dernier cours coté de 221 francs.

Nul doute que la cotation du 8 octobre sera particulièrement intéressante. Dans un premier temps, il est possible que le prix d'offre du Printemps soit dépassé, les épargnants préférant attendre, voire même renforcer leurs positions, dans la perspective d'une surenchère signée Paris-France. Cela étant, cette dernière ne pourra pas se contenter toujours d'annoncer une contre-offensive qui ne vient pas. Les actionnaires ont droit à une information aussi complète et précise que possible. A la COB, on assure y veiller...

Pétroles

Le compartiment a connu une extraordinaire animation cette semaine, notamment jeudi et vendredi. Mercredi en fin d'après-midi, des rumeurs en provenance de Londres faisaient état d'une très grosse découverte au large du Cameroun, sur un permis où la Compagnie française des Pétroles était intéressée. Vendredi, au lendemain d'une séance où

	5 oct.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 325	+ 166
Esso	322	— 1,80
Franç. des Pétroles	317	+ 52,60
Pétroles BP	110,50	+ 15,50
Primagaz	261	— 2
Raffinage	215	+ 3
Sogerap	215	+ 4
Exxon	242	— 4
Petrofina	827	+ 53
Royal Dutch	334,50	+ 3,10

l'on s'était littéralement rué sur les titres de la société, cette dernière fit paraître un communiqué rappelant que, « dans l'état actuel des indications recueillies lors du forage Sanaga Sud AE, il est prématuré de fournir des indications sérieuses sur l'importance de cette découverte. La structure observée n'a qu'une étendue d'environ 15 kilomètres carrés ». La C.F.P. détient une part de 18 % dans cette opération, dont le chef de file est Mobil Oil.

A la séance de vendredi, le cours d'Elf-Aquitaine s'envolait à l'approche de la clôture, sur la rumeur d'une découverte que devait confirmer un communiqué dans l'après-midi. Au siège de la société, on se montrait fort étonné, aucun communiqué n'étant prévu. L'odeur du pétrole donnerait-elle des idées aux boursiers ?

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour l'exercice clos le 31 mars 1979, *Nchanga Consolidated* a réalisé un bénéfice avant impôts

	5 oct.	Diff.
Imetal	71,50	+ 1,50
Penarroya	66,50	+ 3,50
Charter	14,70	inchangé
Inco	94,50	— 2,20
R.T.Z.	28,20	— 0,80
Union Minière	108,50	— 3,50
Z.C.I.	1,30	inchangé
Kléber	71	— 4
Michelin	910	— 55

de 26 millions de kwachas contre une perte de 37,1 millions un an plus tôt.

Produits chimiques

« Norsk Hydro » va augmenter son capital par émission d'une action nouvelle pour quatre anciennes au cours de 150 couronnes (127 francs), ce qui pro-

	5 oct.	Diff.
C.M.-Industries	325,50	— 4,50
Institut Mérieux	860	+ 90
Laboratoire Bellon	307,90	+ 26,40
Nobel-Bozel	51	— 2,90
Pierrefitte-Auby	107	+ 5
Rhône-Poulenc	149	+ 4
Roussel-Uclaf	292,50	— 12,50
B.A.S.F.	332	+ 5
Bayer	308,90	— 0,60
Hoechst	312,90	+ 2,90
Norsk Hydro	543	+ 40

curera à la société 350 millions de francs d'argent frais. En même temps, le nominal des actions passera de 80 couronnes à 100 couronnes, ce qui entraînera une augmentation de 25 % du dividende pour le prochain exercice. La souscription aura lieu vers la fin de l'année.

« Roussel-UCLAF » va émettre une action nouvelle pour trois anciennes au prix de 220 francs, jouissance du 1er janvier 1979. Cette émission, qui commencera dans les tout prochains jours, procurera environ 245 millions de francs, nécessaires au financement des investissements.

Mines d'or, diamants

	5 oct.	Diff.
Amgold	223	— 10
Anglo-Americain	38	— 0,50
Buffelsfontein	87	— 10
Free State	145	— 11
Goldfields	23,90	+ 0,40
Harmony	44	— 1,30
President Brand	101	— 8,50
Randfontein	240,10	— 6,40
Saint-Helena	98,25	— 11,75
Union Corporation	36	+ 0,20
West Driefontein	225,50	— 30,50
Western Deep	89,80	— 13,20
Western Holdings	179	— 17
De Beers	34,80	+ 0,15

Valeurs diverses

Au 30 juin 1979, *Aussedat-Rey* a réalisé un bénéfice net semestriel de 4,34 millions de francs contre une perte de 9,10 millions un an plus tôt.

	5 oct.	Diff.
A.D.G.	214	+ 27
L'Air Liquide	505	— 3
Bic	673	+ 27
Europe 1	1 115	— 27
Gle Ind. Part.	160	+ 2
L'Oréal	735	— 25
J. Borel	140	+ 2,60
Club Méditerranée	441,50	— 3,60
Arjomari	191	— 4
Hachette	216,50	— 12
Presses de la Cité	308	+ 1,90
P.U.K.	113	+ 6,40
St-Gob.-Pt-à-M.	140,50	— 5,50
Skis Rossignol	1 420	— 30
Chargeurs Réunis	241,50	+ 4,50
U.T.A.	173,70	+ 4,50

Essilor a réalisé, pour le premier semestre 1979, un bénéfice net consolidé de 34,5 millions de francs contre 29,7 millions un an plus tôt.

Le groupe *Bic* annonce pour le premier semestre 1979 un bénéfice net consolidé de 106,5 millions de francs contre 92,4 millions au 30 juin 1978. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 37,45 francs contre 27,42 francs.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Au plus haut de l'année

Une vive hausse a été enregistrée cette semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné 19 points, à 897,60, dans un marché très animé. La semaine a commencé par une baisse sensible en liaison avec la flambée de l'or et le vif repli du dollar. Le lendemain, la tendance se renversait sur des rumeurs d'intervention de la Maison Blanche et du FED destinées à soutenir le dollar. Ce renversement se confirmait par la suite, conforté par le raffermissement du dollar et le reflux de l'or. Vendredi, l'indice Dow Jones a même dépassé la barre de 900 en cours de séance. Les pétroles se sont particulièrement bien comportés.

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
Alcoa	58 7/8	59 7/8
A.T.T.	55 1/8	55 1/4
Boeing	49	49 5/8
Chase Man. Bank	41 1/2	41 5/8
Du P. de Nemours	42 1/4	44
Eastman Kodak	52 1/2	53 3/4
Exxon	59	59 7/8
Ford	43 3/4	42 5/8
General Electric	50 7/8	51 7/8
General Foods	36 3/4	36 5/8
General Motors	62 1/2	64 3/4
Goodyear	15 1/4	15 1/8
I.B.M.	67 3/4	69
I.T.T.	28 1/8	27 3/4
Kennecott	28 7/8	29 1/2
Mobil Oil	51 3/8	53 1/4
Pfizer	34 1/2	35 5/8
Schlumberger	85 1/4	89
Texaco	30	31 3/4
U A L Inc.	24 3/4	25 1/8
Union Carbide	43 1/8	44 1/8
U S Steel	23 1/4	24 3/8
Westinghouse	20 1/8	20 5/8
Xerox Corp	64 1/2	64 3/4

LONDRES

Vif repli des mines d'or

L'événement de la semaine a été le très vif repli des mines d'or qui, après avoir continué à monter en liaison avec le cours du métal, ont perdu 20 % à la suite de la chute de l'or. Leurs gains des quinze derniers jours ont ainsi été effacés. Les valeurs les plus actives furent les sud-africaines, notamment West Driefontein, la plus grosse mine d'or du monde.

Les valeurs industrielles se sont raffermies progressivement dans l'espoir d'un accord mettant fin à la grève des mécaniciens, qui aurait coûté 2 milliards de livres. British Petroleum a progressé de près de 20 % avant la division du titre, qui aura lieu lundi prochain.

Indice du « Financial Times » : industrielles, 480,4 contre 470,7 ; mines d'or, 222 contre 250,2.

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
Bowater	173	180
Brit. Petroleum	1 275	1 415
Charter	152	161
Courtaulds	88	87
De Beers	832	825
Free State Geduld.	34 1/4	34 3/4
Gt Univ Stores	392	416
Imp Chemical	365	369
Shell	356	370
Vickers	157	153
War Loan	33	33 1/8

Sévère rechute de l'or

A l'exemple des grands marchés internationaux (voir page précédente), le lingot d'or vendu à Paris a progressé à vive allure jusqu'au 2 octobre. A cette date, un nouveau record historique a été pulvérisé, le kilo valant 58 390 francs, avec une parité de 442,95 dollars pour une once de 31,1 grammes.

Le lendemain, le lingot devait subir le plus net repli de son histoire en une seule séance (— 4 790 francs à 53 600 francs), le mouvement de baisse se poursuivant jusqu'à la veille du week-end. Son prix s'est alors établi à 49 995 francs (cours inconnu depuis le 19 septembre), contre 53 580 francs le vendredi précédent.

Le napoléon, qui avait monté beaucoup moins rapidement, est d'abord redescendu plus vite que le lingot avant de se stabiliser à 440,20 francs, le 5 octobre, proche de son niveau du 29 septembre (440 francs).

Naissance d'un nouveau produit financier

LA « RÉVOLUTION » DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

« Les Fonds communs de placement bénéficient déjà d'une excellente notoriété publique », a indiqué M. Flornoy, syndic des agents de change, en commentant une études réalisée sur le sujet par le Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP).

Ce nouveau produit constitue, en fait, le troisième volet de la loi Monory sur l'orientation de l'épargne vers les entreprises. Comme une SICAV, aux dimensions réduites, comme un club d'investissement dont le nombre de souscripteurs serait élargi, le F.C.P. a pour but d'attirer une nouvelle couche d'épargnants à la Bourse.

Il s'agit d'une copropriété de valeurs mobilières, dont le portefeuille ne doit pas être inférieur à 2,5 millions de francs ni dépasser 100 millions. Comme la SICAV, son capital est divisé en parts auxquelles les épargnants sont invités à souscrire. Son statut fiscal s'apparente à celui du club d'investissement : les opérations réalisées dans le cadre du F.C.P. ne sont pas soumises à la taxation des plus-values. Le souscripteur ne sera imposable qu'au moment de la vente de ses parts, et à la seule condition que la plus-value dégagée soit supérieure à 150 000 F. Cas bien improbable, puisque aucune personne physique ne peut détenir plus de 10 % du capital. Le législateur a bien pris garde de limiter au maximum les possibilités d'évasion fiscale.

Cela étant, les porteurs de parts, qui paieront un droit d'entrée maximum de 4 % — la concurrence jouera au-dessous de ce niveau, — pourront aussi bénéficier de la fameuse détaxation fiscale de 5 000 F, attachée à la loi Monory. Pour cela, il leur faudra choisir un F.C.P. dont les actifs seront composés d'au moins 75 % d'actions françaises. Le choix, tel est l'incontestable avantage offert par le F.C.P. Toutes les variantes sont permises, selon que l'épargnant recherche la rentabilité ou la plus-value en capital, ou encore les charmes du placement en valeurs pétrolières ou chimiques, etc. Autre avantage non négligeable, lié à la taille relativement modeste de ce produit : le souscripteur peut surveiller, et même critiquer, la composition du portefeuille décidée par le gérant. Opération quasi-impossible avec les énormes SICAV.

C'est, entre autres, sur cette particularité que les agents de change mettent l'accent. Partis les premiers — une fois n'est pas coutume — dans la course à la nouvelle épargne qui pourrait naître du lancement de ce produit tout neuf, les agents de change ont ouvert depuis le 4 octobre un bureau d'accueil permanent au sein de leur compagnie (4, place de la Bourse). S'estimant mieux placés que les banques pour gérer cet instrument, ils ont jeté dans la bataille à la fois leur réputation de sérieux, et... de gros moyens financiers. Jamais, depuis dix ans qu'ils ont obtenu le droit de faire de la publicité, les officiers ministériels qu'ils sont ne s'y étaient autant risqués, s'offrant dans toute la presse écrite (et radio) des « placards » dignes d'un Darty ou d'un Merlin.

Adieu complexes, retenue et discrétion, le premier message, lancé à titre collectif, titre tout simplement : « 14 juillet 1979 (date de naissance de la loi en question) : la révolution. » Mazette ! Comme vous y allez, messieurs. Pour l'heure, il s'agit tout juste d'une révolution de palais... — P. C.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	1er oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.	5 oct.
Terme	210 150 242	254 812 697	261 451 132	298 326 376	278 364 381
Compt.					
R. et obl.	172 856 144	184 342 782	187 957 476	210 263 883	186 333 075
Actions	81 665 404	85 958 809	94 586 403	94 260 261	90 515 178
Total	464 671 790	525 114 288	543 995 012	602 850 520	555 212 634
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)					
Franç.	130,5	130,6	131,6	132,5	131,6
Etrang.	136,3	137,6	136	135,1	135,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)					
Tendance	120,4	121,0	122,0	122,6	121,2
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	110,3	111,5	112,2	113,1	112,4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA GRANDE COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE

La coopération économique est satisfaisante mais les projets importants restent à préciser

De notre correspondant

Moscou. — *M. René Monory, ministre français de l'économie, s'est félicité à l'issue de la réunion de la grande commission franco-soviétique, les 4 et 5 octobre, de l'atmosphère dans laquelle ont eu lieu les travaux, ainsi que de ses entretiens avec le chef du gouvernement, M. Kossyguine, et avec son collègue soviétique, M. Patolitchev, ministre du commerce extérieur et co-président de la grande commission.*

Français et Soviétiques ont pris acte avec satisfaction du développement des échanges commerciaux au cours des cinq dernières années (le triplement décidé lors du sommet de Rambouillet, en juin 1977, sera atteint), et ont examiné les mesures propres à maintenir ce courant d'échanges pendant le prochain quinquennat (1981-1985). La baisse sensible des commandes soviétiques depuis 1977 laisse cependant prévoir des années difficiles à partir de 1980 (*le Monde* du 4 octobre).

MM. Kossyguine et Patolitchev *ont déclaré que le gouvernement* soviétique était décidé à prévoir une place particulière pour la coopération économique et industrielle avec la France dans son prochain plan quinquennal. Les groupes de travail sectoriel qui seront restructurés en fonction d'objectifs nouveaux, seront étroitement associés à la définition des « *créneaux* » que les planificateurs soviétiques pourraient réserver aux industriels français.

Pour le moment, cependant, la préparation du plan quinquennal n'est pas suffisamment avancée pour que les secteurs de coopération et *a fortiori* les grands projets industriels soient d'ores et *déjà déterminés*. Il semble que la mise en valeur des ressources naturelles et énergétiques, leur transformation et leur transport doivent constituer l'un des objectifs prioritaires du prochain plan. Ainsi, les Soviétiques souhaiteraient mettre en valeur un gisement de gaz près d'Astrakan, et, compte tenu des bons résultats donnés par la coopération franco-soviétique à Orenbourg, ils seraient désireux d'y associer les Français, à condition évidemment que leurs offres soient concurrentielles.

D'autre part, Peugeot-Citroën s'intéresse à la modernisation des usines automobiles Moskvitch, où il est en concurrence avec les Allemands et les Américains. Une des difficultés de ce contrat réside dans le fait que les Soviétiques veulent obtenir l'achat par leur futur partenaire de la majorité de la production.

La coopération scientifique et *technique se poursuit* d'une manière satisfaisante dans l'exploration et l'utilisation de l'espace (préparation d'un vol spatial avec *participation d'un* cosmonaute français), la télévision en couleur l'utilisation de l'énergie atomique, domaines dans lesquels les *Français et les Soviétiques* ont fait des choix technologiques comparables (surgénérateur, retraitement de l'uranium, dessalement de l'eau de mer et procédé français de séparation isotopique par traitement chimique ne présentant pas de danger de prolifération).

La France voudrait augmenter ses achats de gaz naturel à l'U.R.S.S. pour les faire passer dans un premier temps de 2,6 milliards de mètres cubes à 4 milliards de mètres cubes par an, *conformément* à un accord déjà passé, mais les capacités de transport vers l'Europe occidentale sont actuellement saturées. *Les Soviétiques entreprendront* la construction d'un nouveau gazoduc seulement lorsqu'ils seront en mesure d'augmenter de 40 milliards de mètres cubes leurs livraisons à l'Europe, chiffre qui correspond à peu près à la capacité du nouveau gisement d'Astrakan.

Enfin, en ce qui concerne le contrat triangulaire Iran-U.R.S.S.-consortium de sociétés ouest-européennes, qui devait permettre à l'Europe occidentale de recevoir une dizaine de milliards de mètres cubes de gaz à partir de 1981, les Soviétiques ont indiqué à leurs partenaires que les négociations avec le nouveau gouvernement iranien devaient reprendre incessamment. Ils estiment que, contrairement à certaines informations en provenance de Téhéran, ce contrat pourrait encore être réalisé.

DANIEL VERNET.

LE PROFESSEUR RAYTSÈS NE POURRA VENIR » A UN COLLOQUE SUR JEANNE D'ARC A ORLÉANS

Un *colloque international* se tiendra du 8 au 13 octobre au Centre Jeanne-d'Arc d'Orléans, sous la direction de Mme Régine Pernoud et avec la participation notamment, du côté français, de deux membres de l'Institut, MM. Michel François et Pierre Marot. Des historiens étrangers, spécialistes du Moyen Age, sont attendus, notamment un Italien, un Japonais, trois Anglais et deux Américains. Deux historiens soviétiques devaient également être présents à *Orléans : le professeur* Anatole Levandovski, de Moscou, auteur d'une importante biographie de Jeanne d'Arc, et le professeur *Vladimir Raytès, de Leningrad.*

Ce dernier avait déjà adressé au centre un microfilm du « manuscrit de Leningrad », qui est une sorte de journal du siège d'Orléans, dont le récit est fait par un auteur anonyme, à partir de notes prises au jour le jour. M. Raytsès a étudié ce manuscrit à fond pour distinguer les divers scribes, analyser la qualité de papier utilisé, etc. Sa venue au colloque était attendue avec beaucoup d'intérêt par les historiens français. Hélas, les *organisateurs viennent* d'être avisés par l'ambassade d'U.R.S.S. qu'il « ne pouvait venir ». Or, il ne s'agit pas d'un dissident. *Est-ce parce que, contrairement* à son collègue moscovite, lui, il parle le français ?

Les syndicats ont suspendu la grève à la centrale nucléaire du Tricastin

Piquet de surveillance réduit à Gravelines

La grève est suspendue à la centrale nucléaire du Tricastin, et le piquet de surveillance est réduit à Gravelines. *Les syndicats* C.G.T. et C.F.D.T. ont ainsi pris acte du report du chargement des centrales nucléaires. La direction d'E.D.F. a renoncé à faire *mettre immédiatement* en place l'uranium enrichi qui constituera le cœur des réacteurs. Elle s'est engagée à convoquer, avant ce chargement, les comités d'hygiène et de sécurité — ils devraient se réunir dès le lundi 8 octobre. La direction a lancé des opérations de contrôle et d'essai des réacteurs défectueux, qui ne devraient pas, selon elle, durer plus de trois semaines.

Cependant les syndicats demeurent *« vigilants »* et appellent les personnels à *« rester mobilisés »*. Une certaine divergence d'appréciation semble exister entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Pour la première, la réunion des comités d'hygiène et de sécurité est un pas important, *« une chance d'avancer vers la satisfaction des préoccupations des organisations syndicales. »*

La C.F.D.T. est plus sceptique : elle a divulgué, vendredi 5 octobre, des documents officiels indiquant que des évaluations par calcul de la nocivité des fissures sont *particulièrement urgentes*, et qu'en certains emplacements *« aucun contrôle direct n'est possible pour le moment »*. La C.F.D.T. se déclare *« sans illusion »* sur les essais et contrôles supplémentaires. Elle estime que la direction désire surtout avancer d'autres chantiers.

Deux cents personnes ont manifesté vendredi devant la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), à l'appel d'un comité de liaison regroupant diverses associations écologistes, des syndicats et des partis politiques, mais la C.G.T. et le P.C. *avaient* tenu à s'en démarquer. D'après notre correspondant, cette manifestation n'a pas trouvé grand écho dans la population.

A Bastia

LE PRÉFET ORDONNE UN EXAMEN DES COMPTES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Après avoir reçu les représentants de la Fédération des *syndicats* d'exploitants et du Centre départemental des jeunes agriculteurs de la Haute-Corse, qui avaient occupé, jeudi 4 et vendredi 5 octobre, la chambre d'agriculture de Bastia, le préfet, M. Loiseau, a demandé à à l'agent comptable de la chambre, placé sous l'autorité du trésorier-payeur général, de vérifier les comptes de l'établissement public.

Les syndicalistes agricoles accusent en effet les dirigeants de la chambre de mauvaise gestion et, selon Mme Bouteiller, présidente du C.D.J.A., auraient décidé de porter plainte au pénal. Si ce premier examen laissait apparaître des zones d'ombre, la préfecture demanderait *alors à l'administration centrale* de procéder à une inspection.

Les syndicalistes agricoles de Haute-Corse avaient également demandé, *lors de cette entrevue*, la révision des listes électorales, la dissolution du bureau de la chambre d'agriculture et la mise en place d'un comité de gestion provisoire. Selon le préfet, cette révision des listes est actuellement en cours en Corse. Quant à une éventuelle dissolution, elle ne peut être prononcée que par décret pris en conseil des ministres, sur proposition du ministère de l'agriculture. Aucune procédure de ce genre n'est, à l'heure actuelle, envisagée.

● *La fermeture du perdreau dans le Haut-Rhin.* — Le préfet du Haut-Rhin a décidé, après consultation de la direction de l'agriculture et de la Fédération des chasseurs, d'avancer au 8 octobre au soir la fermeture de la chasse aux perdreaux, en raison de la rareté de l'espèce dans le département.

« LE P.S. CONNAIT UNE CRISE » affirme M. Marchais

M. Georges Marchais a évoqué, *vendredi 5 octobre, sur FR 3*, les critiques de M. François Mitterrand contre le « *poujadisme* » du parti communiste (*le Monde* du 5 octobre) et les propos du premier secrétaire du P.S. selon lesquels le P.C.F. serait le « *maillon faible* » de l'union de la gauche (*le Monde* du 5 octobre). Le secrétaire général du P.C.F. a souligné que son parti « *n'est pas en position d'agresseur* » vis-à-vis du P.S. Il a ajouté : « *Le P.S. connait une crise parce que, pour beaucoup de gens, la vérité est en train d'éclater sur sa responsabilité en 1978, sur le fait qu'il a opéré un virage à droite comme nous l'avions dit. Beaucoup de gens ne nous ont pas cru à l'époque, il a fallu comme toujours le critère de la pratique pour que la vérité apparaisse. Cela provoque une crise au sein du P.S. Et c'est la raison pour laquelle, afin d'essayer de masquer la réalité, on présente le P.S. comme un malheureux parti qui serait assiégé par tout le monde. Ce n'est pas le cas et ce n'est pas la vérité.* »

BAISSE DU CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS

La situation de l'emploi aux Etats-Unis s'est améliorée en *septembre. Le taux de chômage* est tombé de 6 % en août à 5,8 %. Selon le département du travail, le nombre de personnes *au travail (97,5 millions)* s'est accru de 610 000, soit la plus forte hausse mensuelle depuis juin 1978. En août, leur nombre avait diminué de 310 000.

A partir du 8 octobre

Le Monde

PUBLIE UNE PAGE INFORMATIONS - SERVICES

A partir du lundi 8 octobre, « le Monde » publiera chaque jour, sous le titre « Informations services », une page où seront rassemblées des informations et des renseignements pratiques intéressant la vie quotidienne.

Une rubrique régulière sera consacrée chaque semaine, le mardi (numéro daté du mercredi), à la mode ; le vendredi (numéro daté du samedi), à l'équipement et à l'aménagement de la maison ; et, tous les quinze jours, le lundi, aux questions intéressant les personnes du « troisième âge ».

Encore au stade du laboratoire

UN MOTEUR MIXTE ESSENCE - ÉLECTRICITÉ POURRAIT RÉVOLUTIONNER L'AUTOMOBILE

La voiture électrique n'est toujours pas pour demain, mais une invention française, le « moteur rectilinéaire », pourrait permettre la réalisation d'une automobile mixte qui consommerait de l'essence pour produire de l'électricité, celle-ci alimentant de petits moteurs électriques placés directement sur les roues.

Inventé par deux spécialistes de la voiture électrique, les frères Jarret, le moteur rectilinéaire est un cylindre fermé par deux pistons. L'explosion dans le cylindre du mélange d'air et d'essence chasse les pistons vers les extrémités du cylindre ; ils sont ramenés par un ressort hydraulique. Leur déplacement induit un courant électrique dans des enroulements placés autour du cylindre.

Les pistons ne sont pas reliés mécaniquement aux roues, comme c'est le cas dans le moteur à explosion classique. Ils ont donc une inertie beaucoup plus faible et leurs déplacements peuvent être très rapides. Il en résulte une meilleure conversion de l'énergie fournie par l'essence en travail mécanique, et corrélativement une moindre production de chaleur. Le rendement global pourrait être double de celui d'un moteur classique.

Ce système prometteur est étudié par un groupement d'intérêt économique constitué par Elf-Aquitaine, Schneider S.A., la Fabrique nationale (belge) Herstal, et la Compagnie financière de développement des entreprises. Il n'en est qu'au stade du laboratoire, mais, en dévoilant ses caractéristiques à l'Association française des techniciens du pétrole, M. Delapalme, directeur de la recherche à Elf-Aquitaine, l'a qualifié de « révolution technique » *et a laissé entrevoir un développement industriel dans deux ou trois ans.*

« GUERRE DU PORC » ENTRE L'ALLEMAGNE ET LES PAYS-BAS

Les motifs avancés par l'Allemagne fédérale pour s'opposer aux importations de viande de porc en provenance des Pays-Bas n'ont pas convaincu la Commission de la C.E.E. Celle-ci a ouvert jeudi 4 octobre une procédure d'infraction. Les autorités de la R.F.A. estiment que le contrôle pratiqué par les Pays-Bas pour dépister sur les animaux abattus la présence de trichine (ver parasite) est trop sommaire. Selon la Commission de Bruxelles, la législation allemande va au-delà de ce qui est strictement nécessaire du point de vue sanitaire.

Si les explications que la R.F.A. *doit maintenant fournir ne sont* pas jugées satisfaisantes, la Commission de la C.E.E. adressera un « ultimatum » à Bonn avant de saisir, si nécessaire, la Cour de justice européenne de Luxembourg.

D'autre part, M. Butler, président de l'Association nationale des agriculteurs britanniques, a adressé un message de protestation contre la décision du gouvernement français de ne pas tenir compte du jugement de la Cour européenne de justice sur les importations de moutons britanniques en France. « *L'attitude des Français est lamentable* », a déclaré M. Butler. Il demande que la Commission de Bruxelles fasse appliquer le traité de Rome.

Les experts de l'OTAN ont approuvé un projet de déploiement de nouveaux missiles en Europe

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Le groupe d'experts de haut niveau des pays de l'OTAN a approuvé, le 28 septembre à Bruxelles, un projet de déploiement de missiles atomiques de l'OTAN pour contrebalancer les nouvelles fusées soviétiques SS-20, a-t-on appris vendredi 5 *octobre de source informée.*

Le groupe d'experts a fixé à 572 le nombre de vecteurs basés en Europe, ce qui est considéré par *l'OTAN comme un minimum pour* maintenir sa dissuasion. Cet « amalgame » comprend 464 missiles de croisière, qui mettent de *deux à trois heures pour atteindre* leurs objectifs, et 108 fusées américaines Pershing-2, d'une portée de 1 800 à 2 000 kilomètres, *qui mettent quatre à cinq minutes pour toucher leurs objectifs.*

Le déploiement de ces 572 vecteurs n'interviendra pas avant *1983, compte tenu, d'une part,* du protocole de SALT-2 qui interdit le déploiement avant cette date de missiles de croisière *d'une portée supérieure à 600* kilomètres, et, d'autre part, des contraintes matérielles de déploiement.

Ce projet doit, avant d'être approuvé par le conseil de l'OTAN, en décembre à Bruxelles, être examiné par le groupe des plans nucléaires de l'alliance qui se *réunira* à La Haye à la mi-novembre.

Du point de vue financier, le projet des experts des pays de l'OTAN est relativement économique. Les missiles de croisière valent 1 million de dollars pièce, ce qui est peu coûteux par rapport à divers types d'avions et de missiles classiques. Les fusées Pershing-2 améliorées coûteront beaucoup moins cher — étant basées sur le modèle existant *Pershing-1 — qu'une fusée* entièrement nouvelle, d'abord envisagée par les experts atlantiques.

Enfin, sur le plan diplomatique, *affirment les observateurs atlantiques*, l'annonce du programme d'armement nucléaire de l'OTAN devrait convaincre Moscou de la *volonté de l'alliance de compenser* son retard vis-à-vis de l'U.R.S.S., qui aligne déjà une centaine de fusées SS-20 (*4 500 kilomètres de portée et* trois têtes de rentrée indépendante), alors que l'alliance atlantique n'a encore rien de comparable.

[Le projet de renforcement de la défense de l'Europe soulève un important problème politique qui n'a pas encore été résolu : où installer les nouveaux missiles ? La R.F.A. est disposée à en accueillir le plus grand nombre mais voudrait qu'au moins un autre pays européen fasse de même. Or ni la Belgique ni les Pays-Bas ne paraissent actuellement prêts à accepter l'installation sur leur sol de ces nouvelles armes.]

Le numéro du « Monde » daté 6 octobre 1979 a été tiré à 571 731 exemplaires.

M. François Mitterrand demande la création d'une commission d'enquête sur les « compromissions » françaises à Bangui

M. Mitterrand est intervenu vendredi 5 octobre à l'Assemblée nationale au cours de la séance consacrée aux questions orales, pour dénoncer le rôle de la France en Centrafrique (nos dernières éditions du 6 octobre). Après avoir rappelé tous les événements qui ont précédé le renversement de l'ex-empereur Bokassa Ier, le premier secrétaire du P.S. a déclaré :

« Tous ces événements, vous les connaissiez. Mais si le gouvernement avait été inattentif, les parlementaires, eux, le rappelaient constamment à l'exercice de ses devoirs. Nonobstant ces observations, c'étaient les parties de chasse, les aspects touchants, les scènes de famille, mon parent, mon frère ! Le président de la République se reposant de ses lourdes charges auprès des fauves de Centrafrique. » M. Mitterrand rappelle ensuite les circonstances du coup d'Etat et développe longuement la liste des *« intérêts de la France »* dans ce pays. Il déclare à ce sujet : *« Notre pays a été compromis dans cette affaire à la fois par son ingérence et par sa non-ingérence. Il n'est pas stupide et il n'est pas injurieux (1) de prétendre que des intérêts privés d'origine française recherchent des avantages économiques là où on peut gagner de nouveaux profits. »* Il demande en conclusion s'il ne faut pas *« le départ de quelques ministres »*.

Répondant au premier secrétaire du parti socialiste, M. Pierre-Bernard Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré :

« L'opposition se drape dans sa vertu et invoque subtilement tantôt le principe de la non-ingérence et tantôt le principe des droits de l'homme, elle cherche à démontrer que notre pays a failli à l'un ou à l'autre de ces deux principes. Il est trop facile de critiquer tout et le contraire de tout pour qui n'a pas la charge de faire respecter des principes que nous partageons tous (...). En reprenant les faits, vous montrez que nous avons adopté la seule attitude possible qui respecte les principes fondamentaux de notre politique étrangère (...). La France n'a pas en Centrafrique d'intérêts économiques ou stratégiques »

Reprenant la parole, M. Mitterrand indique : *« Nous ne sommes pas le seul groupe parlementaire à vous avoir alertés. Ne parlez pas des droits de l'homme, vous saviez qu'ils étaient bafoués (...). Le gouvernement n'est pas intervenu, vous n'êtes pas intervenu pour arrêter le crime ! Il durait depuis quatorze ans ! Au plus haut niveau de l'Etat français, l'attitude observée était que le régime Bokassa était considéré par la France en dehors du circuit normal des échanges internationaux et même de la légitimité internationale. Vous êtes intervenus, après hésitation, pour effacer la trace de vos compromissions ! J'espère bien qu'une commission d'enquête permettra d'en juger. »*

(1) Interrogé mardi 2 octobre à la télévision ouest-allemande, M. Giscard d'Estaing avait jugé « *injurieuse et stupide* » l'idée que la France recherche des « *avantages économiques* » en Afrique (*le Monde* du 4 octobre).